

EXAMEN DU LIVRE
DES
PHILOSOPHUMENA.

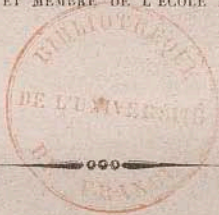
THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR L'ABBÉ P. J. JALLABERT,

LICENCIÉ ÈS LETTRES,

ANCIEN ÉLÈVE ET MEMBRE DE L'ÉCOLE DES CARMES.



PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1853.



EXAMINER'S REPORT

PHILOSOPHY OF THE

THEORY

OF THE

OF THE

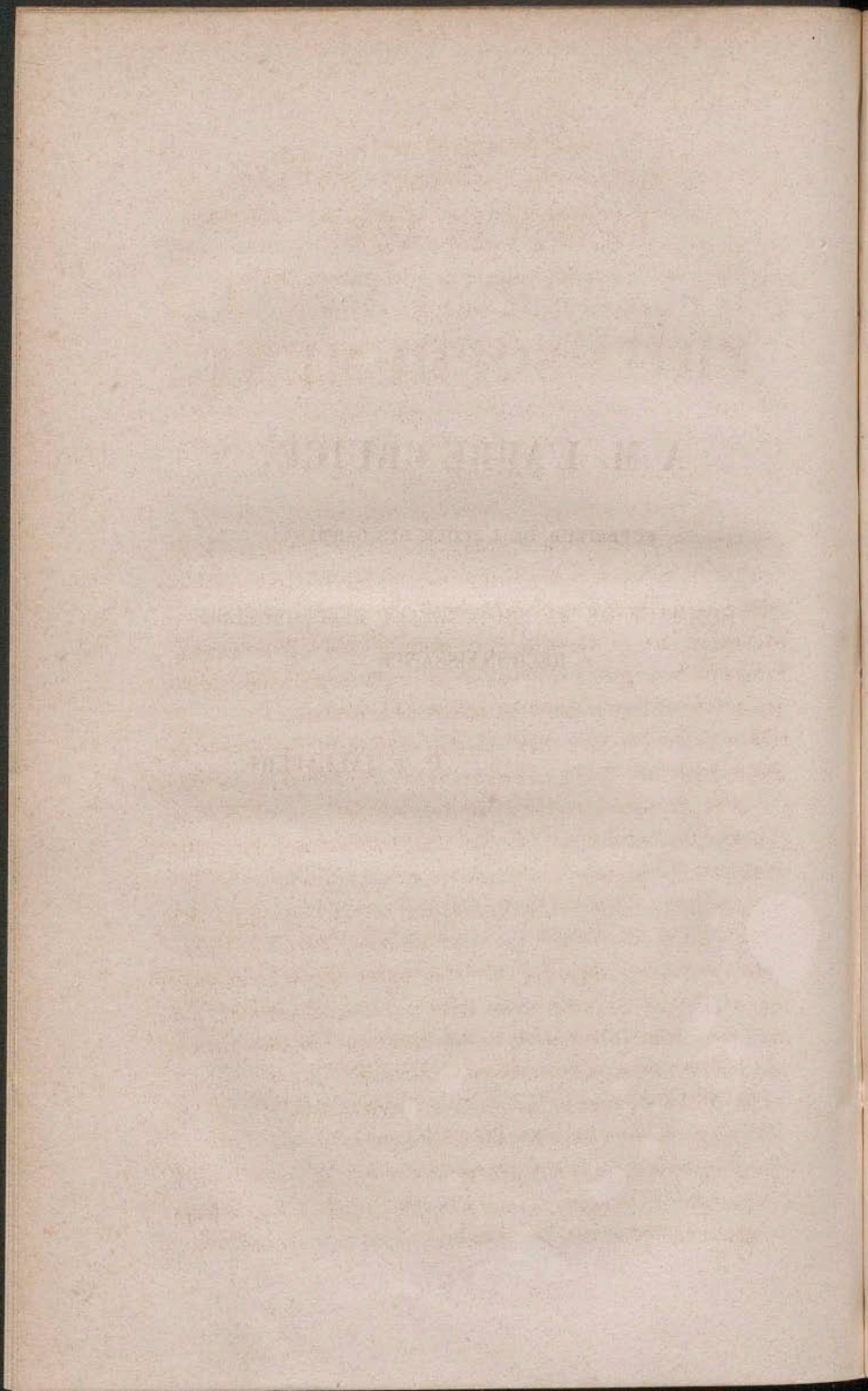
4070

A M. L'ABBÉ CRUICE,

SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES CARMES,

HOMMAGE DE MA PROFONDE ET RESPECTUEUSE
RECONNAISSANCE.

P. J. JALLABERT.



EXAMEN DU LIVRE

DES

PHILOSOPHUMENA

En 1841, M. Mynoïde Mynas avait reçu du gouvernement français la mission de visiter les couvents de la Grèce, d'examiner les manuscrits qui y demeuraient cachés, afin de rapporter les plus précieux et d'en enrichir nos bibliothèques. Le savant helléniste s'acquitta de ce devoir avec le zèle qu'on avait le droit d'attendre d'un enfant de la Grèce.

Les fruits les plus heureux de ses recherches furent la *Dialectique de Galien*, publiée par M. Mynas lui-même en 1844; la *Gymnastique de Philostrate*, quelques *Fables de Babrius*, et surtout le livre des *Philosophumena*, que nous avons entre les mains. Ces ouvrages furent déposés à la Bibliothèque royale. Celui qui devient l'objet de notre étude fut annoncé par le *Moniteur*, le 5 janvier 1844, sous le titre suivant : *Manuscrit en papier de coton du xiv^e siècle, contenant une réfutation de toutes les hérésies*. Le journal ajoutait : *Cet ouvrage d'un auteur anonyme est divisé en dix livres; mais les trois premiers manquent ainsi que la fin*.

M. Miller s'empressa de le lire. Il y retrouva la suite des *Philosophumena*, livre depuis longtemps connu et attribué à Origène. Quelques fragments poétiques qui lui parurent fort remarquables frappèrent surtout son attention. Il les communiqua à quelques amis qui l'aidèrent à en rétablir le texte, et

l'engagèrent à donner une édition de l'ouvrage. Se rendant à leurs instances, il le publia à Oxford, en 1851.

Ce livre, paraissant sous le nom d'Origène, excita parmi les savants une vive curiosité. On le lut ; on l'examina ; des doutes s'élevèrent sur son authenticité. On émit sur son véritable auteur plusieurs opinions que nous aurons à examiner dans la suite de ce travail.

Le manuscrit est d'un papier qui ressemble au parchemin. La forme en est carrée. Il contient 137 feuilles, dont quelques-unes, dérangées sans doute dans le transport, ont été remises en ordre par M. Miller. Il paraît avoir été transcrit au ^{xiv}^e siècle par un personnage inconnu, nommé Michel, si nous en croyons cette phrase grecque qui se trouve à la fin : *Χερσὶ Μιχαὴλ ἥδε βιβλος τελέθει γραφεῖσα*. Ce manuscrit contient les sept derniers livres de l'ouvrage que M. Miller a fait paraître. Les quatre premières feuilles manquent, et les indications que l'on trouve au haut des pages montrent que le copiste n'avait pas transcrit les livres précédents. Les nombreuses lacunes que l'on rencontre çà et là prouvent, ou que l'exemplaire transcrit était dans un très-mauvais état, ou que le copiste n'était pas fort habile ; l'éditeur en a comblé quelques-unes avec beaucoup de succès, mais il en reste encore un grand nombre.

Avant d'examiner les différentes opinions émises sur son authenticité, il est à propos de faire connaître l'objet et le plan de l'ouvrage.

1^o Analyse de la première partie des *Philosophumena* :

Le dessein de l'auteur est de rechercher quels ont été les sentiments des philosophes grecs et ceux des hérétiques sur la Divinité et sur la création du monde, et de prouver que les différentes hérésies ne sont pas sorties du dogme chrétien, mais de la philosophie païenne.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première, com-

prenant quatre livres, est un exposé des principes admis par les diverses sectes philosophiques. Les opinions des auteurs ecclésiastiques sur la philosophie étaient alors très-différentes. Les uns l'aimaient et l'étudiaient avec zèle, et parmi eux on distingue Clément d'Alexandrie et Origène. Les autres la repoussaient et s'emportaient contre ses disciples en violentes invectives. C'était le goût d'Hermias, de Méthodius et de Tertullien, et tel a été aussi le goût de notre auteur. Recueillant dans un même livre les opinions des principaux philosophes sur les vérités les plus importantes, il fait connaître les erreurs qu'ils y ont mêlées, et attaque surtout leurs doctrines sur l'origine des choses; de son temps cette question occupait vivement les esprits. A Alexandrie, pendant que les maîtres chrétiens, Athénagore, Clément, Origène, Héraclas, Pierius, ramenaient sur ce grave sujet leurs discussions habituelles, les païens publiaient un grand nombre de commentaires sur le *Timée* de Platon. A Rome, la même question faisait le sujet ordinaire des controverses entre les païens et les chrétiens. Appion et Candide, si l'on en croit Eusèbe, écrivirent sur *les Six jours de la création*, et Maxime fit paraître sur la Matière (*περι υλης*) un ouvrage dont il reste encore de précieux fragments (1).

Après avoir fait connaître les principes des diverses sectes de philosophes grecs, physiciens, métaphysiciens, moralistes, dialecticiens, stoïciens, épicuriens et pyrrhoniens, l'auteur expose les doctrines des gymnosophistes, celles des druides, celles d'Hésiode, et nous verrons même dans le courant de cette analyse qu'il ne néglige pas celles d'Homère et d'Hérodote.

Quant au second et au troisième livres, il n'en reste aucune trace. Nous savons seulement par les paroles mêmes de l'écrivain qu'il avait formé le projet de parler des mystiques.

(1) EUSEB., *Préparat. évang.*, liv. VII.

« Il nous paraît bon, dit-il, d'exposer auparavant les doctrines mystiques (1) ». L'a-t-il fait? J'avais cru d'abord pouvoir m'en assurer par le résumé général qui se trouve au dixième livre; mais, chose singulière, cette analyse ne dit pas un mot des deux livres perdus, ce qui pourrait avec quelques autres indices faire soupçonner qu'on a fait subir à cet ouvrage des changements considérables.

Le sujet du quatrième livre nous est encore indiqué par l'auteur lui-même; après avoir annoncé qu'il parlera des doctrines mystiques, il ajoute: « et de celles que certains hommes ont laborieusement inventées sur les astres, ou sur les grandeurs » (2). Dans la partie qui nous reste, l'auteur paraît lutter contre une école qui a mêlé l'astrologie chaldéenne avec le christianisme. Il expose quelques théories astronomiques, fait une sortie vigoureuse contre les astrologues, démontre par de curieux détails l'impossibilité de fixer un horoscope, et se demande comment il se fait que la naissance d'un grand nombre d'hommes a coïncidé avec celle d'Alexandre et de plusieurs autres personnages célèbres sans qu'ils aient eu le même destin. S'adressant quelques autres questions, il y répond d'une manière intéressante, mais tombe ensuite dans de graves erreurs en confondant l'astronomie avec l'astrologie, et enveloppant l'une et l'autre dans une même proscription.

Après avoir énuméré les calculs qui avaient été faits pour connaître les distances diverses des astres, il s'écrit avec l'accent de l'ironie (3): « Qui n'admirerait tant de soins et de travaux! Ce Ptolémée qui a étudié ces matières avec tant de peine ne me paraît pas un homme inutile. Je suis fâché seule-

(1) Δοκεῖ πρότερον ἐκθεμένους τὰ μυστικά..... εἰπεῖν. (*Philosophum.*, p. 32, l. 3.)

(2) Δοκεῖ πρότερον ἐκθεμένους τὰ μυστικά. καὶ ὅσα περιέργως περὶ ἄστρα τινὲς * μεγέθη ἐφαντάσθησαν, εἰπεῖν. (*Philosophum.*, p. 32, l. 3, 4, 5.)

(3) *Philosophum.*, lib. IV, p. 50, l. 95.

ment qu'ayant vécu dans ces temps modernes il n'ait pu rendre service aux enfants des géants, qui, s'imaginant que le ciel était près de nous, essayèrent en vain d'élever une tour; inutiles efforts qu'ils n'auraient pas tentés s'il leur avait calculé ces distances..... O frivole labeur de l'esprit, qui ne fait qu'enfler l'âme ! O foi vaine et qui n'est pas une foi ! Que Ptolémée soit regardé comme le plus sage des hommes par ceux qui veulent cultiver la même science ! »

L'auteur est plus heureux lorsqu'il tourne en ridicule les prétendus prophètes qui fondaient leur art et leurs lois mystiques sur les rapports des nombres entre eux, et qui se glorifiaient vainement pour avoir deux ou trois fois rencontré le vrai dans leurs frivoles prédictions. Il n'y a pas en effet d'absurdité comparable à ces prophéties que l'on prétend tirer de la science des nombres et des noms. Patrocle a tué Sarpédon; ce n'est pas à cause de sa valeur, mais parce que les lettres de son nom faisaient un plus grand nombre d'unités.

Nous lisons ensuite une longue énumération des qualités de l'âme et du corps que les constellations doivent donner aux hommes qu'elles voient naître. On trouve ici les effets que, suivant les astrologues, les signes du zodiaque produisent sur la tête, le nez, les yeux, les oreilles, la bouche, sur tous les membres du corps, sur toutes les facultés et les penchants de l'âme, sur le bonheur et le malheur de la vie. Celui qui naquit sous le signe du taureau doit avoir la tête ronde, les cheveux épais, le visage large, les yeux carrés, les sourcils grands et noirs..., ses paupières seront longues et épaisses, ses oreilles grandes, sa bouche ronde, son nez plat, ses narines arrondies, ses lèvres grosses...; il faut nécessairement qu'il ait un excellent caractère, qu'il soit bien né, pieux, juste...

Plus loin, l'auteur expose les fourberies que les magiciens employaient pour tromper le peuple. La théorie et la pratique

de ces charlatans sont décrites avec des développements qu'on ne saurait trouver ailleurs. Nous y voyons comment ils faisaient apparaître des visions terribles, comment sans se brûler ils mettaient la main dans la poix bouillante ou marchaient sur des charbons ardents. On y fait connaître les formules singulières des enchantements, les évocations terribles des morts, ombres habilement représentées qui passent à travers quelques lumières disposées avec art. On y lit les formules d'invocation par lesquelles les magiciens imploraient le secours des dieux.

La magie est expliquée par des moyens naturels. Une Hécate embrasée traverse les airs au milieu de l'effroi des spectateurs; ce n'est qu'un vautour revêtu d'étoupes enflammées, qui cherche à se délivrer d'un ennemi si dangereux; la lune et les étoiles, qui paraissent dans l'intérieur d'une chambre, ne sont que des flambeaux placés sur le toit et dont la lumière est reflétée par des miroirs habilement disposés. L'auteur indique ensuite le moyen de produire le fracas du tonnerre; et révèle toute l'imposture des démons conjurés pour prédire le sort des enfants. Ces sentences mystérieuses ne sont que des mots, inscrits sur une plaque magique et frottée d'un liquide inconnu, qui deviennent lisibles à l'aide d'une nouvelle drogue. Ce qui suit paraît encore intéressant, mais le sens en est difficile à saisir à cause des nombreuses et longues lacunes qui s'y rencontrent.

2° Analyse de la seconde partie des *Philosophumena* :

La seconde partie renferme cinq livres et traite spécialement de toutes les hérésies. C'était un usage reçu parmi les chrétiens des premiers siècles d'écrire contre les novateurs. Saint Irénée, saint Hippolyte, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène et Caïus se distinguent par leurs savantes controverses entre tous les écrivains ecclésiastiques. Notre auteur, habile compilateur, leur aura fait sans doute de nombreux emprunts; puisant à

d'autres sources, il a copié les hérétiques eux-mêmes et nous a fait connaître leurs doctrines par leurs propres paroles.

1° Au cinquième livre il expose les mystères des Naassènes, des Pérates, des Séthiens et de Justin. Les premiers ont emprunté leurs dogmes à Thalès. Ils tiraient leur nom du mot hébreu נָחָשׁ qui signifie serpent, parce qu'ils professaient pour cet animal un culte idolâtrique. Ils prirent aussi le nom de gnostiques, prétendant pouvoir seuls pénétrer les mystères les plus secrets et les plus profonds. L'homme, si l'on en croit leurs maîtres, a été l'origine commune de toutes choses. Ils lui attribuent les deux sexes et l'appellent Adamas. On trouve en lui trois principes dont le premier est spirituel, le second animal et le troisième terrestre, qui correspondent dans le monde à la substance angélique, à la substance animale et à la substance terrestre; et ils reconnaissent également trois Eglises auxquelles ils donnent les noms d'Eglise élue, d'Eglise appelée et d'Eglise militante. L'auteur fait voir ensuite que les Naassènes ont emprunté aux païens l'histoire de la création de l'homme, et cite à ce sujet des fragments d'une ode que les savants attribuent à Pindare, et il finit en démontrant qu'ils ont pris leurs dogmes aux Assyriens et aux Egyptiens, et qu'en les parsemant de vers empruntés aux poésies de Pindare, d'Homère ou d'Anacréon, ils ont composé une doctrine bâtarde, issue du paganisme et non de l'enseignement chrétien.

2° Les Pérates étaient ainsi nommés parce qu'ils soutenaient que, seuls exempts du malheureux sort réservé aux autres créatures, ils franchissaient la mort (1). Parmi leurs chefs, les principaux furent Celbès de Caryste et Euphrate le Pératique. Ils croyaient tous à la fatalité et à l'astrologie; leurs livres portaient ce titre difficile à expliquer : οἱ Προδαστεῖοι. Quant à leur

(1) Περιᾶσαι τὴν φθορὰν μὲν δυνάμεθα. (*Philosophum.*, p. 131, l. 46.)

doctrine, en voici la substance : Il n'existe qu'un monde, qui se divise en trois parties dont le principe est l'unité. Cette unité se divise en une infinité de portions, dont la première et la principale est la Triade; c'est le bien parfait, la grandeur génératrice. La seconde se compose d'une multitude de puissances qui en découlent; et la troisième est ce monde inférieur.

Les Pérates admettent trois dieux, trois verbes, trois esprits et trois hommes, puisqu'ils assignent un Dieu, un verbe, un esprit et un homme à chaque partie de la division qu'ils établissent dans le monde. Ils ajoutent qu'au temps d'Hérode un homme, qu'on appelait le Christ, qui avait une nature, un corps et une puissance triples, et dans lequel toutes les forces des trois parties du monde se trouvaient réunies, vint du ciel sur la terre afin de les sauver toutes trois. Les deux premières, disent-ils, échapperont à la destruction, mais il faut que la troisième périsse. Les Pérates ont emprunté aux astrologues ces doctrines et les développements qu'ils leur donnent.

3^o Les Séthiens, ainsi appelés parce qu'ils honoraient Seth, troisième fils d'Adam, qu'ils regardaient comme le Christ, admettaient trois principes distincts dont la lumière et les ténèbres sont les essences, avec un médiateur qu'ils appelaient l'esprit pur. Cet esprit, disaient-ils, ne ressemble ni au vent, ni au souffle, ni à l'air, il est comme une odeur d'encens ou de tout autre parfum. Ils prétendaient que Moïse était de leur avis quand il écrivit ces mots « ténèbre, orage, tempête; » ou lorsqu'il raconta que trois êtres naquirent dans le paradis, Adam, Ève et le serpent; ou lorsqu'il énuméra les trois fils d'Adam, Caïn, Abel et Seth; ou quand il proféra les noms des trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob; ou lorsqu'il distingua une loi verbale, une loi absolue et une loi morale. L'auteur ajoute que les Séthiens ont puisé leurs doctrines dans les livres de Musée, de Linus et d'Orphée. Il renvoie le lecteur

à l'ouvrage où ils ont consigné leurs dogmes et qu'il appelle *Paraphrase de Seth*.

4° L'hérétique Justin se montra l'ennemi des divines Ecritures. Il voulut propager les doctrines et les prodiges du paganisme, et il inventa lui-même des fables pour séduire les âmes; il ne communiquait jamais ses mystères secrets à aucun disciple, qu'il ne l'eût auparavant lié par les serments les plus redoutables. Voici la formule dont il se servait ordinairement (1) : « Jure, si tu veux connaître ce que les yeux n'ont point vu, ce que les oreilles n'ont point entendu, et ce que le cœur de l'homme n'a jamais senti ; jure que tu conserveras et que tu ne découvriras à personne le bien supérieur, le bien le plus élevé, les mystères secrets de notre doctrine. Car notre père vit le bien, duquel il reçut sa perfection ; il en garda soigneusement le secret, et il jura comme il est écrit : Le Seigneur a juré, il ne se repentira point. »

L'auteur donne ensuite une analyse de l'ouvrage principal de Justin, intitulé *Baruch*. Ce n'est, dit-il, qu'un résumé des fables racontées par Hérodote. Il ajoute que Justin reconnaît trois principes, dont deux mâles et l'autre femelle. Le premier des principes mâles est le bien ; il a la vertu de prévoir l'avenir. Le second est la mère de tous les êtres, il ne peut ni prévoir, ni voir. Quant au principe femelle, il ne peut ni prévoir, ni connaître ; il est violent et se compose de deux corps, c'est le monstre de la fable dont parle Hérodote ; c'est Eden et Israël.

5° Au cinquième livre, avant d'entrer dans aucun détail sur les dogmes de Simon, l'écrivain raconte longuement l'histoire tragique du Lybien Apsétus. Comme elle n'est pas sans intérêt, je vais en donner une traduction (2) : « Le Libyen Apsé-

(1) *Philosophum.*, p. 149, l. 33.

(2) *Philosophum.*, p. 161, l. 37.

tus voulut devenir dieu, mais comme, malgré ses efforts constants, il était frustré dans ses désirs, il chercha du moins à persuader qu'il l'était devenu, et à la fin il parut avoir réussi. Les insensés Libyens lui offraient des sacrifices en croyant obéir à un ordre divin descendu du ciel. Car Apsétus avait renfermé un grand nombre de perroquets dans une même cage; ces oiseaux nombreux en Libye imitent parfaitement la voix humaine. Il les éleva pendant quelque temps et leur apprit à dire : *Apsétus est dieu*. Longtemps après, quand leur éducation fut terminée et qu'ils surent répéter les mots qui devaient le faire regarder comme un dieu, ce fourbe ouvrit la cage et les laissa partir. Ils s'envolèrent tous et firent entendre ces paroles dans toute la Libye et jusque dans la Grèce. Les Libyens, étonnés de ce langage, parce qu'ils ne connaissaient pas les artifices d'Apsétus, prirent cet imposteur pour une divinité; mais un Grec habile, ayant reconnu la ruse, non-seulement convainquit de fourberie, mais encore perdit entièrement par le moyen des mêmes oiseaux cet homme imposteur et méprisable. Il en renferma un grand nombre et leur apprit à répéter : *Apsétus nous a renfermés pour nous forcer à dire : « Apsétus est dieu. »* En entendant ces paroles, les Libyens allèrent saisir Apsétus, et d'un commun accord ils le brûlèrent. »

6° Après ce récit tragique, l'auteur entre dans l'examen des dogmes de Simon. Ce novateur, dit-il, s'est occupé beaucoup de la cosmogonie et de l'histoire des six jours de la création, question très-agitée de son temps parmi les savants. Il admet une puissance sans bornes, qui est la *racine* de tous les êtres. Cette puissance est le feu, élément qui n'est pas simple, comme le croit le vulgaire, mais qui a une double nature, une double série d'effets, les uns visibles ou créations matérielles; les autres invisibles ou créations intellectuelles. Ainsi, dit-il, le monde créé sortit du feu incréé, et voici de quelle

manière il commença : l'Eternel tira de ce feu les six premières racines du principe de la création : *Nous* et *Epinoïa*, *Phonè* et *Onoma*, *Logismos* et *Enthymésis*. C'est en elles que se trouvait la puissance sans bornes, le présent, le passé et l'avenir.

7° Les Valentinien, selon notre auteur, sont Pythagoriciens et Platoniciens d'origine. C'est pourquoi il expose le système de Pythagore et montre ensuite les Valentinien divisés d'opinion, quoique admettant tous le Père comme principe commun des êtres. On trouve ici de longs extraits du grand ouvrage de Valentin, intitulé *Sophia*. Sur quatorze pages, huit appartiennent à ce sectaire. Un peu plus loin, tout est emprunté mot pour mot à l'ouvrage de saint Irénée contre les hérétiques (depuis la page 198 jusqu'à 222). C'est là que nous trouvons la distinction de deux sectes de Valentinien. Les uns prétendent que le Père engendre seul et par lui-même ; les autres l'appellent *Bythos*, et soutiennent qu'il ne peut engendrer qu'à l'aide de *Sigé*. De cette union quelques-uns font sortir six rejetons, *Nous* et *Aléthéia*, *Logos* et *Zoé*, *Anthropos* et *Ecclèsia* : c'est là, avec *Bythos* et *Sigé*, l'ogdoade génératrice. D'après les règles ordinaires de l'émanation, les Eons suivants auraient dû sortir successivement les uns des autres par syzygies. Valentin déroge à ce principe en présentant une década et une dodécade qui complètent le *Plérôme*. Les Pythagoriciens admettaient une década qu'ils considéraient comme le principe des choses (1). Celle des Valentinien se composait de *Bythos* et *Mixis*, d'*Agératos* et *Hénosis*, d'*Autophyes* et *Hédoné*, d'*Akinétos* et *Synkrasis*, de *Monogénès* et *Makaria*. Parmi eux les uns la font sortir de *Nous* et d'*Aléthéia*, les autres de *Logos* et de *Zoé*. Il en est de même de la dodécade qui se compose de *Paraclétos* et *Pistis*, de *Patrikos* et *Elpis*, de

(1) ARISTOTE, *Métaphysiq.*, I, c. v.

Metrikos et *Agapè*, d'*Aeinous* et *Synésis*, d'*Ecclésiastikos* et *Makariotes*, de *Thélètos* et *Sophia*. Les uns la font sortir d'*Anthropos* et d'*Ecclèsia*, les autres de *Logos* et de *Zoè* (1).

Le dernier Eon de la décade, nommé *Sophia*, femelle par nature, voulut imiter son père et produire sans conjoint; mais, n'étant qu'une créature, il ne put avoir la puissance de l'être increé. Car l'Eternel est le seul qui renferme les deux puissances, mâle et femelle; les êtres créés n'en ont qu'une.

Le rejeton de *Sophia* fut informe et sans beauté; elle en fut très-affligée et l'harmonie fut troublée dans le *Plérôme*. Alors les Eons eurent recours au Père et le prièrent de leur venir en aide. Le Père se laissa toucher; il donna ses ordres et aussitôt *Nous* et *Aléthèia* produisirent *Christos* et *Pneuma*, qui devaient opérer une restauration. Quelques Valentiniens

(1) Saint Épiphane donne trois fois les noms du Plérôme (*Hæres.*, 31, c. 2-7), et il les avait tirés des écrits mêmes de Valentin. Malheureusement il s'est glissé, par la négligence des copistes, des altérations et des contradictions singulières dans ces tableaux. En corrigeant l'un par l'autre, suivant l'hypothèse que les noms ont été tirés de l'hébreu par Valentin, on trouve le tableau suivant:

OGDOADE : *Ampsiu*, *Aurana*, *Boutoua*, *Oboukoua*, *Thargoum*, *Thar-dadaie*, *Merexa*, *Atarbaba*; ce pourrait être en hébreu : המציאו, *substantia*, qui convient à *Bythos*; הברניה, *socia*, סגרי; בהו-דתהו, *vacuum et inane*, ce qui convenait à *Nous*, les kabbalistes croyant que le Créateur commença ses œuvres par s'entourer d'un espace vide; ובה-כוה, *est in ea vis*, ce qui s'applique à la vérité, par allusion au III^e livre d'Esdras (c. 3 et 4); תרגום, *interpretatio*, c'est le caractère du *Logos*; טירת-היה, *occupatio vitæ*, ce serait bien là *Zoé*; מארע, pris de la terre, *Anthropos*; אתר-כנה, le lieu de la prune (de Dieu; son Eglise. Cf. Zachariæ, c. II, v. 6-8; ps. XVII, 7).

DODÉCADE, placée par saint Épiphane avant la décade : *Oourouah*, *Kesten*; *Ooudoud*, *Koua*; *Esslen*, *Amphe*; *Essoumed*, *Ouananim*; *Lamer*, *Thardos*; *Athames*, *Oubina*.

DÉCADE : *Boukiatha*, *Saddaria*; *Damadan*, *Oren*; *Lanaphechoudaplech*, *Emphibokeboua*; *Amouache*, *Belimah*; *Laxariche*, *Masemon*.

prétendent que *Christos* et *Pneuma* complètent la trentaine des Eons. Aussitôt que ces deux derniers furent nés, l'avorton produit par *Sophia* se sépara des autres Eons : afin qu'ils ne fussent pas troublés par la vue de sa difformité et qu'ils pussent l'oublier, le Père engendra *Stauros*, qui devint l'*Horos* ou la limite du *Plérôme*. *Christos* donna une forme à la fille de *Sophia*, mais comme il ne pouvait demeurer avec elle hors du *Plérôme*, il remonta avec *Pneuma* au dedans de la limite, auprès de *Nous* et d'*Aléthéia*.

Quand la paix eut été rétablie dans le *Plérôme*, les Eons voulurent glorifier leur père et produisirent l'Eon *Jésus*, qu'ils envoyèrent hors du *Plérôme* pour consoler le rejeton de *Sophia*, désolé d'avoir été abandonné par celui qui lui avaient donné sa forme. Je ne prolongerai pas cette analyse, j'ajouterai seulement que, d'après les Valentiniens, *Jésus* fut pour le monde inférieur, ce que le *Christos* avait été pour le *Plérôme* : qu'il fut aussi appelé *Christos* et qu'il opéra aussi une rédemption dans le lieu où il avait été envoyé.

8° Héracléon et tous les Valentiniens d'Italie disaient que *Jésus* avait un corps *psychique* et que pour ce motif le Saint-Esprit, c'est-à-dire le *Logos* de la *Sophia* supérieure, descendit sur lui en forme de colombe pendant son baptême ; qu'il entra dans ce corps *psychique* et le ressuscita d'entre les morts.

9° Axionicus, Bardesane et ceux de l'Orient disaient que le corps du Sauveur avait été *pneumatique* ; car le Saint-Esprit, c'est-à-dire la sagesse et la puissance du Très-Haut, étaient entrés dans Marie afin de former le corps de *Jésus*.

10° Secundus distingua dans l'ogdoade deux tétrades, qu'il appela l'une tétrade droite et l'autre tétrade gauche, ou lumière et ténèbre. Il ne compte pas parmi les trente Eons la puissance déchue, qui fut exclue du *Plérôme*.

11° Epiphane appliqua aux tétrades du *Plérôme* le langage

des nombres. Il la composa de *Monotes*, *Henotes*, *Monas* et *Hen*. Ces quatre puissances enfantèrent toute la race des autres Eons.

12° Ptolémée et ses disciples ont donné à *Bythos* deux femmes, qui sont *Énnæa* et *Thélésis*. L'une représente la pensée et l'autre la volonté. L'union de cette double puissance produisit *Unigénitus* et *Aléthéia*, types visibles, images extérieures des affections invisibles du Père; *Nous* représente *Thélésis*, et *Aléthéia* représente *Énnæa*.

13° Un autre docteur gnostique nommé Marcus, habile dans la magie, trompait le monde tantôt par les prestiges de son art et tantôt par l'intervention des démons. Il prétendit qu'en lui se trouvait une puissance supérieure, émanée de cette haute sphère d'intelligence que les yeux ne peuvent voir ni la parole exprimer. Souvent il prenait en main un calice, comme pour célébrer les saints mystères, et prononçait solennellement les paroles de la consécration. L'eau se colorait en se mêlant au vin; les assistants s'imaginaient que la grâce était descendue et que le sang du sauveur était dans le calice. Veut-il, ajoute ensuite l'auteur, donner aux autres le pouvoir de consacrer, il présente un calice à une femme; en prend un plus grand et transvase plusieurs fois le liquide en prononçant ces paroles mystérieuses : « Que l'être infini qui est inaccessible à la pensée et impénétrable à la parole remplisse votre être intérieur; que, semant en vous comme dans un sol fécond le grain de sénévé, il multiplie votre intelligence. » Ainsi parle Marcus; la raison de la consécratrice et celle des assistants s'égare, et le mystère s'accomplit; le petit calice vient à remplir le grand jusqu'au point de faire déborder le liquide.

L'écrivain raconte ensuite les prétendues révélations faites à notre hérésiarque : « Marcus, pour imiter Valentin, prétend que la *tétrade Sigé* vint un jour vers lui sous la

forme d'une femme ; car, si elle s'était présentée sous la forme d'un homme le monde n'aurait pas pu la contenir. Elle lui apprit qui elle était ; ni homme, ni dieu n'avait jamais entendu une pareille révélation ; lui seul en parut digne : Quand pour la première fois, lui dit *Sigé*, l'être qui existe sans avoir jamais eu de père, l'être incompréhensible, sans substance et sans sexe, voulut manifester ce qu'il y avait en lui d'inénarrable, sa bouche s'ouvrit ; il en sortit le Verbe, qui était semblable à son auteur. Le nouveau-né révéla aussitôt à Marcus son existence immatérielle et prononça ainsi son nom *ARRE*, nom composé de quatre lettres ; à la première lettre, composée de quatre éléments, il joignit immédiatement la seconde, composée aussi de quatre éléments ; dans la troisième, qu'il prononça bientôt après, il se trouva dix éléments, et dans la quatrième il y en eut douze. Somme totale : trente éléments et quatre lettres. Ce furent l'*ogdoade*, la *décade* et la *dodécade* du système. Chaque élément principal se divisa en éléments secondaires et eut des symboles indépendants de l'élément dont il dérivait ; chacun eut son nom particulier, sa configuration propre, ses représentations, sans aucun rapport avec la forme dont il émanait ; il ne la connut pas, il ne sut pas même son nom, croyant tout renfermer dans son énonciation propre. Quand le produit des différentes lettres s'est résumé dans une même et dernière consonnance, tout rentre dans le repos. Le symbole qui la représente est *Amen*. Les sons produisent cet Eon sans substance et inné ; ils produisent aussi ces formes auxquelles le Seigneur a donné le nom d'anges, et qui vivent dans une éternelle intuition de Dieu. » Tel est le sens des révélations que *Sigé* fit à Marcus ; elle s'arrêta ensuite ; ses yeux se fixèrent sur l'hérésiarque, et les mots qui tombèrent de sa bouche prirent le nom de Verbe ; ils devinrent ce que nous nommons le Christ. La tétrade prit de nouveau la parole et

prononça un long discours, à la suite duquel nous rencontrons une dissertation de Marcus sur la manière dont furent formées les vingt-quatre lettres de l'alphabet.

C'est ici que l'auteur aurait dû exposer le système de Colarbase, mais il ne fait que le nommer. Il avait déjà dit, au livre IV, que cet hérésiarque avait tiré son système des doctrines pythagoriciennes, et l'avait expliqué par des mesures et des nombres (1).

Saint Epiphane nous dit que la secte commune de Marcus et de Colarbase devint comme un serpent à deux têtes. Le second s'occupa de présenter une nouvelle éonogonie et une nouvelle christogonie. Cette secte est nécessaire à M. Bunsen pour compléter le nombre de 32 hérétiques qu'il veut trouver dans cet ouvrage; il prétend que l'auteur en a parlé, mais le passage s'est perdu. Il ajoute que cette omission peut être réparée par ce que saint Irénée a dit de Colarbase. Ce sont là des suppositions gratuites. Il est possible que l'écrivain n'ait voulu rien dire de Colarbase, parce que cet hérétique a soutenu longtemps les mêmes opinions que Marcus. Le dessein de notre auteur n'était pas sans doute d'examiner les rapports et les différences qui se trouvaient entre les diverses branches d'une même secte.

Il faut remarquer ici que l'auteur, en prétendant faire au dixième livre une analyse de son ouvrage, n'en donne qu'un résumé très-incomplet. Après avoir parlé de Valentin, il ne dit pas un mot de ses disciples, pas même de Marcus, dont il s'était plu à développer le système dans le sixième livre. Il intervertit sans raison l'ordre qu'il a suivi précédemment et place après Basilide, Justin, qui se trouvait d'abord à la suite des séthiens; et, après Tatien, Marcion, que nous avons rencontré après

(1) Κολάρβασος διὰ μέτρων καὶ ἀριθμῶν ἐκτίθεσθαι θεοσεβείαν ἐπιχειρεῖ.
(*Philosophum.*, p. 50, l. 11; Cf. *ΕΡΙΠΗ.*, *Hæres.*, 35.)

Saturnile. De tous les articles du septième livre celui de Basilide est le seul dont il fasse l'analyse.

140 Basilide a puisé ses dogmes dans les doctrines de Pythagore, comme Valentin dans celles d'Aristote et de Platon. Cet hérésiarque n'admet qu'un Dieu, qu'il appelle *celui qui n'existe pas* (1); il croit que ce Dieu a créé le monde, jetant une semence semblable à un grain de sénévé, qui renferme en lui-même le tronc, les feuilles, les branches et les fruits d'un grand arbre. Dans ce germe se trouvait renfermée la race divine composée de trois parties, dont la dernière avait besoin de régénération. La première s'éleva vers l'être qui *n'existe pas*, aussitôt qu'elle fut produite, car toute la nature désire de s'unir à lui à cause de sa grande beauté. La seconde partie, inférieure à la première et ne pouvant pas s'élever, se servit des ailes de l'Esprit-Saint. La troisième, qui avait besoin de purification, demeura dans la masse de la *semence universelle*. Elle fut nommée le ciel. Celle du milieu forme la limite. C'est l'Esprit-Saint. De la masse de la *semence universelle* naquit le grand Archonte, chef du monde, être ineffable par sa grandeur et sa beauté. Il s'éleva jusqu'au firmament et crut qu'il n'y avait rien au-dessus de lui. Il devint plus brillant et plus puissant que tous les êtres inférieurs. Il voulut créer le monde et engendra un fils plus puissant que lui. Ce fut là l'ogdoade, disent les Basilidiens. Ensuite il s'éleva de la *semence universelle* un autre Archonte plus grand que tous les êtres inférieurs, mais bien inférieur à la *race divine* et au premier Archonte: les Basilidiens l'appellent *Hebdomade*. C'est le démiurge, créateur et administrateur de toutes choses. Il créa aussi un fils plus éclairé et plus sage qu'il ne l'était lui-même. Quant à Jésus, fils de Marie, il arriva pour éclairer, mettre en ordre et purifier la *race divine*.

(1) *Philosophum.*, p. 231, l. 17, et *alibi*.

Les émanations des êtres se produisent et se réfléchissent successivement par séries de sept jusqu'au nombre 365, et forment ainsi autant de mondes intellectuels; ce nombre embrasse toute la série des émanations de l'être suprême; et, pour l'exprimer, les Basilidiens se sont servis du mot mystérieux *Abrasax*. D'après saint Irénée, pour trouver le nombre 365, on écrivait en grec ΑΒΡΑΞΑΣ ou ΑΒΡΑΣΑΞ (1).

15° Saturnile, que saint Irénée appelle Saturnin et auquel saint Epiphane et Théodoret donnaient le nom de Saturnile, était d'Antioche, ville de Syrie, et vivait au même temps que Basilide. A l'imitation de Ménandre il crut qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, père de toutes les créatures, ignoré d'elles et qui avait fait les anges, les archanges, les vertus et les puissances; il pensa que le monde avait été créé par sept anges et que l'homme était leur ouvrage. Ces esprits célestes ne pouvaient soutenir leur créature à cause de leur faiblesse; l'homme rampait comme un ver. Alors, voyant dans cet état l'homme fait à son image, la puissance d'en haut lui envoya une étincelle qui le releva et lui donna la vie. Après la mort d'un homme son étincelle retourne auprès des autres étincelles célestes. D'après Saturnile, le Sauveur était inné, incorporel et invisible; le Dieu des Juifs n'avait été qu'un ange, et le Christ était venu, parce que les chefs de la synagogue avaient voulu faire périr son père pour la perte des Juifs et de leurs enfants et pour le salut de ceux qui croiraient en lui.

16° Marcion de Sinopé, ville du Pont, a emprunté son système à Empédocle qu'il a souvent copié. Il admettait un bon et un mauvais principe; et nous trouvons dans l'analyse de notre auteur qu'il en admettait un troisième, nommé la *matière*; quelques-uns des disciples de Marcion en reconnaissaient un quatrième qu'ils appelaient le *juste*. Ces

(1) IREN., lib. I, 23.

principes ont tout fait. Le Christ était le fils du bon principe, qui l'envoya pour sauver les âmes. Marcion l'appelle l'homme intérieur. Il ne fut homme, dit-il, il n'eut une chair, il ne naquit, il ne souffrit qu'en apparence et non en réalité.

17° Carpocrate et ses disciples soutint que le monde a été créé par des anges inférieurs au père incréé, et que Jésus est né de Joseph selon les lois ordinaires de la nature, mais qu'il a été plus juste que les autres hommes. Quant à son âme, elle avait été élevée dans les mœurs juives, dit Carpocrate, elle les méprisa et reçut les puissances par lesquelles elle rejeta les passions qui ont été données aux hommes pour leur châtement. Les disciples de Carpocrate poussèrent l'orgueil jusqu'à se dire les égaux de Jésus, quelques-uns se crurent supérieurs. D'autres s'estimèrent bien au-dessus de ses disciples Pierre, Paul et des autres apôtres.

18° Cérinthe prétend que le monde n'a pas été créé par le Dieu suprême, mais par une puissance distincte et éloignée de lui, et qui ne le connaissait pas. Il dit que Jésus n'était pas né d'une vierge mais de Joseph et de Marie selon les lois de la nature, qu'il a été le plus juste et le plus sage des hommes, qu'à son baptême le Christ était descendu sur lui sous la forme d'une colombe, qu'il lui avait révélé la nature du père qu'il ne connaissait pas auparavant; qu'enfin le Christ a quitté Jésus sur le Calvaire et que le Christ n'a rien souffert parce qu'il était un être spirituel.

19° Les Ebionites soutenaient que le monde avait été l'œuvre de Dieu. Ils avaient sur le Christ les mêmes sentiments que Cérinthe et Carpocrate. Ils se conformaient aux mœurs juives et disaient qu'on est justifié par la loi et que Jésus lui-même a été justifié parce qu'il accomplissait la loi; qu'il fut appelé Jésus et Christ de Dieu pour cette raison; que si tout autre l'eût observée comme lui, il aurait été le Christ; et qu'ils pou-

vaient eux-mêmes en agissant ainsi devenir des Christs.

20° Théodote de Byzance admettait la doctrine de l'Eglise sur le principe des choses. Sa croyance sur le Christ était différente de celle des Gnostiques et de l'école que formèrent Ebion et Cérinthe. Suivant sa doctrine, Jésus était un homme né d'une vierge par la volonté du père; il avait mené une vie semblable à celle des autres hommes, mais très-pieuse; plus tard, le Christ était descendu sur lui sous la forme d'une colombe pendant son baptême dans le Jourdain.

21° Théodote le banquier introduisit quelques différences dans cette secte. Melchisédech, d'après lui, était une puissance très-grande et même supérieure au Christ, qui aurait été fait à son image. Il soutenait, comme son prédécesseur, que Jésus n'était qu'un homme et que le Christ était descendu sur lui.

22° Nicolas, l'un des sept diacres choisis par les apôtres, porta l'indifférence dans la foi et dans la morale.

23° Cerdon, marchant sur les traces de ces sectaires et sur celles de Simon, prétendit que Moïse et les prophètes avaient enseigné que Dieu n'est pas le père de Jésus-Christ; car on connaît Dieu et on ne connaît pas le père du Christ; l'un est juste et l'autre bon. — Lucien, son disciple, enseigna la même doctrine.

24° Apelles prétendit qu'il existait quatre dieux, dont le premier serait celui que les prophètes n'ont pas connu et dont le Christ est le fils; le second est le démiurge; le troisième un feu ardent..... Il leur donne à tous le nom d'anges, et ajoute à leur nombre le Christ qu'il nomme le quatrième dieu, et qui n'a pas reçu, dit-il, son corps de la vierge mais de la substance du monde.

25° Les Docètes avaient emprunté leur doctrine aux philosophes physiciens. Ils comparaient Dieu au germe du figuier, et ils faisaient sortir de lui trois Éons, de la même manière qu'il

sort de ce germe une tige, des feuilles et des fruits. Ces trois Éons en produisirent trente, qui eux-mêmes donnèrent le jour à un très grand nombre d'autres, tous mâles et femelles. Ces Éons voulurent enfanter d'une vierge un rejeton commun, et ils mirent au monde le fils de Marie, le sauveur de tous, en tout égal par sa puissance au germe du figuier; excepté qu'il est créé, tandis que le germe du figuier est incréé. Le plus grand de ces Éons est la lumière qui renferme en elle-même le principe de tous les animaux. C'est ce Dieu igné qui a créé le monde.

26° Monoïme disait que le premier principe de toutes choses était l'homme et le fils de l'homme, et que les êtres, comme dit Moïse, n'avaient pas été faits par le premier homme mais par le fils de l'homme. Or, par le fils de l'homme il entendait l'I, c'est-à-dire, la décade, le nombre principal, dans lequel tout nombre se trouve renfermé et par lequel tout nombre est composé, aussi bien que tous les éléments de la création, le feu, l'air, l'eau, la terre. Monoïme avait emprunté son système aux poètes, aux géomètres et aux arithméticiens.

27° Tatien, disciple de Justin le Martyr, ne suivit pas la doctrine de son maître, il admit le système des Éons comme les Valentinieniens. Il soutenait qu'Adam n'était pas sauvé.

28° Hermogène disait comme les Platoniciens que Dieu avait tout créé de la matière incréée, qui lui était coéternelle. Il prétendait qu'il avait été impossible à Dieu de faire le monde de rien, et soutenait qu'il devait être toujours créateur et maître, et la matière toujours créée et esclave.

29° Les Quartodécimans voulaient qu'on célébrât la fête de Pâques le jour où elle tombe.

30° Les Cataphrygiens cherchaient à faire croire que le Saint-Esprit était descendu dans Montan, qu'ils appelaient le Paraclet, et dans deux femmes, Priscilla et Maximilla qu'ils reconnaissaient pour prophétesses, les élevant au-dessus des apôtres,

et les préférant au Christ. Ils étaient orthodoxes, dit notre auteur, sur presque tous les autres points de la doctrine. Mais quelques-uns d'entre eux étaient tombés dans l'hérésie de Noëtus, en affirmant que le père et le fils n'étaient qu'une seule et même personne ; que le père était né, qu'il avait souffert et qu'il était mort.

31° Les Encratites étaient orthodoxes dans leurs croyances sur Dieu et sur le Christ, mais ils s'éloignaient des pratiques de l'église dans l'accomplissement des lois de la discipline. Quant aux Caïnites, Ophites, Nochaites et les autres hérétiques de ce genre, l'auteur pense qu'il n'est pas nécessaire d'exposer leurs doctrines, dans la crainte qu'on ne les estime dignes de quelque considération.

32° Il passe ensuite aux Noétiens et prouve qu'ils ont puisé leurs dogmes dans les livres d'Héraclite. Ici commencent de violentes invectives contre les papes saint Zéphyrin et saint Calliste. Le premier n'est qu'un ignorant et un avare ; le second est un hérétique, un fourbe, un scélérat qui met en usage tous les artifices pour arriver au souverain pontificat et s'y maintenir. Il tomba, dans l'hérésie de Sabellius, qui confondait les trois personnes de la sainte Trinité ; il suivit celle de Noëtus en ne faisant du père et du fils qu'une même personne. Si nous en croyons notre auteur, Calliste n'avait été d'abord qu'un esclave, qui, après avoir gagné la confiance de Carpophore, son maître, parce qu'il était chrétien, le vola et le trompa indignement. Poursuivi et saisi au moment où il était sur le point de s'embarquer pour les pays étrangers, il aurait été envoyé aux mines de Sardaigne, d'où il serait ensuite sorti par la faiblesse de l'eunuque que Marcia, concubine de Commode, avait envoyé pour délivrer les confesseurs. Parvenu enfin, par ses flatteries auprès de Zéphyrin, aux plus hautes dignités de l'église, il aurait succédé à ce pontife. Alors admettant dans ses assemblées tous les mauvais chré-

tiens chassés des autres églises et leur permettant de s'abandonner à tous les crimes, promettant d'accorder lui-même le pardon aux coupables, il aurait donné la communion à tous indistinctement ; ce serait enfin sous son pontificat qu'on aurait eu l'audace d'administrer un second baptême.

33° Alcibiade d'Apamée, ville de Syrie, renouvela dans Rome les erreurs des Elchasaïtes. La doctrine de ces sectaires était contenue dans un livre qu'ils tenaient d'Elchasaï. Cet hérésiarque l'avait transmis à Sobiaï, après l'avoir reçu lui-même d'un ange qui avait vingt-quatre schènes de longueur, quatre de largeur, six d'une épaule à l'autre ; et dont les pieds avaient trois schènes et demi de longueur, un et demi de largeur et un et demi de hauteur. Ce messager céleste menait avec lui une femme de même taille. Le mâle était le Fils de Dieu, et la femelle était le Saint-Esprit. Les Elchasaïtes reconnaissaient que les principes de toutes choses venaient de Dieu ; mais ils admettaient deux *Christs*, l'un supérieur et l'autre inférieur né comme les autres hommes et renfermé dans un corps, d'où il sortait souvent par une espèce de métempsycose. Tantôt, disent-ils, de Dieu il vient dans Jésus ; tantôt ce n'est qu'un esprit ; ici il naît d'une femme vierge, là d'une femme qui n'est plus vierge. Ils pratiquaient plusieurs espèces d'enchantements et de baptêmes, pour guérir ceux qui avaient été mordus par des chiens, et pour rendre la santé aux malades. Voici leur méthode : « Si un homme ou une femme, un jeune homme ou une jeune fille, disent-ils, ont été mordus par un chien poussé par l'esprit de destruction, qu'ils courent à l'instant se jeter avec leurs vêtements dans l'endroit le plus profond d'un fleuve ou d'une fontaine, qu'ils y soient baptisés avec tous leurs habits, qu'ils soient reçus par le Dieu très haut dans la foi de leur cœur, et qu'ils invoquent alors les sept témoins inscrits dans ce livre en priant ainsi : Je prends à témoin le ciel, l'eau, les esprits saints, les anges de

la prière, l'huile, le sel et la terre. Je les prends tous sept à témoin que je ne pécherai plus ; je ne commettrai point de fornication ; je ne volerai pas ; je ne serai ni injuste, ni fier, ni impie ; je ne haïrai personne, je ne me glorifierai jamais du péché. Après avoir prononcé ces paroles qu'il soit baptisé au nom du Très-Haut. » Telles sont en abrégé les opinions des Elchasaïtes.

34° L'auteur fait ensuite une longue dissertation sur les trois sectes principales que l'on comptait parmi les Juifs, les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens. Il décrit leurs mœurs, leurs habitudes, leurs croyances et leurs dogmes.

35° Il arrive enfin au dixime livre, où il prétend offrir un résumé de toutes les doctrines qu'il vient d'exposer. On est d'abord agréablement surpris, en rencontrant à la fin d'un ouvrage rempli de lacunes une analyse générale et détaillée. J'espérais y trouver des indications sur ce qui manque dans le corps de l'ouvrage. Mon désappointement a été complet. Le second et le troisième livres qui sont aujourd'hui perdus ne sont pas mentionnés dans cet abrégé. Peut-être est-ce une œuvre postérieure tracée par une autre main ; peut-être l'ouvrage entier n'est-il que l'ébauche inachevée d'un plus grand travail.

EXAMEN DE L'OPINION QUI ATTRIBUE CET OUVRAGE A ORIGÈNE.

En donnant la première édition du manuscrit découvert par M. Mynas, M. Miller a cru y trouver des indices suffisants pour permettre de l'attribuer à Origène. Il a été conduit à cette opinion en reconnaissant dans cet ouvrage une continuation des *Philosophumena*, depuis longtemps placés parmi les œuvres du catéchiste Alexandrin. En effet, le livre déjà publié des *Philosophumena*, n'est que la première partie de l'ouvrage qui nous occupe. L'écrivain annonce dans sa préface qu'il ex-

posera les dogmes des philosophes grecs et comparera chacune des hérésies avec le système philosophique qui y répond. « En commençant, dit-il, nous exposerons d'abord quels sont ceux des Grecs qui les premiers ont enseigné la philosophie physique. Car les hérésiarques ont été leurs plagiaires; nous le démontrerons plus tard en les comparant les uns avec les autres. En rendant ainsi à chacun ce qui lui appartient, nous ferons paraître la nudité et la misère de ces sectaires (1). » Il avait déjà dit plus haut : « Nous prouverons que les hérétiques n'ont rien emprunté à l'Ecriture sainte, mais que leurs opinions ont été prises à la philosophie grecque (2). »

1° Ce livre fut publié pour la première fois par Gronovius, qui s'efforça de prouver qu'il appartenait à Origène. Ses arguments étaient faibles, et Wolf les jugea insuffisants (3). Gronovius faisait d'abord observer que le manuscrit de Florence portait le nom d'Origène, *autorité*, dit-il, *qu'on ne doit pas rejeter témérairement*. Mais qui ne sait, lui répondit Wolf, combien cette fraude était autrefois fréquente parmi les copistes. Ils mettaient le nom d'un auteur célèbre en tête des ouvrages qu'ils trouvaient, afin de leur donner un plus grand prix. Si nous en croyons Huet (4), que de livres n'a-t-on pas attribués à Origène sans qu'ils lui aient jamais appartenu ! Gronovius tire sa seconde preuve du soin avec lequel ce manuscrit a été copié et du petit nombre d'exemplaires qu'on a pu en retrouver. Voici le sens de cet argument : *le manuscrit est unique ; il doit avoir été transcrit par un homme très-savant ; or cet homme l'a attribué à Origène ; donc nous devons aussi le*

(1) Ἀρξάμενοι ἐροῦμεν, τίνας οἱ παρ' Ἑλλήσι πρῶτον φιλοσοφίαν φυσικὴν ἐπιδείξαντες. Τούτων γὰρ μάλιστα γεγένηνται κλεψιλόγοι οἱ τῶν αἵρέσεων πρωτοστατήσαντες, ὡς μετέπειτα ἐν τῇ πρὸς ἀλλήλους συμβολῇ ἐπιδείξομεν. Ἐκάστω δὲ τῶν προαρχαμένων τὰ ἴδια ἀποδιδόντες, γυμνοῦς καὶ ἀσχήμονας τοὺς αἰρεσιάρχας προστήσομεν. (*Philosophum.*, p. 4, l. 99.)

(2) L. 80. — (3) Cf. *Thesaur. antiquit.*, t. X. — (4) *Origeniana Huetii*.

lui attribuer. On peut lui répondre que les manuscrits de cet ouvrage ne sont pas aussi rares qu'il voudrait bien le croire. Deux ont été vus à Rome et un troisième à Turin. Qui nous assure que d'autres encore n'ont pas existé? Quand il serait le seul au monde, ce ne serait pas une raison pour dire qu'un savant l'a copié et qu'il appartient à Origène.

2^o Gronovius, appuie d'autres preuves sur le style et sur la manière d'écrire de l'auteur; Wolf le réfute encore en montrant que les termes et locutions attribués à Origène appartenaient également à d'autres écrivains (1).

(1) Que sert, lui demande Wolf, de remarquer qu'Origène emploie souvent les mots : ἀσεβηστάτοις δόγματα, ἀσύστατον πρᾶγμα, et que l'auteur des *Philosophumena* dit souvent : ἀσεβήσατα τῶν δογμάτων, ἀσύστατον πρᾶγμα? Ces termes ne sont-ils pas communs aux autres écrivains ecclésiastiques du même siècle? Le mot ἀσύστατον est tellement propre à exprimer les dogmes païens que Laclance l'a employé en latin, puisqu'il a dit *asystatum argumentum* (1).

On peut dire de même de l'expression ἐκτίθεσθαι. Laërce l'emploie dans la biographie de Parménide et en plusieurs autres endroits. Budée en rapporte trois exemples de Justin le martyr. Il en est de même du terme κοινωνεῖν τινί.

Gronovius présente ensuite un passage où il est dit, en parlant de Platon, qu'il appelait la matière ἀσχημάτιστον καὶ ἄπειον, et il le rapproche de deux endroits du livre contre Celse : dans le premier la matière serait appelée ἄπειος, dans le second ἄπειος et ἀσχημάτιστος. On lui répond que tous les écrivains, qui ont fait une histoire de la philosophie, expriment dans les mêmes termes l'idée de la matière. D'ailleurs, ni Origène, ni l'auteur des *Philosophumena*, ni tout autre, quel qu'il soit, ne saurait rendre la pensée de Platon d'une autre manière, s'il voulait se servir des termes de ce philosophe. Quant au mot μετενσωμάτων, on le trouve dans Origène (2), il est vrai, mais il est aussi dans Platon (3) et dans saint Épiphane (4), qui l'emploie pour exprimer la même idée.

Enfin Gronovius appuie surtout son opinion sur le mot ἐπιδιαμένειν. Il veut prouver qu'il est d'Origène par trois passages pris dans ses

(1) Cf. LACT., lib. III, *Divin. institut.* — (2) ORIG., lib. IV, *contra Celsum*. — (3) PLATO, lib. X, *de Legibus*. — (4) EPIPH., lib. I.

3^e Dans une autre édition des ouvrages d'Origène, Wolf prouva que l'auteur de ce livre était inconnu. Plus tard, il démontra contre Hermann, que cet ouvrage ne pouvait appartenir à Didyme d'Alexandrie, et contre Huet, qu'il n'est pas de saint Epiphane; à ce sujet il ajoute : « L'auteur des *Philosophumena* déclare qu'il est évêque; c'est pour ce motif que Huet a cru pouvoir attribuer ce livre à saint Epiphane; mais est-il raisonnable de dire : L'auteur de ce traité prétend être évêque; or saint Epiphane a été évêque, donc il en est l'auteur? » Combien d'autres, alors, pourraient prétendre à la possession de ce livre !

On lit en effet dans la préface des *Philosophumena* : « Celui qui réfutera (les hérétiques) c'est l'esprit saint, qui est donné dans l'Eglise. Les apôtres l'ont transmis aux fidèles, après l'avoir reçu eux-mêmes les premiers. Nous sommes leurs successeurs. Participant à la même grâce, au même pontificat et au même enseignement, nous ne taisons pas la vérité (1). » Il est ici question de l'Episcopat, disait Wolf, car jamais chez les Grecs un prêtre n'a reçu le nom d'Ἀρχιερεύς; et, si dans l'Eglise orientale le ministère de la parole a été quelquefois confié à de simples prêtres, c'était une exception aux

livres contre Celse. Cela n'empêche pas que d'autres l'aient employé ou aient pu l'employer. Laërce s'en est servi en disant que Cléanthe avait la même opinion : Κλεάνθης μὲν οὖν πάσας ἐπιδιαμένειν μεχρὶ τῆς ἐκπυρώσεως (1)..... Marc Antonin ne se sert pas seulement du mot διαμένειν en parlant de l'esprit, mais aussi de ἐπιδιαμονή (2). D'autres, pour exprimer la même idée, emploient avec Numénius le terme ἐπιδιαμένειν, avec Tzelzès παραμένειν, et avec Denys d'Halicarnasse ἐνδιαμένειν (3).

(1) Ταῦτα ἕτερος οὐκ ἐλέγξει ἢ τὸ ἐν Ἐκκλησίᾳ παραδοθέν ἅγιον πνεῦμα, οὗ τυχόντες πρότεροι οἱ Ἀπόστολοι μετέδισαν τοῖς ὀρθῶς πεπιστευκόσιν· ὧν ἡμεῖς διάδοχοι τυγχάνοντες, τῆς τε αὐτῆς χάριτος μετέχοντες, ἀρχιερατείας τε καὶ διδασκαλίας... οὗ λόγον ὀρθὸν αἰωπῶμεν. (*Philosophum.*, p. 3, l. 65.)

(1) LAERT., VII, 137. — (2) M. ANTON., lib. IV, § 21, εἰς ἐαυτόν. — (3) DION. HAL., lib. VIII.

règles ordinaires de la discipline (1). Est-il donc vraisemblable qu'Origène se soit arrogé un droit qui n'appartenait qu'aux successeurs des apôtres ? Ces judicieuses observations de Wolf ont été répétées par Fabricius, Le Moyne, les Bénédictins, et par Redepenning, l'historien récent d'Origène.

4° L'auteur des *Philosophumena* nous apprend au commencement de sa préface qu'il avait déjà réfuté tous les hérétiques dans un autre ouvrage : « J'ai autrefois, dit-il, exposé leurs dogmes en les réfutant, non point en détail, mais d'une manière générale (2). » Parmi les ouvrages d'Origène, on n'en trouve pas un seul qui présente une réfutation générale des hérésies.

5° L'orthodoxie d'Origène a été dans l'Eglise un grand sujet de controverse ; ses opinions ont été citées dans plusieurs conciles, et particulièrement au cinquième concile général, qui fut le deuxième de Constantinople. Dans les longues discussions que les Ariens soutenaient contre les catholiques, l'autorité d'Origène fut invoquée par les deux partis ; ni l'un ni l'autre ne fit mention d'un ouvrage de cet écrivain contre toutes les hérésies. Cependant, au milieu des controverses qui divisaient alors les esprits, ce livre, plus que tout autre, aurait pu fournir des arguments. La profession de foi que l'auteur a mise à la fin de sa réfutation aurait été, sans doute, alléguée.

6° Comment supposer aussi que les Pères de l'Eglise qui ont défendu la mémoire d'Origène et loué la pureté de sa foi, n'aient jamais mentionné ce livre pour prouver que son auteur avait été la terreur des hérétiques et était resté toujours fidèle à la doctrine catholique ? Saint Pamphile, cinquante ans

(1) EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VI, cap. xix.

(2) Ὡς καὶ πάλαι μετρίως τὰ δόγματα ἐξεθέμεθα ὡς κατὰ λεπτόν ἐπιδείξαντες, ἀλλὰ ἀδρομερῶς ἐλέγξαντες. (*Philosophum.*, p. 2, l. 25, 26, 27.)

après la mort d'Origène, écrivit son apologie. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze avaient étudié ses ouvrages et composé, sous le titre de *Philocalie*, un recueil de tous les passages remarquables qu'ils y avaient trouvés. Comment expliquer que ces auteurs, zélés défenseurs de la gloire d'Origène, n'aient point montré, en répondant à ses calomnieux, qu'il n'était tombé dans aucune des anciennes hérésies, mais qu'il les avait au contraire réfutées ?

7° On peut voir par l'histoire ecclésiastique qu'un usage établi dans la primitive Eglise, était d'éclairer la foi des chrétiens et de les préserver de l'erreur en répandant parmi eux des ouvrages où toutes les hérésies étaient exposées et combattues. Saint Irénée, saint Hippolyte, Rhodon, Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Epiphane, Théodoret ont tous écrit des livres semblables. Eusèbe et Théodoret nous laissent entendre qu'ils en avaient entre les mains beaucoup d'autres dont ils ne connaissaient pas les noms. La plupart de ces écrivains ne craignaient pas d'emprunter à leurs devanciers. Ils ne consultaient pas leur propre gloire, mais le bien des fidèles, et transportaient ainsi dans leurs ouvrages ce qu'ils croyaient mieux exprimé par leurs prédécesseurs. C'est ainsi que Tertullien, saint Hippolyte, saint Epiphane, Théodoret ont fait de nombreux emprunts à saint Irénée. Et comment pourrait-on expliquer le silence de tous ces auteurs sur un ouvrage d'Origène contre toutes les hérésies ? Théodoret seul a souvent recours à son autorité, et nous prouverons bientôt par des arguments, qui peut-être ne paraîtront pas sans force, qu'il connaissait le traité *contre toutes les hérésies*, qui nous occupe en ce moment, et qu'il ne l'attribuait pas à Origène.

8° A ces preuves j'en ajouterai d'autres, que me suggèrent les faits mentionnés dans l'ouvrage, ainsi que le caractère de son auteur.

L'auteur des *Philosophumena* était à Rome sous les pontificats de saint Zéphyrin et de saint Calliste. Il y jouissait d'une grande influence, on peut même conclure de ses propres paroles, qu'il était à la tête d'un *parti considérable*. Au commencement de son ouvrage, il rappelle qu'il possède une juridiction épiscopale ἀρχιερατείας, et, au neuvième livre, il parle des chrétiens qu'il avait excommuniés (1). Comment attribuer cette autorité à Origène, dont le séjour à Rome, loin d'avoir duré plusieurs années, comme le croit M. Miller, n'a été que d'une courte durée ? On lit dans l'histoire d'Eusèbe : « Adamantius, c'était alors le nom d'Origène, fit un voyage à Rome, comme il l'a écrit lui-même, en disant qu'il avait désiré de voir cette Eglise romaine, une des plus anciennes. Après y avoir séjourné peu de temps, il retourna à Alexandrie (2). » Je ne crois pas qu'on puisse, comme l'a fait M. Miller, traduire οὐ πολὺ διατρίψας par ces mots : *in ea urbe aliquot annos commorasse*. M. Ch. Lenormant a dit, avec une judicieuse réserve : « Il est constant qu'Origène vint à Rome sous le pontificat de saint Zéphyrin ; on ne sait pas quelle fut la durée de son séjour (3). » Eusèbe affirme qu'elle ne fut pas longue, et il me semble que les morceaux traduits par M. Lenormant lui-même, suffisent pour prouver que l'auteur des *Philosophumena* a longtemps résidé dans cette ville. J'y trouve en effet ces paroles : « Cette école ne fit que s'étendre et gagner de la consistance sous la protection de Zéphyrin et de Calliste, et en dépit de mes protestations multipliées. En effet, je ne perdais aucune occasion de réfuter ces doctrines, et je

(1) Ἐκβλητοὶ τῆς ἐκκλησίας ὑφ' ἡμῶν. (*Philosophum.*, lib. IX, p. 290, l. 38.)

(2) Ὁ γάρ τοι Ἀδαμάντιός ποῦ γράφει λέγων· Εὐξάμενος τὴν Ῥωμαίων ἀρχαιοτάτην ἐκκλησίαν ἰδεῖν, ἐνθα οὐ πολὺ διατρίψας, ἐπάνευσιν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν. (EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VI, cap. XII.)

(3) Controverse sur les *Philosophum.* d'Origène, p. 41.

les forçais, malgré eux, de confesser la vérité. La confusion qu'ils ressentaient les obligeait alors de se ranger à mon avis ; mais bientôt ils retombaient dans le même borbier (1). » Et ailleurs : « Zéphyrin, lorsque je lui donnais des conseils, ne montrait aucune obstination ; mais quand il se retrouvait seul avec Calliste, il se laissait entraîner aux opinions de Cléomène (2). » Ces textes prouvent que l'auteur se trouvait à Rome sous le pontificat de saint Zéphyrin. Ceux que je vais citer montreront qu'il y résidait encore au temps de saint Calliste : « Après sa mort (de Zéphyrin), Calliste, arrivé au terme de son ambition, condamna Sabellius comme hérétique, à cause de la crainte qu'il avait de moi, et parce qu'il s'imaginait, par une déclaration de principes conformes aux miens, prévenir la dénonciation que je pourrais porter contre lui devant les églises (3). » Dans un autre endroit : « Séduits par une coupable indulgence, une foule de gens dont la conscience n'était pas tranquille, et quelques-uns d'entre eux, excommuniés par nous après une instruction solennelle, ont trouvé auprès des siens un refuge et ont rempli son école (4). » Et ailleurs : « Alcibiade, pensant surpasser Calliste en audace, vint à Rome... (5). » Il me paraît impossible, d'après le sens de ces paroles, de soutenir que notre auteur n'a fait à Rome qu'un séjour de peu de durée.

Quant au caractère de l'auteur, il est violent et emporté ; il n'use d'aucun ménagement dans sa polémique contre les hérétiques. Il attaque Calliste avec une rudesse dont on ne trouve d'exemple que dans Vigilance et Tertullien. Comment Origène, dont le caractère était plein de douceur et de mansuétude, et qui disait en écrivant contre Celse : « Pour nous conformer aux paroles de Jésus-Christ, nous nous efforçons

(1) *Controverse sur les Philosophum.* d'Origène, p. 17. — (2) P. 21. — (3) P. 24. — (4) P. 25. — (5) P. 27.

de sentir, de penser et d'agir comme lui. Calomniés, nous bénissons; persécutés, nous souffrons; diffamés, nous supplions. Nous ne voudrions pas dire du mal de ceux qui pensent différemment de nous; mais nous ferions tous nos efforts pour les ramener à de meilleurs sentiments... Ceux qui comprennent ces mots : *Bienheureux sont les pacifiques, bienheureux ceux qui sont doux*, ne peuvent détester les hommes qui pervertissent les doctrines chrétiennes. Ils ne donnent pas les noms de *Circé* et de *sorcier rusé* aux personnes qui ont été entraînées dans l'égarement (1). » Comment un homme doué d'une si grande modération, et qui ne se rend pas à Rome dans le désir d'y livrer des combats, mais pour y admirer une des plus anciennes églises, comment aurait-il pu profiter du peu de temps qu'il a passé dans cette ville « οὐ πολλὸν διατρίψας » pour se placer à la tête d'une des principales églises, pour en excommunier les membres, pour attaquer, tout étranger qu'il était et devant des chrétiens qu'il connaissait seulement depuis quelques jours, le successeur de Zéphyrin, le pontife qui occupait la chaire de Pierre, et pour lancer contre lui les plus violentes invectives avec cette amertume et cet emportement qu'il avait auparavant condamnés. Il aurait appelé Calliste un voleur (2), un scélérat (3), un imposteur (4), un blasphémateur impie (5), un homme déloyal (6), un cœur plein de venin (7), un ambitieux à la chasse d'un évêché (8), un vilain qui se roule dans la boue (9)... Et après ces exploits, il serait retourné à Alexandrie. Tous ces faits auraient été compris par Eusèbe dans cette courte phrase : « οὐ πολλὸν διατρίψας ἐπ'ἀνείσειν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ! »

9° Si nous venons à l'examen de l'ouvrage, il nous sera

(1) Orig., édit. des Bénédict., IV, p. 694.

(2) *Philosophum.*, lib. IX, p. 286, l. 18. — (3) P. 284, l. 12, et p. 289, l. 1. — (4) P. 289. — (5) P. 291, l. 70. — (6) P. 289, l. 2. — (7) P. 289, l. 3. — (8) P. 289, l. 97. — (9) P. 279, l. 44.

encore plus difficile de l'attribuer à Origène. Quel est le dessein de l'auteur ? Il veut montrer que toutes les hérésies sont sorties de la philosophie grecque, que les Pérates sont des rejets de l'astrologie, que les Séthiens ont pris leurs dogmes à Musée, Linus et Orphée, que les Gnostiques ont puisé leur système dans les doctrines de Pythagore et de Platon, que Marcion a emprunté ses enseignements à Empédocle, les Docètes aux philosophes physiciens, Monoïme aux poètes et aux mathématiciens, et les autres sectes diverses aux écoles de philosophie qui leur correspondent. Les opinions d'Origène étaient bien différentes. Il croyait que la philosophie devait préparer les hommes au christianisme ; il se servait souvent des paroles mêmes de Platon pour prouver la vérité, comme nous le voyons dans l'épître de saint Jérôme à Pammachius (1). L'on sait qu'au cinquième concile général de Constantinople ses erreurs ont été attribuées à son amour pour Platon. Voici comment s'exprime l'historien du concile : « Hæc furiosus ille docet : ante corpus ipsum anima est, quæ quidem in cœlis peccata commiserit..... alia hujus generis absurda prorsus, et aliena impie per blasphemiam effutit, *Platonicis opinionibus*, simplicem Aristotelicorum dogmatum sinceritatem miscens atque confundens (2). »

Si Origène avait composé le livre des *Philosophumena*, loin de s'emporter contre la philosophie grecque et de prétendre que l'hérésie lui avait emprunté ses dogmes, il en aurait parlé avec honneur. Elevé dans ses écoles, il l'étudiait, la méditait assidûment et l'aimait trop pour la déprécier et la placer au-dessous des sectes hérétiques. Loin de la regarder comme la source des hérésies, il l'estimait une excellente préparation au christianisme : « La philosophie, dit-il, est aussi nécessaire à

(1) S. HIER., *Epist.* LXXXIII, edit. Migne.

(2) *Summa conciliorum*, edit. Bail., t. I, p. 160.

la *théologie*, qu'elle l'est à la *géométrie*, à la *musique*, à la *grammaire*, à la *rhétorique* et à l'*astronomie* (1). »

Le mot de philosophie dans les écrits d'Origène s'entend ordinairement de la philosophie grecque, et la *théologie* de son temps n'est pas autre chose que la doctrine chrétienne. Ailleurs il ajoute : « S'il était possible que tout le monde abandonnât les affaires de la vie pour se livrer à la philosophie, on ne devrait pas suivre d'autre route que celle-là. On n'en trouverait que plus facilement dans l'Evangile, pour ne rien dire de plus, les dogmes que l'on doit croire; on n'en expliquerait que plus aisément les énigmes des prophètes, les paraboles de l'Evangile et les autres nombreux symboles ou commandements (2). »

Il prétend même que la religion chrétienne est intimement unie à la philosophie, et voici la raison qu'il en donne : « La philosophie veut faire de nous des sages (3). » Il ajoute : « Si la philosophie est la science des choses divines et humaines et de leurs causes premières (4), je dis qu'un homme sage ne rejettera pas ce qu'un philosophe chrétien aura écrit sur la religion, et qu'il ne sera ni trompé, ni embarrassé, car ce n'est pas la vraie philosophie qui jette dans l'erreur, mais l'ignorance; la science et la vérité, qui naissent toutes deux de la philosophie, sont de toutes les choses les plus stables (5). »

Tous les écrits d'Origène révèlent ce sentiment, dont il était profondément pénétré, que la philosophie, et surtout celle de

(1) *Epist. ad Greg. Thaum.*, vol. I, p. 30.

(2) Λεκτέον ὅτι εἰ μὲν οἷον τε πάντας καταλιπόντας τὰ τοῦ βίου πράγματα σχολάζειν τῷ φιλοσοφεῖν, ἄλλην ὁδὸν οὐ μεταδιωκτέαν οὐδεμί, ἢ ταύτην μόνην εὐρεθήσεθαι γὰρ καὶ ἐν τοῖς εὐαγγελίοις οὐκ ἐλάττων, ἵνα μὴ φορτικὸν τι εἴπω, ἐξήτασις τῶν πεπιστευμένων, καὶ διήγησις τῶν ἐν τοῖς προφήταις αἰνυμάτων, καὶ τῶν ἐν τοῖς εὐαγγελίοις παραβολῶν, καὶ ἄλλων μυρίων συμβολικῶς γεγενημένων ἢ νενομοθετημένων. (ORIG., *contra Celsum*, t. I, lib. I, § 9, p. 327.)

(3) *Contra Cels.*, t. I, lib. III, p. 476. — (4) *SAP.*, VII, 25, 26. —

(5) *Contra Cels.*, III, 72; I, 494.

Platon, est intimement unie à la science de la religion.

Ajoutons que l'auteur des *Philosophumena* ne prend aucun soin de distinguer dans la philosophie les vérités qui appartiennent au christianisme de celles qui lui sont étrangères; Origène, au contraire, discerne avec beaucoup d'attention ces éléments, que l'on peut appeler *purs* et qu'il restitue à la religion, à laquelle ils doivent appartenir, de ceux que l'on peut qualifier du nom d'*impurs* et qui sont propres à la philosophie. Cette distinction ressort des paroles suivantes : « La philosophie n'est pas en tout contraire à la loi de Dieu ; elle ne lui est pas conforme en tout. Plusieurs philosophes n'admettent qu'un seul Dieu, créateur de toutes choses. En ce point ils s'accordent avec la loi divine. Ils ajoutent que Dieu a tout fait et qu'il gouverne tout par son Verbe ; que c'est le Verbe qui modère tout. Ils sont d'accord là-dessus non-seulement avec la loi mais encore avec les Evangiles. En morale et en physique ils ont presque les mêmes sentiments que nous, mais ils s'éloignent de nos opinions lorsqu'ils disent que la matière est coéternelle à Dieu, que Dieu ne prend aucun soin des mortels et que la Providence s'est retirée au-dessus de la lune. Ils s'éloignent de nous quand ils font dépendre la vie des hommes du cours des astres ; quand ils assurent que le monde n'a point eu de commencement et qu'il n'aura point de fin. On trouve encore beaucoup d'autres points par lesquels ils se rapprochent ou s'éloignent de nous (1). » Enfin Origène avait composé ses *Stromates* en vue de montrer les rapports et les divergences qui existent entre la religion chrétienne et la philosophie. Il y exposait les opinions qui sont propres à l'une et à l'autre, et confirmait tous les principes du christianisme par des citations de Platon, d'Aristote et des autres philosophes célèbres.

(1) T. II, Hom. XIV, in *Genes.*, p. 98.

Il croyait même que les Grecs avaient emprunté à l'Écriture sainte les vérités qu'ils connaissaient, comme on le voit dans ce passage, où son dessein paraît être de prouver que Platon a puisé dans les prophètes : « Nous supposons que Platon a puisé des documents dans les prophètes..... il nous reste à démontrer que nous n'avons pas emprunté aux Grecs ni à Platon ce que nous avons dit sur le séjour céleste, mais que Platon et les Grecs, plus jeunes que Moïse et que la plupart des prophètes, ayant mal entendu des écrivains qui en avaient parlé en termes obscurs, ou après avoir lu l'Écriture sainte, ont ainsi parlé de ce séjour (1). » Dans un autre endroit il prétend que Dieu a révélé aux philosophes toutes les vérités qui se trouvent dans leurs ouvrages : « Dieu, dit-il, leur a révélé ces choses et toutes les bonnes pensées qu'ils ont exprimées (2). » Car il croit que l'homme n'a pas une raison assez puissante, une conception assez vive et une intelligence assez profonde pour découvrir Dieu par ses propres forces et sans le secours divin, c'est pourquoi il dit : « C'est une chose prouvée pour nous que la nature humaine n'est pas capable de chercher et de trouver Dieu, si elle n'est aidée par celui qu'elle cherche (3). »

En étudiant ses ouvrages on reconnaît facilement qu'il regardait l'Écriture sainte et la tradition comme les sources de la vérité, mais il leur donnait la philosophie pour auxiliaire. Il l'affirme clairement dans le traité *des Principes*. « L'homme, dit-il, qui désire se former un corps de doctrine doit, d'après le précepte qui dit : *Eclairez-vous par la lumière de la science*, se servir de ces éléments comme d'un fondement, afin que par des assertions claires et certaines sur chaque question il découvre le vrai, et qu'il forme ce corps de doctrine par les exemples et les affirmations qu'il

(1) Cf. *de Principiis*, III, c. 6, § 1, p. 152. — *Ibid.*, VII, 30, p. 715.
— (2) *Contra Cels.*, VI, 3, p. 631. — (3) *Contra Cels.*, VII, 42, p. 725.

trouvera, soit dans l'Ecriture sainte, soit dans ses conséquences.... (1). » Après avoir prouvé que la philosophie est utile à l'intelligence de la doctrine chrétienne, il ne serait pas juste de supposer qu'Origène fit un ouvrage pour démontrer qu'elle lui a été nuisible et que les hérétiques n'ont pu établir leurs erreurs qu'en s'attachant à la philosophie.

10° On ne remarque pas non plus dans l'ouvrage qui nous occupe cette intelligence, cette perspicacité que l'on admire dans tous les écrits d'Origène. On n'y trouve pas ce style piquant, hardi, nerveux, plein d'images et de contrastes. La composition du livre nouvellement publié est plus faible ; elle semble appartenir à un auteur peu habitué à écrire. S'il se hasarde à lancer le sarcasme ou à plaisanter, ses expressions ne tombent pas toujours d'une manière heureuse. Les hommes qu'il combat sont les plus grands astronomes de l'antiquité : c'est Archimède, Hipparque, Ptolémée qu'il tourne en ridicule ; ce sont ceux de nos papes, qui ont toujours été placés parmi les plus saints et les plus orthodoxes, dont il attaque la morale et la foi.

Son livre n'est qu'une compilation sans art, il a emprunté à divers auteurs divers lambeaux pour les coudre à la hâte et sans prendre toujours la peine de les joindre. Sextus Empiricus lui a fourni douze pages au quatrième livre et trois au dixième. Au cinquième livre, il emprunte à saint Irénée vingt-deux pages, copiées si exactement qu'on pourrait, en rapprochant les deux textes, les corriger aisément l'un par l'autre. Il en a tiré sept de Josèphe, au neuvième livre, et nous pouvons

(1) Præf. ad librum *de Principiis*, l. I, § 10, p. 49. Ailleurs Origène dit que la raison, c'est-à-dire la philosophie doit fortifier notre foi. *Προσπαράλαβάνομεν εἰς τὴν φαινομένην ἡμῖν ἀποδείξιν τῶν λεγομένων μαρτύρια τὰ ἐκ τῶν πεπιστευμένων ἡμῖν θείων γραφῶν, τῆς τε λεγομένης παλαιᾶς διαθήκης, καὶ τῆς καλουμένης καινῆς, λόγῳ τε πειρώμεθα κρατύνειν ἡμῶν τὴν πίστιν.* (*De Princip.*, lib. IV, § 1, p. 156.)

présumer que chacune des sectes, dont il ne fait qu'exposer les doctrines, lui a fourni également des morceaux considérables. Il est vrai cependant que l'auteur paraît doué, comme Origène, d'une vaste érudition; il cite une multitude de passages soit des philosophes grecs, soit de l'Ecriture sainte. Toutefois ces citations, souvent peu liées ensemble, me paraîtraient une raison de plus pour ne pas attribuer à Origène une compilation mal exécutée.

On sait que ce docteur fut un des génies les plus féconds de l'Orient. Nous n'avons qu'une faible partie de ses écrits, et ce qui nous reste indique une grande originalité d'esprit. Son imagination, également admirée des païens et des chrétiens, était vive et intarissable. On assure qu'il dictait en même temps à douze tachygraphes. Versé dans toutes les sciences, il connaissait peut-être mieux qu'aucun de ses contemporains le sens des divines Ecritures; il avait lu et jugé les ouvrages des philosophes anciens et ceux des hérétiques. Aussi dans les volumineux traités qu'il nous a laissés, on trouve des documents précieux sur Héraclite, Pythagore, Empédocle, Platon, Aristote, Epicure et sur plusieurs autres sages de la Grèce. Il nous donne des notions justes sur les Ophites, les Ébionites, les Valentinien, les Basilidiens, et quelques autres sectes contemporaines ou appartenant à des temps antérieurs. Tel était cet homme vraiment digne de l'estime que tous les siècles lui ont accordée. Et cet esprit si fécond aurait composé le livre qui est sous nos yeux! Il aurait emprunté quinze pages à Sextus Empiricus, vingt-deux à saint Irénée, sept ou huit à Josèphe, sans nommer aucun de ces auteurs, lorsqu'il les copie; et sans jamais nous transmettre ses propres idées il aurait reproduit servilement les pensées et même les expressions des autres! Il se serait borné à raconter des erreurs sans les réfuter, content de remplir le rôle d'un compilateur! Il aurait ici abandonné sa propre méthode et celle de tous les

grands maîtres de la science ecclésiastique, qui ne manquent jamais de discuter et de réfuter les doctrines erronées qu'ils exposent. Et enfin, faisant dans un dixième livre l'analyse de son ouvrage, il aurait simplement copié ce qu'il avait écrit dans les livres précédents !

11° M. Jacobi a remarqué, dans sa dissertation sur les opinions du gnostique Basilide, que le style du manuscrit nouvellement publié n'avait pas les caractères de celui d'Origène. « In hoc, dit-il, a vero aberrasse videtur editor diligentissimus, quod Origenis esse putat, quum neque ingenii acumine neque cogitandi vel dicendi ratione auctor cum Origene sit comparandus (1). »

12° L'étalage de science que M. Lenormant a remarqué dans ce livre, l'a déterminé surtout à l'attribuer à un des écrivains de l'église d'Orient, et parmi ceux-ci, personne ne lui a paru avoir plus de droits qu'Origène à un tel ouvrage. L'honorable critique a cru remarquer dans les controverses de la primitive Eglise deux genres très-différents : le premier, qui consistait à faire usage des auteurs profanes ; le second, à ne se servir que de la sainte Ecriture. L'un appartient à l'Orient, l'autre à l'Occident. Plein d'une respectueuse déférence pour l'autorité de M. Lenormant, je lui soumettrai néanmoins mes doutes sur ce sujet. Ne trouve-t-on pas dans Minutius Félix et dans Tertullien, l'un et l'autre écrivain de l'église d'Occident, et contemporains de notre auteur anonyme, ce même étalage de science que l'on remarque dans les *Philosophumena* ? Tertullien, aussi bien qu'Origène, cite un grand nombre d'ouvrages profanes. Il existe cependant une différence entre eux : Origène les admire ; Tertullien, semblable en cela à l'auteur des *Philosophumena*, les raille et les réprouve.

13° L'auteur des *Philosophumena* parle de quelques hérési-

(1) *Basillidis philosophi gnostici sententiæ*, p. 1, auct. Jacobi.

ques, dont les ouvrages d'Origène ne font aucune mention, et nous trouvons aussi chez ce philosophe des sectes qui ne sont pas citées dans notre ouvrage. Comment expliquer qu'Origène n'ait jamais attaqué Sabellius dans ses divers traités, s'il connaissait déjà ses erreurs? Et pourquoi, s'il était l'auteur de l'ouvrage qui nous occupe, n'aurait-il pas parlé de Bérille de Bosra, dont il avait réfuté les erreurs? Pourquoi n'aurait-il jamais rappelé dans ses volumineux ouvrages plusieurs hérétiques qu'il aurait combattus dans les *Philosophumena*, Monoïsme, Justin, les Pérates, etc. Il passe sous silence Apsétus, dont l'histoire est si curieuse, Calliste et les Callistiens, contre lesquels notre auteur se déchaîne avec tant de force. Ajoutons que cet écrivain contredit les opinions mêmes d'Origène. L'un prétend qu'Elchasaï n'a commencé à paraître qu'après l'empire de Trajan, l'auteur soutient qu'il a été connu à Rome sous la domination de ce prince. Eusèbe nous assure que c'est seulement vers la fin de sa vie et après la mort d'Héraclas, sous l'épiscopat de saint Denys d'Alexandrie, qu'Origène a écrit contre les Elchasaïtes. Origène leur reprochait de rejeter plusieurs livres de l'Écriture sainte et de ne pas recevoir l'épître de saint Paul aux Hébreux. Pour un écrivain aussi versé que lui dans la science des divines Écritures, c'était là une des erreurs les plus graves. Or, les *Philosophumena* ne leur adressent pas ce reproche. Origène s'élève contre les Elchasaïtes avec une sainte indignation de ce qu'ils soutenaient qu'un homme traîné devant les persécuteurs pouvait renoncer à sa foi en paroles sans renier la foi qui était dans son cœur. On comprend cette indignation dans Origène qui, dès l'enfance, avait exhorté au martyre son père Léonide, et avait souvent encouragé les chrétiens à souffrir les persécutions plutôt que d'abandonner leurs croyances; mais, s'il était l'auteur des *Philosophumena*, pourquoi le même caractère ne s'y révélerait-il pas? Au lieu de parler de l'ange qui porte aux El-

chasaites leur livre mystérieux, et de donner la mesure de la taille et de la grosseur prodigieuse de ce messager céleste, pourquoi n'aurait-il pas de nouveau condamné dans ces sectaires le mépris des saintes Ecritures et le reniement de la foi devant les tyrans?

De semblables contradictions reparaissent dans l'article des Ebionites. Selon notre auteur, ces sectaires pensaient, comme Cérinthe et Carpocrate, que Jésus-Christ n'était point né d'une vierge, mais de Joseph et de Marie. Dans son Commentaire sur saint Matthieu et dans son traité contre Celse, Origène prétend que les Ebionites étaient divisés en deux sectes, dont l'une croyait que Jésus était né de Joseph et de Marie, et l'autre enseignait qu'il avait été conçu du Saint-Esprit dans le sein de la sainte Vierge. Mais voici une contradiction plus forte : Origène, très-versé dans l'étude de l'hébreu, savait que, dans cette langue, le mot *Ebion* signifie *pauvre*. Plusieurs autres Pères de l'Eglise grecque et latine ont cru que la dénomination de cette secte avait été tirée du nom d'Ebion, chef de ces hérétiques. Or Origène affirme qu'ils tiraient ce nom de la pauvreté qu'ils pratiquaient; car chez les Juifs *Ebion* signifie *pauvre*... (1). Quant à l'auteur des *Philosophumena*, il entend par Ebion, comme la plupart des Pères de l'Eglise, le chef d'une secte (2).

En avançant, nous allons rencontrer d'autres contradictions. L'auteur des *Philosophumena* avait certainement lu saint Irénée; il lui a emprunté un grand nombre de passages, et a fait voir par ces nombreux emprunts qu'il le connaissait parfaitement. Origène, au contraire, ne cite pas une fois saint Irénée; il semble même n'avoir jamais vu

(1) Ἐπώνυμοι τῆς κατὰ τὴν ἐκδοχὴν πτωχείας τοῦ νόμου γεγεννημένοι. (*Contra Celsum*, II, 1.)

(2) Τὸν δὲ Χριστὸν ἐκ τῆς τῶν γνωστικῶν καὶ Κηρίνου καὶ Ἐβίωνος σχολῆς ἀποσπάσας φάσκει τοιοῦτω τινὶ τρόπῳ πεφνηέναι. (*Philosophum.*, p. 257, l. 66.)

ses ouvrages, car il paraît n'avoir eu aucune connaissance de certains hérétiques dont saint Irénée a parlé. Dans son traité contre Celse, répondant à ce philosophe, qui lui nommait parmi plusieurs hérétiques la secte des Marcelliniens dont Marcellina était le chef, et les Harpocratiens qui descendaient de Salomé, Origène déclare qu'il ne connaît ni les uns ni les autres et qu'il ne les a rencontrés nulle part, quoiqu'il ait recherché avec soin les doctrines diverses des hommes. Si ce célèbre philosophe d'Alexandrie avait connu les ouvrages de saint Irénée, il y aurait trouvé un article sur Marcellina et ses disciples; il y aurait copié, pour le transporter dans le livre des *Philosophumena*, l'article des Harpocratiens, et dans sa réponse à Celse il aurait tenu un langage très-différent.

14° En examinant la profession de foi placée à la fin du dixième livre, on est surpris que le savant M. Miller l'ait attribuée à Origène. Les mots grecs *Οριγένης καὶ Οριγένους δόξα* (1) placés à la marge du manuscrit sont une des plus graves erreurs dans lesquelles un copiste ait pu tomber. Une légère connaissance de l'histoire ecclésiastique et des discussions religieuses au n° siècle, la doctrine, les expressions de l'auteur, tout montre que cette profession de foi n'est pas d'Origène.

Ce Père de l'Eglise, en parlant des trois personnes divines, les appelait toujours des hypostases, *ὑποστάσεις*, mot emprunté à la philosophie grecque, qui lui était si familière. Les écrivains grecs de l'Eglise latine emploient plutôt le mot *πρόσωπον*. Ce ne fut qu'après le concile d'Alexandrie en 362 que l'expression de trois hypostases fut adoptée par l'Eglise latine en opposition aux dogmes de Sabellius. Indépendamment du mot d'hypostase, Origène se servait souvent aussi de plu-

(1) Cf. p. 331.

sieurs autres expressions qui lui sont familières. Il appelait le verbe *αὐτολόγος, αὐτοσοφία, αὐταλήθεια* (1). Comme la plupart des Pères d'Alexandrie, il distinguait le *λόγος ἐνδιάθετος* et le *λόγος προφορικός*, expression depuis longtemps consacrée. Rien de tout cela ne se trouve dans la profession de foi de notre auteur. Le mot *ὑπόστασις* n'est pas employé une seule fois dans son livre. Nous n'y rencontrons pas non plus, il est vrai, le mot de *πρόσωπον*. Mais dans un autre endroit, où l'auteur accuse Calliste d'être tombé dans l'hérésie des Noétiens, il se sert de l'expression *πρόσωπον* et non de *ὑπόστασις* pour exprimer l'idée d'une personne divine. L'auteur des *Philosophumena*, à l'exemple des Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, et surtout de Tertullien, établit une différence entre le Verbe reposant dans le sein de Dieu, *ἐνδιάθετος*, et le Verbe manifesté au monde. Mais ici notre auteur manque de l'expression consacrée; et, au lieu de dire comme Origène et tous les Alexandrins, *λόγος προφορικός*, il dit *ἡμὰ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου γενόμενος, φωνή* (2).

L'auteur des *Philosophumena* ne fait pas mention du Saint-Esprit, et l'on sait qu'Origène s'est exprimé très-clairement sur les trois personnes divines de la sainte Trinité (*ἡμεῖς δὲ τρεῖς ὑποστάσεις πειθόμενοι τυγχάνειν τὸν πατέρα, καὶ τὸν υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα*) (3). Il mentionne la réelle existence, la personnalité distincte, la consubstantialité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en les désignant par les noms de Trinité souveraine (*ἀρχὴ τριάς*) (4), de Trinité sainte et adorable (*ἡ ὁρθὴ πίστις τῆς προσκυνητῆς καὶ ἀγίας τριάδος*) (5). Dans son livre des *Principes*, il parle encore des trois personnes divines et les déclare placées au-dessus et en dehors du temps et de l'espace.

Je pourrais citer dans ses ouvrages un grand nombre de

(1) *Contra Celsum*, III, 41. — (2) *Philosophum.*, p. 333, l. 92.

(3) ORIGÈNE, *Comment. in Joan.*, t. II, edit. Huet., n. 6. — (4) *In Matth.*, n. 31. — (5) *Psalm.* 147, 43.

passages, où il s'explique de la manière la plus claire et la plus complète sur le dogme de la sainte Trinité. Je me bornerai à faire remarquer une des opinions particulières à Origène, et qui se trouve en contradiction avec la profession de foi de notre auteur. Origène disait que l'action du Père se rapporte à tout ce qui est; celle du Verbe, à la créature intelligente; celle du Saint-Esprit, à la créature régénérée par le baptême, et c'est par cette idée qu'il cherche à s'expliquer la gravité du péché contre le Saint-Esprit (1). Or, non-seulement notre auteur ne parle pas du Saint-Esprit, mais il déclare en outre que le Fils a tout fait, le monde, les créatures animées et inanimées : « Sur l'ordre du Père, dit-il, le Verbe créa le monde en détail pour plaire à Dieu. Il fit mâles et femelles les êtres qui devaient se reproduire; quant à ceux qui n'étaient que pour l'usage ou le service des autres, il les fit mâles, ou propres à vivre sans femelles, ou ni mâles ni femelles.... » (2)

Ces paroles sont en contradiction avec ces autres paroles d'Origène « que l'action du Fils ne peut s'appliquer qu'aux êtres intelligents, τοῦ δὲ υἱοῦ ἡ δύναμις ἄριστα λόγικα μόνα διατείνει. » Origène émet encore cette opinion au livre *des Principes*. « Dieu le père est partout et renferme tout, les êtres animés et ceux qui sont inanimés, ceux qui ont une raison et ceux qui n'en ont pas. La puissance du Fils ne s'étend qu'aux êtres animés.... (3) » Enfin Origène avait, au jugement de ses contemporains, expliqué si clairement

(1) *Princip.* l. 3, n. 5.

(2) Καλεῦντος πατρὸς γίνεσθαι κόσμον τὸ κατὰ ἐν Λόγῳ ἀπετελεῖτο ἀρέσκων θεῷ. Καὶ τὰ μὲν ἐπὶ γενέσει πληθύνοντα, ἄρσενα καὶ θήλεα εἰργάζετο· ὅσα δὲ πρὸς ὑπηρεσίαν καὶ λειτουργίαν, ἡ ἄρσενα ἢ θηλείων μὴ προσδεόμενα, ἡ οὔτε ἄρσενα, οὔτε θήλεα... (*Philosophum.*, p. 335, l. 94.)

(3) Ὁ μὲν θεὸς καὶ πατὴρ εἰς πάντα διήκει καὶ πάντα συνέχει ἄψυχά τε καὶ

la doctrine catholique sur la sainte Trinité, qu'il fut appelé par les évêques d'Arabie pour combattre Bérylle de Bosra.

15° Je rencontre ici une autre objection contre l'opinion de M. Miller. L'auteur des *Philosophumena* se plaint d'être accusé de dithéisme par le pape Calliste ; si l'ouvrage appartenait à Origène, ce serait encore là une erreur dont ses ennemis l'auraient faussement accusé. Or, nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique de Socrate (1) un chapitre consacré à reproduire les accusations portées contre Origène. Il nous apprend qu'un certain nombre de prélats, Méthodius, évêque d'Olinthe, Eustathe, évêque d'Antioche, Apollinaire, Théophile et plusieurs autres lui avaient attribué beaucoup d'erreurs et d'impiétés, et il ajoute : « Je trouve la justification d'Origène dans les accusations de ses ennemis ; car parmi tout ce qu'ils reprennent, ils ne lui reprochent rien sur la sainte Trinité. » Si un pontife comme saint Calliste, évêque de Rome et martyr, avait accusé Origène de dithéisme, ses nombreux adversaires, les docteurs et les évêques, juges attentifs de toutes les discussions théologiques, auraient-ils manqué de répéter cette accusation ? Socrate ne l'aurait-il pas connue ? et aurait-il pu dire que ses ennemis ne lui avaient jamais reproché aucune erreur sur la sainte Trinité ? Ceux qui n'admettent pas l'autorité du souverain pontife reconnaissent néanmoins qu'au temps où Socrate écrivait son histoire, cette autorité était déjà très-puissante dans l'Eglise. Par conséquent, Socrate n'aurait pu tomber dans une pareille erreur. L'accusation portée par Calliste contre Origène lui aurait paru bien plus grave que celles de Métho-

ἐμψυχα, λογικά τε καὶ ἀλογα· τοῦ δὲ γινῶν ἡ δύναμις εἰς λογικά μόνον διατείνεται..

(Orig., lib. de Princip., I, 3, n. 5.)

(1) Liv. VI, c. 13.

dius, d'Eustathe, d'Apollinaire, de Théophile et des autres évêques ; il en aurait fait mention.

16^e La lecture des ouvrages d'Origène et l'histoire des controverses religieuses du III^e siècle nous apprennent que ce philosophe avait sur la durée des peines de l'enfer des opinions qui lui étaient particulières. Il prétendait qu'après un temps de supplice déterminé il y aurait une réhabilitation générale et définitive de toutes les créatures. Cette opinion se trouve consignée dans son ouvrage contre Celse, dans son traité des *Principes*, dans ses commentaires sur l'Evangile de saint Matthieu et sur celui de saint Jean (1); saint Augustin en fait mention dans la *Cité de Dieu*. Après avoir parlé de ceux qui prétendent que les peines de l'enfer ne seront pas éternelles, « Origène, dit-il, fut encore plus indulgent. Il pensait que les mauvais anges et le démon lui-même, après de longs et de graves supplices proportionnés à leurs crimes, seraient délivrés de ces tourments et associés aux anges » (2). Saint Jérôme lui-même soutint quelque temps cette opinion, mais il renonça dans la suite à tout ce qu'il avait emprunté aux doctrines d'Origène.

Comment donc attribuer à Origène une profession de foi où l'on trouve ces mots : « Par cette connaissance vous échapperez au feu qui vous menace, au jugement divin, à l'obscurité ténébreuse du Tartare qui n'est pas illuminé par la voix du Logos, au brasier du lac qui ne cesse jamais de couler (ἀέννας), au regard toujours fixe et menaçant (ὄμμα ἀει μένον ἐν ἀπειλῇ) des anges vengeurs du Tartare, et au ver

(1) ORIG., *contra Celsum*, VIII, 72. — *Princip.*, lib. I, 6. — *In Matth.*, II, 2. — *In Joan.*, I, 16.

(2) Qua in re misericordior profecto fuit Origenes, qui et ipsum diabolum atque angelos ejus post graviora pro meritis et diuturniora supplicia ex illis cruciatibus eruendos atque sociandos sanctis angelis credidit. (*De Civitate Dei*, S. AUG., lib. XXI, cap. XVII.)

qui, sans jamais cesser, tourne autour du corps qui bouillonne pour s'en nourrir comme d'une pâture » (1).

L'auteur des *Philosophumena* croyait donc à l'éternité des peines de l'enfer, tandis qu'Origène n'y croyait pas. Cette nouvelle contradiction nous montre assez qu'il n'est point l'auteur de cet ouvrage.

En résumant ces observations nous devons conclure que l'ouvrage nouvellement publié par M. Miller, et qu'il attribue à Origène, ne peut lui appartenir. 1° Le style n'est pas tellement propre à Origène, comme Wolf l'a très-bien démontré pour le premier livre, qu'on ne puisse avec raison l'attribuer à plusieurs autres auteurs ecclésiastiques du même temps. 2° L'auteur assure dans sa préface qu'il est revêtu de la dignité pontificale, à laquelle Origène ne fut jamais élevé. 3° L'Ecrivain déclare qu'il a déjà réfuté les hérétiques d'une manière générale, ἀδρομερῶς, et Origène n'a jamais fait d'ouvrage de ce genre. 4° L'auteur des *Philosophumena* occupait à Rome une place importante sous les pontificats de saint Zéphyrin et de saint Calliste ; Origène y vint seulement vers la fin du pontificat de saint Zéphyrin et s'en retourna peu de temps après (οὐ πολὺ διατρίψας). 5° Il n'est pas vraisemblable qu'Origène, dont le caractère était si doux, l'humeur si patiente et le cœur si charitable, ait pu se permettre les violentes satires que nous lisons au neuvième livre. 6° Loin de prouver, comme notre auteur, que toutes les hérésies sont sorties de la philosophie grecque, Origène s'est souvent appliqué à démontrer que la philosophie était une introduction au christianisme. 7° Il a toujours eu soin de distinguer les éléments purs et chrétiens, que l'on trouve dans la philosophie, de ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces deux qualités. L'auteur des *Philosophumena* n'a jamais fait cette distinction. 8° On

(1) *Philosophum.*, p. 338, l. 4.

ne trouve pas dans cet ouvrage l'intelligence profonde et l'élévation des pensées que l'on reconnaît dans Origène. Cet écrivain si habile et si fécond n'aurait pu se résoudre à faire une compilation sans art et sans autre mérite que celui de nous présenter réunis des documents qui devaient être fort connus à cette époque. 9° L'auteur parle de plusieurs sectes que l'on chercherait vainement dans les ouvrages d'Origène; et cet écrivain lui-même fait mention de certains hérétiques qu'on ne peut retrouver dans notre ouvrage, et que nous devrions y rencontrer, s'il en était l'auteur, puisqu'il s'engage à passer en revue toutes les sectes connues. 10° Les sentiments d'Origène sur les Elchasaïtes et sur l'origine des Ebionites diffèrent de ceux de l'auteur des *Philosophumena*. 11° Cet écrivain, disciple de saint Irénée, connaît tous ses ouvrages et aime à les citer. Origène semble ne les avoir jamais ouverts. Le nom de l'évêque de Lyon ne se rencontre pas une seule fois dans les nombreux écrits qui nous restent du savant catéchiste d'Alexandrie. 12° La profession de foi qui termine le livre des *Philosophumena* ne peut appartenir à Origène; on y rencontre des opinions théologiques qui sont contraires aux siennes et des expressions très-différentes de celles dont il se sert ordinairement dans l'exposition du dogme.

EXAMEN DE L'OPINION QUI ATTRIBUE CET OUVRAGE A SAINT
HIPPOLYTE.

§ 1er. — Exposition des arguments de MM. Jacobi et Bunsen.

M. Jacobi, s'éloignant du sentiment de M. Miller, a cru pouvoir attribuer cet ouvrage à saint Hippolyte, et voici les raisons qu'il présente à l'appui de son opinion :

1° L'auteur, dit-il, partage avec saint Hippolyte la connaissance des sciences astronomiques et mathématiques. Il possède les théories des astronomes anciens les plus célèbres ; il connaît les expressions techniques de l'art ; n'ignorant aucun des termes de l'astrologie, il pénètre avec la plus grande sagacité dans tous les secrets de la science magique et les examine avec un soin particulier. Il a d'autant plus de ressemblance avec saint Hippolyte, que les connaissances que l'on pouvait avoir dans cet art étaient alors peu communes, et plus rares encore à Rome que dans l'Orient.

2° M. Jacobi voit une seconde preuve en faveur de son opinion dans la découverte du livre *Περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας*, que l'auteur des *Philosophumena* prétend avoir composé. Nous le trouvons inscrit, dit le critique allemand, sur la liste des ouvrages de saint Hippolyte. *C'est là, ajoute-t-il, un témoignage beaucoup plus sérieux que celui de Photius.* L'inscription donne un double titre à cet ouvrage : *Πρὸς Ἑλλήνας καὶ Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός.* Cette inscription paraît indiquer deux ouvrages ou deux parties du même ouvrage. La première est dirigée contre la philosophie païenne et la seconde contre les hérétiques. Quoique le sujet principal soit traité dans la seconde partie, notre ouvrage pouvait aussi bien être intitulé « contre les Hellènes » que « contre les hérésies. » En admettant cette explication le *καὶ* qui suit le mot *Ἑλλήνας* a une signification particulière. Ainsi l'inscription indique non-seulement les deux ouvrages, mais aussi le lien que l'auteur a voulu leur donner. L'autre titre que porte notre manuscrit, *Κατὰ πασῶν αἱρέσεων*, se trouve dans Eusèbe et dans saint Jérôme au catalogue des livres attribués à saint Hippolyte (1). N'est-il pas probable que les écrivains qui nomment cet ouvrage ont voulu parler du nôtre ? Théodoret l'a

(1) *Hist. Eus.*, VI, 22.

certainement connu. Il rapporte sur Apelles, disciple de Marcion, et sur d'autres hérétiques, des faits qui s'accordent avec les appréciations de notre auteur.

3^o M. Jacobi ajoute que le monophysite Etienne Gobar, qui appartient au VI^e siècle, fait mention de saint Hippolyte dans un ouvrage très-remarquable. Il remarque que ce grand écrivain confirme les prétentions de la secte immorale des Nicolaïtes, qui soutenait que son fondateur était le diacre Nicolas. Ce sentiment, qui n'était pas alors général dans l'Eglise, se retrouve dans notre livre.

4^o M. Jacobi, s'appuyant des œuvres de Prudence et de quelques autres indications aussi peu certaines que celles qu'on peut obtenir d'un poète, confond deux personnages du même nom, et prétend que les deux Hippolyte dont parle l'histoire ne sont qu'un seul et même homme.

5^o Tout en soutenant l'opinion qui attribue à saint Hippolyte le livre des *Philosophumena*, M. Jacobi fait néanmoins des concessions importantes. Notre pensée, dit-il, n'est pas d'entrer dans des considérations qui s'opposent aux conclusions de notre travail. Ces considérations reposent principalement sur deux citations importantes. L'une se trouve dans un passage de Photius où il affirme avoir lu un petit ouvrage d'Hippolyte, disciple de saint Irénée. Ce livre était dirigé contre trente-deux hérésies, depuis les Dosithéens jusqu'à Noëtus et les Noëtiens. L'autre est encore une assertion de Photius. Il nous apprend que cet écrit est un extrait des œuvres de saint Irénée, et qu'on reprochait à saint Hippolyte de rejeter l'épître de saint Paul aux Hébreux. Il est ici question d'un livre assez semblable au nôtre, mais néanmoins différent. Photius connaît aussi le livre des *Philosophumena*, qu'il n'attribue pas à Hippolyte, et il nomme un ouvrage d'Hippolyte qui n'est pas celui des *Philosophumena*.

M. Bunsen est venu après M. Jacobi, et, publiant quatre vo-

lumes sur saint Hippolyte et sur son siècle, il s'est proposé de montrer qu'il y avait entre les doctrines de ce grand écrivain et celles de la réforme des relations faciles à reconnaître. Il a prétendu développer quelques points de doctrine religieuse et donner à ses coreligionnaires des arguments et des faits capables de les confirmer dans leurs croyances, plutôt que se livrer à un travail critique en traitant une question historique et littéraire. Dans le premier volume, il s'applique à faire connaître l'ouvrage publié par M. Miller, et à développer tous les arguments propres à nous convaincre que saint Hippolyte en est l'auteur.

1^o Il montre d'abord que cet écrivain a été évêque de Portos. Cette opinion a été soutenue par plusieurs auteurs ecclésiastiques, et surtout par Prudence, qui confond saint Hippolyte avec un autre Hippolyte, d'abord novatien, qui s'est ensuite converti et a reçu la couronne du martyre. Baronius cherche à réfuter cette opinion, sans en adopter une nouvelle. D'autres font saint Hippolyte évêque d'Antioche; quelques-uns même le placent dans une ville d'Arabie, nommée Portos.

2^o Suivant l'opinion de M. Bunsen, saint Hippolyte vivait près de Rome vers la fin du II^e siècle, sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin, de saint Calliste et de saint Urbain. Il était évêque et pouvait par conséquent s'appliquer les expressions qui rappellent son autorité épiscopale et que nous avons déjà remarquées (1).

3^o Il a composé contre toutes les hérésies un ouvrage que Photius a connu et dont il parle en ces termes : « J'ai lu un petit ouvrage d'Hippolyte, disciple d'Irénée. C'est un traité contre trente-deux hérésies, qui commence aux Dosithéens et s'étend jusqu'à Noétus et les Noétiens. L'auteur dit qu'il les a

(1) *Philosophum.*, p. 3, l. 61.

réfutéés avec l'aide d'Irénée, dont cet ouvrage n'est qu'un abrégé (1). » M. Bunsen était embarrassé parce que l'ouvrage ne commence pas par les Dosithéens, et qu'il ne se termine pas à Noëtus et à ses disciples. La difficulté était sérieuse; il s'en est tiré en soutenant que les Dosithéens étaient une secte juive qui se rapprochait de celle dont Simon le Magicien fut le chef. L'auteur, dit-il, ayant parlé, dès le commencement, de cet hérésiarque, il était facile à Photius de les confondre et d'appeler Dosithéens les sectateurs de Simon. Qui sait d'ailleurs, ajoute-t-il, s'il n'y aurait pas des lacunes à l'ouverture même de l'ouvrage. Quant à la secte des Noëtiens qui devait terminer le livre, on la chercherait vainement à la fin. Cependant M. Bunsen assure que l'auteur finit par ces hérétiques et que tous ceux dont il parle au neuvième livre s'y rattachent de près ou de loin. Comme Photius prétend que saint Hippolyte, dans son ouvrage, passe en revue trente-deux hérésies, M. Bunsen calcule le nombre des hérétiques, dont il est fait mention dans le livre des *Philosophumena*, et dispose sa liste de manière à trouver le nombre prescrit. Il se tire d'une manière à peu près analogue de quelques autres difficultés qui combattent son opinion.

4^e Photius avait dit que l'ouvrage de saint Hippolyte n'était qu'un abrégé de saint Irénée. M. Bunsen s'applique à montrer qu'en beaucoup d'endroits l'auteur des *Philosophumena* avait abrégé saint Irénée, qu'en d'autres il l'avait copié, et que dans un endroit, il lui avait pris vingt-quatre pages.

5^e Comme l'auteur de notre ouvrage parle des magiciens, des astrologues, des mathématiciens; comme il cite beaucoup

(1) Ἀνεγνώσθη βιβλιδάριον Ἰππολύτου. Μαθητὴς δὲ Εἰρηναίου ὁ Ἰππόλυτος· ἦν δὲ τὸ σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λ β' ἀρχὴν ποιούμενον Δοσιθεανούς καὶ μέχρι Νοητοῦ καὶ Νοητιανῶν διαλαβανόμενον. Ταύτας δὲ φησὶν ἐλέγχους ὑποβληθῆναι, ὁμιλοῦντος Εἰρηναίου, ὃν καὶ συνοψὶν ὁ Ἰππόλυτος ποιούμενος τόδε τὸ βιβλίον φησὶν συντεταχέναι.

de morceaux tirés de Sextus Empiricus et fait connaître les travaux de l'astronomie, M. Bunsen rappelle que saint Hippolyte avait fait sur cet art des études spéciales et des écrits considérables, qu'il avait publié un *Cycle pascal* très-renommé de son temps, et qu'un homme profondément versé dans les sciences astronomiques avait pu seul nous transmettre tous les détails que nous trouvons au quatrième livre des *Philosophumena*. Il en conclut que saint Hippolyte est l'auteur de cet ouvrage.

6° Parmi les *fragments* des auteurs ecclésiastiques, recueillies et publiés par M. Routh, nous avons quelques morceaux de saint Pierre d'Alexandrie où se trouve un passage extrait de l'ouvrage de saint Hippolyte contre les hérétiques. L'auteur de cette pièce parle des *Quartodécimans*. Comme ce passage ne se trouve pas dans notre livre, M. Jacobi avait été très-embarrassé. Mais M. Bunsen ne s'est pas laissé arrêter par une difficulté si légère. Ce morceau ne manque, dit-il, que parce qu'il existe ici une lacune. Bien plus, si l'on veut se rendre à son avis, ce passage est nécessaire pour que la réfutation des Quartodécimans soit complète, et il termine en se réjouissant qu'une erreur de copiste, qui semblait d'abord contredire son opinion, ne fasse que la confirmer.

7° Au dixième livre, l'écrivain parle de deux livres qu'il avait publiés avant ses *Philosophumena*, dont l'un est intitulé : *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, et dont l'autre paraît avoir été un ouvrage chronologique. M. Bunsen reconnaît dans le second une *chronique* attribuée à saint Hippolyte par Du Cange, et dans laquelle on lit que soixante-dix peuples sortirent de la famille de Noé; car il trouve précisément le même nombre dans la liste chronologique rapportée par notre auteur. La ressemblance de ces deux chiffres est pour lui un argument qui prouve sans réplique l'authenticité de l'ouvrage. Les difficultés qui pourraient se présenter sont autant d'inter-

polations, puisque cette *chronique*, le livre des *Philosophumena* et les autres ouvrages de saint Hippolyte, livrés aujourd'hui aux discussions de la critique, ont été et sont encore étrangement défigurés.

8° Quant au second livre *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, il est inscrit, selon l'opinion de M. Bunsen, au bas de la statue (1) de saint Hippolyte, que l'on a retrouvée près de Rome en 1551. Cependant le titre gravé sur cette statue n'est pas le même : *Πρὸς τοὺς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα περὶ τοῦ παντὸς*. Mais M. Bunsen veut que ce livre *Περὶ τοῦ παντὸς* soit le même que l'ouvrage intitulé : *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*. Et quant au *Petit labyrinthe*, composé, si nous en croyons Photius, par le même écrivain qui avait fait le *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, M. Bunsen veut qu'il soit aussi de saint Hippolyte. Aucun auteur ancien ni moderne ne le lui a attribué, mais, puisqu'il a fait le *Περὶ τοῦ παντὸς*, il faut aussi qu'il ait composé le *Petit labyrinthe*.

Enfin M. Bunsen n'a besoin d'aucun argument pour prouver que la profession de foi du livre des *Philosophumena* est vraiment de saint Hippolyte. Ce qui est évident ne se démontre pas.

(1) Voici ce qu'en dit Ceillier : « Ce fut l'an 1551, que, comme on fouillait dans les mesures d'une ancienne église de Saint-Hippolyte, près de celle de Saint-Laurent, hors de Rome et sur le chemin de Tivoli, on trouva une statue de marbre assise dans une chaire... Quoique le nom de saint Hippolyte ne parût point sur cette statue, ni sur les tables qu'on trouva à ses côtés, personne ne douta que ce ne fut celle de saint Hippolyte, surtout lorsque l'on vit à côté une table des titres de divers ouvrages, qui étaient certainement de lui, la plupart lui étant attribués par Eusèbe et saint Jérôme. Le cardinal Cervin, qui fut depuis pape sous le nom de Marcel II, fit transporter la statue dans la bibliothèque du Vatican, où elle est encore. » (*Histoire des auteurs sacrés*, t. II, p. 351.)

§ II. — Réfutation des arguments présentés par MM. Jacobi et Bunsen, en faveur de leur opinion.

1^o Je conviens avec MM. Jacobi et Bunsen que l'ouvrage doit avoir été composé au commencement du III^e siècle, peu de temps après le pontificat de saint Calliste. Mais je ne puis leur accorder que le livre que nous examinons appartienne à saint Hippolyte, par cela seul que ce grand écrivain a fait, vers cette même époque, une réfutation de toutes les hérésies. Cette matière était alors, comme nous l'avons dit plus haut, un des sujets ordinaires sur lesquels s'exerçaient les auteurs ecclésiastiques.

2^o Je crois aussi avec MM. Jacobi et Bunsen que l'auteur appartenait à l'église de Rome ou à une église suburbicaine, et qu'il y jouissait d'une grande autorité. Mais le passage où se trouvent les mots *μετέχοντες ἀρχιερατείας τε καὶ διδασκαλίας* ne suffit pas pour nous donner le droit de conclure que l'auteur était évêque. Un chef de secte pouvait également se servir des mêmes expressions pour désigner l'autorité dont il se serait cru investi. Quant aux paroles qui suivent et dans lesquelles l'auteur prétend avoir reçu la succession des apôtres, elles ne prouvent pas que notre auteur ait été revêtu de l'autorité épiscopale. Saint Irénée a dit également : « Il faut obéir aux prêtres qui sont dans l'église et qui tiennent la succession des apôtres (1). »

3^o Je conviens avec M. Jacobi qu'en ne trouvant pas dans les *Philosophumena* le passage de saint Hippolyte contre les *Quartodécimans*, conservé par saint Pierre d'Alexandrie, on est très-porté à croire que ce livre n'est pas celui de l'évêque martyr. Mais il me semble qu'il n'est pas possible d'admettre

(1) IREN., lib. IV, c. 43.

l'opinion de M. Bunsen, quand il prétend qu'il existe ici une lacune et que le passage, cité par saint Pierre d'Alexandrie, a dû continuer et compléter celui de notre livre. Je vais citer ces deux passages afin qu'on puisse en juger plus facilement. Voici celui des *Philosophumena* : « D'autres hérétiques naturellement amis des discussions, d'une intelligence bornée, d'un caractère très-agressif, prétendent qu'il faut, d'après l'ordonnance de la loi, célébrer la fête de Pâques le 14 du premier mois, jour où elle tombe. Ils redoutent ces expressions que la loi porte : *Maudit celui qui n'accomplit pas les ordres tels qu'ils sont donnés*. Et ils ne considèrent pas que cet ordre a été donné aux Juifs qui devaient faire périr celui qui était la vraie Pâque, la Pâque qui a passé aux Gentils, et qui est connue par la foi, sans être observée à la lettre ; uniquement attentifs à cet ordre, ils ne pensent pas à ces paroles de l'Apôtre : *Je rends témoignage à tout circoncis qu'il doit accomplir toute la loi*. Au reste, ils sont d'accord avec l'Eglise dans tout ce qu'elle a reçu des apôtres par tradition (1). » Remarquons ici que l'auteur reproche aux *Quartodécimans* d'agir en juifs parce qu'ils tiennent trop à la lettre de la loi, et que cette observation minutieuse convient plutôt à des *circoncis* qu'aux disciples de celui qui est adoré par toutes les nations, et dont l'autorité n'est pas reçue et acceptée avec une obéissance servile, mais avec la soumission de la foi véritable. D'ailleurs la

(1) Ἕτεροι δὲ τινες φιλονεικοῦν τὴν φύσιν, ἰδιῶται τὴν γνῶσιν, μαχημώτεροι τὸν τρόπον, συνιστάνουσι δεῖν τὸ Πάσχα τῇ τεσσαρεσκαίδεκάτῃ τοῦ πρώτου μηνὸς φυλάσσειν κατὰ τὴν τοῦ νόμου διαταγὴν, ἐν ἣ ἂν ἡμέρᾳ ἐμπέσῃ, ὑφορώμενοι τὸ γεγραμμένον ἐν νόμῳ, ὡς ἐπικατάρατον εἶσεσθαι τὸν μὴ φυλάσσοντα οὕτως (ὡς) διαστέλλεται· οὐ προσέχοντες ὅτι Ἰουδαίοις ἐναμοθετεῖτο τοῖς μέλλουσιν τὸ ἀληθινὸν Πάσχα ἀναιρεῖν, τὸ εἰς ἔθνη χωρῆσαι, καὶ πίστει νοοῦμενον, οὐ γράμματι νῦν τηρούμενον. Οἱ μὲν αὐτῇ προσέχοντες ἐντολῇ, οὐκ ἀφορῶσιν εἰς τὸ εἰρημένον ὑπὸ τοῦ ἀποστόλου, ὅτι « διαμαρτύρομαι παντὶ περιτεμνομένῳ ὅτι ὀφειλέτης ἐστὶ τοῦ πάντα τὸν νόμον ποιῆσαι. » Ἐν δὲ τοῖς ἑτέροις οὗτοι συμφωνοῦσι πρὸς πάντα τὰ τῇ Ἐκκλησίᾳ ὑπὸ τῶν ἀποστόλων παραδεδομένα. (*Philosophum.*, p. 274, l. 84.)

dernière phrase de ce passage nous prouve qu'il est entier, complet, et qu'on ne doit pas y voir de lacunes. Car l'auteur ajoute que sur les autres points les *Quartodécimans* sont d'accord avec les catholiques : « Ἐν δὲ ἐτέροις οὗτοι συμφωνοῦσι πρὸς πάντα τὰ τῇ Ἐκκλησίᾳ ὑπὸ τῶν ἀποστόλων παραδεδομένα. » Quant au passage qui a été conservé par saint Pierre d'Alexandrie dans une introduction au *Chronicon pascale*, voici quel en est le sens : « Saint Hippolyte, martyr, qui fut évêque de Portos, près de Rome, a écrit dans son traité contre toutes les hérésies : Je vois quelle est la force de cette objection. *Car le Christ, dit le Quartodéciman, a célébré la Pâque et a souffert le même jour. Je dois aussi la célébrer de la même manière que le Seigneur.* Mais il a tort de ne pas savoir que quand le Christ a souffert il ne mangea pas la Pâque conformément à la loi ; car il était lui-même la Pâque annoncée, et qui fut accomplie au jour marqué (1). » Il est facile de voir que nous n'avons dans ce passage attribué à saint Hippolyte, qu'un extrait d'une plus longue réfutation. Quel est en effet celui que ce saint évêque fait parler ? Quel est celui qu'il attaque ? N'est-ce pas un des chefs des Quartodécimans ? Il est probable qu'en réfutant une hérésie, saint Hippolyte n'en a pas ménagé le chef. Cependant son nom n'est pas mentionné. Nous ne trouvons pas non plus dans ce morceau la continuation que M. Bunsen y a découverte. La preuve présentée par saint Hippolyte est bien différente de celle de l'auteur des *Philosophumena* ; il réfute cette objection que le Quartodéciman opposait aux doctrines catholiques : « *Le Christ a célébré la*

(1) Ἰππόλυτος ὁ τῆς εὐσεβείας μάρτυρ, Ἐπίσκοπος γεγονὼς τοῦ καλουμένου Πόρτου πλησίον Ῥώμης, ἐν τῷ πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις συντάγματι ἔγραψεν ἐπὶ λέξεως οὕτως· ὁρῶ μὲν οὖν ὅτι φιλονεικίας τὸ ἔργον. Λέγει γὰρ οὕτως ἐπιείησεν τὸ πάσχα ὁ Χριστὸς τότε τῇ ἡμέρᾳ καὶ ἔπαθεν. Διὸ καὶ δεῖ ὃν τρόπον ὁ Κύριος ἐπιείησεν οὕτω ποιεῖν. Πεπλάνηται δὲ μὴ γινώσκων ὅτι ἐν ᾧ καιρῷ ἔπασχεν ὁ Χριστὸς οὐκ ἔφαγε τὸ κατὰ νόμον πάσχα. Οὗτος γὰρ ἦν τὸ πάσχα τὸ προκηκηρυγμένον, καὶ τελειούμενον τῇ ὁρισμένῃ ἡμέρᾳ.

Pâque le quatorzième jour, je dois imiter l'exemple qu'il m'a donné. Mais, lui répond saint Hippolyte, le Christ ne s'est pas soumis à la loi, car il a mangé la Pâque avant le jour prescrit; il était lui-même la vraie Pâque, et celle que les chrétiens mangent aujourd'hui est le Christ qui mourut et ressuscita. » L'un de ces arguments, celui des *Philosophumena*, combat l'esprit pharisien qui s'attache à la lettre seule de la loi; l'autre se borne à proposer l'exemple du Christ.

Le premier passage, celui qui se trouve dans notre livre, est complet. Il a beaucoup d'analogie avec les autres articles, que l'écrivain nous a donnés sur les principaux hérétiques de son temps. C'est une courte exposition de leur doctrine, qui se termine par ces mots : *Sur tous les autres points ils sont d'accord avec nous.*

Le second passage tient évidemment à une réfutation plus longue. C'est ce que l'on conçoit aisément lorsqu'on songe aux grands travaux que saint Hippolyte avait entrepris sur cette question. L'auteur du *Cycle pascal* devait naturellement s'étendre davantage sur les Quartodécimans.

4^e Gélase, un des pontifes de l'Eglise de Rome, vers la fin du v^e siècle, cite dans un ouvrage sur la nature humaine et sur la nature divine de Jésus-Christ un extrait du traité de saint Hippolyte contre les hérésies. Le passage est remarquable. Il présente tous les témoignages que Notre-Seigneur a donnés de sa double nature, humaine et divine, et qui sont consignés dans les saintes Ecritures. C'est vainement que nous avons cherché cette citation du pape Gélase dans le livre des *Philosophumena*. Il est vrai que quelques doutes ont été élevés sur l'authenticité du livre des deux natures de Jésus-Christ, mais quel qu'en soit l'auteur, il remonte à une haute antiquité, et appartient à un siècle où les œuvres de saint Hippolyte existaient encore et pouvaient être facilement consultées.

5^o J'admets avec M. Bunsen que saint Hippolyte était très-versé dans l'astronomie ; qu'il a dû, pour composer son *Cycle pascal*, faire des études longues et sérieuses sur la cosmographie ; que cette science était moins commune en Occident qu'en Orient, et qu'en trouvant dans un ouvrage composé à Rome au commencement du ⁱⁱⁱe siècle des connaissances astronomiques assez étendues, on est porté à croire que ce livre est l'œuvre de saint Hippolyte. Cependant cette science même, cette réputation d'astronomie, justement méritée, et les opinions étranges du livre qu'on veut bien attribuer à saint Hippolyte, m'obligent à reconnaître qu'il n'en peut être l'auteur. En effet, l'écrivain confond dans un même dédain les *astrologues* et les *astronomes* ; il paraît ne faire aucun cas des hommes les plus célèbres et les plus savants de l'antiquité, de ceux même qui avaient été sans doute les maîtres du saint évêque de Portos. Notre auteur emprunte à ses devanciers tout ce qu'il sait d'astronomie et d'astrologie ; il copie quelquefois Sextus Empiricus ; ce qu'il ajoute de lui-même n'est trop souvent qu'invective et raillerie, comme on peut s'en assurer par le passage que nous avons cité plus haut, où il regrette que Ptolémée n'ait pas vécu dans le temps des Géants, qui, s'imaginant que le ciel était près de nous, essayèrent en vain d'élever une tour ; inutiles efforts qu'ils n'auraient pas tentés, s'il leur avait fait le calcul de ces distances... « O frivole labeur de l'esprit, ajoute-t-il, qui ne fait qu'enfler l'âme ! ô foi vaine et qui n'est pas une foi (1) ! » On pourrait citer quelques autres passages, qui n'indiquent pas un homme très-versé dans les sciences qui illustrèrent Archimède, Hipparque et Ptolémée.

6^o Que dirons-nous de l'endroit où l'écrivain, parlant de la secte des Nicolaïtes, dit sérieusement que l'auteur des *Phi-*

(1) Cf. p. 8.

losophumena est ici d'accord avec saint Hippolyte, puisqu'il fait venir comme lui cette secte de Nicolas, l'un des sept diacres établis par les apôtres? Cette preuve ne peut être d'aucune valeur. M. Bunsen aurait dû se rappeler que cette opinion était généralement admise par les Pères de l'Eglise aux ⁱⁱ^e, ⁱⁱⁱ^e et ^{iv}^e siècles.

Tertullien écrivait à la fin de son livre *des Prescriptions* : « Il s'éleva un autre hérétique, nommé Nicolas, qui fut du nombre des sept diacres cités dans les *Actes des apôtres* (1). » Clément d'Alexandrie, au deuxième livre des *Stromates*, a exprimé le même sentiment. Saint Jérôme dans son *Epître à Ctésiphon*, Eusèbe, au livre troisième de son *Histoire*, saint Epiphane, au chapitre vingt-cinq des *Hérésies*, Théodoret, Philastrius et un grand nombre d'autres ont été du même avis. Comment donc M. Bunsen peut-il supposer sur d'aussi légers indices que cet ouvrage appartient à saint Hippolyte?

7^o Je viens à l'examen du passage de Photius. Ce savant auteur nous apprend que saint Hippolyte a écrit un ouvrage contre les hérétiques. Il semble lui donner pour titre *Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων*. Saint Pierre d'Alexandrie l'appelle *Πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις σύνταγμα*, et Eusèbe *Σύγγραμμα πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις* (2). La ressemblance de ces titres divers fait supposer qu'ils représentent au moins une partie du titre adopté par l'auteur; et le titre différent de notre manuscrit, *Φιλοσοφούμενα ἢ κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἑλεγχος*, me porte naturellement à croire que nous avons là deux ouvrages distincts. Je ne voudrais pas cependant m'appuyer sur des indices si faibles. Je ne veux en tirer que des conjectures.

(1) Alter hæreticus, Nicolaüs emersit; hic de septem diaconis, qui in Actis apostolorum allecti sunt, fuit. (TERT., lib. de *Præscrip.*, c. 46.)

— (2) EUSEB., *Hist.*, lib. VI, p. 165.

8° Photius ajoute que l'ouvrage de saint Hippolyte n'est qu'un résumé, *σύνοψις*, de celui que saint Irénée a publié. Or, le livre que nous étudions est bien loin d'être un résumé de celui de l'évêque de Lyon. Le plan des deux ouvrages est différent; les hérétiques qu'ils combattent ne sont pas tous les mêmes. La manière de les attaquer varie également dans les deux écrivains; car saint Irénée réfute des erreurs, et notre écrivain se borne à les exposer; l'un dans son ouvrage est simplement historien, l'autre mêle la controverse à l'histoire.

L'évêque de Lyon a dirigé ses attaques contre tous les Gnostiques. Il fait connaître dans son premier livre Valentin et ses disciples, leurs doctrines licencieuses, leurs blasphèmes contre l'incarnation du Verbe; il prouve qu'ils ont altéré les Ecritures, il réfute leurs erreurs et montre l'unité de la foi catholique. Il passe ensuite à Ptolémée, Colarbase et Marcus dont il dévoile toutes les fourberies. Simon le Magicien, Saturnin et Basilide, Carpocrate, Cerdon et Marcion fournissent ensuite une ample matière à ses réfutations; Tatien vient après, et ne tarde pas à être suivi par les Barbeliotes, les Ophites, les Séthiens et les Caïnites.

Au second livre, Irénée démontre la grandeur et l'unité de Dieu; il réfute la doctrine du *Bythos* et du *Plérôme*. Il montre que le monde ne peut venir du vide ou du péché, mais d'un seul Dieu créateur de toutes choses. Ensuite les hérétiques sont convaincus de mauvaise foi dans l'interprétation des Ecritures; la source des doctrines valentiniennes est indiquée; les dogmes sur la création des *Eons*, sur le *Nous* et le *Père suprême*, sur la *Sophia*, et le Christ ou douzième *Eon*, sont exposés avec méthode et clarté. Il ne reste plus alors qu'à faire voir l'absurdité de ces doctrines. L'auteur démontre que les apôtres ne sont pas la figure des *Eons*, et que le système des inductions des nombres est ridicule. Que veulent les hérétiques? se demande-t-il. Tout n'est-il pas clair dans l'Ecri-

ture ? Nous sommes obligés d'y croire et d'avoir la foi avant de les lire , car celui qui ne l'aurait pas ne pourrait jamais les comprendre. Il réfute en terminant le système de la transmigration des âmes et les erreurs des Gnostiques sur les prophéties.

Saint Irénée démontre, au troisième livre, la doctrine de l'Eglise par l'Ecriture sainte et par la tradition. Il fait voir que les apôtres, éclairés par le Saint-Esprit, ont prêché un Dieu unique, dogme fondamental et enseigné dans toute l'Ecriture. Il montre ensuite que les prophètes et les évangélistes ont proclamé le même Dieu.

Cette doctrine se trouve confirmée, au quatrième livre, par les paroles mêmes de Jésus-Christ. L'Ancien et le Nouveau Testament s'accordent sur la nature de Dieu, et en général sur tout ce qui est proposé à notre foi. L'écrivain continue à exposer le dogme catholique ; et, lorsqu'il rencontre des erreurs sur les vérités qu'il touche, il les réfute. C'est ainsi qu'il attaque les Marcionites, qui dénaturaient la bonté divine, et ne voulaient pas reconnaître que les deux Testaments ont été inspirés par un seul et même Dieu ; c'est ainsi qu'il combat les systèmes de tous les hérétiques sur le libre arbitre de l'homme.

Au dernier livre de son ouvrage, saint Irénée démontre la nécessité de l'incarnation, l'amour du Verbe pour l'humanité, la résurrection et la glorification des corps ; il rapporte en détail les erreurs des Gnostiques à ce sujet. Il prouve la nécessité de la résurrection de la chair ; il raconte les événements qui se passeront sous le règne de l'Antechrist, et expose son opinion sur le bonheur des justes sur la terre après la résurrection, et sur le système des *millénaires* ; il termine enfin son ouvrage par un résumé du cinquième livre.

Il est facile de voir par cette analyse que les hérétiques combattus par saint Irénée appartiennent presque tous à la secte gnostique. Je le prouve d'une manière plus évidente

encore par la liste de ces hérétiques. Ce sont d'abord : Valentin, Ptolémée, Colarbase, Marcus, Simon, Saturnin et Basilide, Carpocrate, Cerdon, Marcion et Tatien; en second lieu les Barbéliotes, les Ophites, les Séthiens, les Cainites et les Ebionites. L'auteur des *Philosophumena* suit un plan bien différent. Il expose les erreurs des anciens philosophes dans son premier livre. Il attaque ensuite, dans les deuxième, troisième et quatrième livres, les philosophes mystiques, les astrologues et les magiciens. Les doctrines des Naassènes, des Pérates, des Séthiens et de Justin remplissent tout le cinquième livre; et c'est à peine si nous trouvons à l'article des Séthiens quelque rapport avec l'article correspondant de l'ouvrage de saint Irénée. Au sixième, après avoir exposé les erreurs de Simon, l'auteur passe aux Gnostiques. Alors il se trouve souvent d'accord avec saint Irénée; il attaque plusieurs hérétiques dont cet écrivain s'était occupé; et passe en revue la plupart des doctrines qu'il avait réfutées. Valentin, Secundus, Ptolémée, Marc et Colarbase apparaissent ici successivement. Sa réfutation des Gnostiques occupe encore une bonne partie du septième livre, où nous retrouvons Basilide, Saturnin, Ménandre, Marcion, Carpocrate, Cérinthe, les Ebionites et Apelles, dont saint Irénée nous avait déjà fait connaître le caractère et les opinions. Mais aux huitième et neuvième, on ne voit que l'article sur Tatien qui puisse avoir quelque rapport avec l'ouvrage de l'évêque de Lyon. Quant au dixième, je crois qu'il est inutile d'en parler, puisqu'il n'est qu'un résumé de tous les autres.

Il en résulte donc que le mot de Photius, *σύνοψις συντάγματος τοῦ Εἰρηναίου*, pourrait s'appliquer seulement à deux livres, dans lesquels nous rencontrons encore de grandes différences. Elles tendent toutes à prouver que probablement l'ouvrage dont parle Photius n'était pas le nôtre. Car, dans saint Irénée, l'article sur Basilide est très-court, il ne contient que dix lignes

et ne nous donne sur ce sectaire que très-peu de détails ; tandis que nous trouvons dans notre auteur, sur la même question, quatorze pages, dont sept sont extraites des ouvrages de Basilide.

Nous pouvons faire la même remarque à l'article de Valentin. Notre livre nous donne beaucoup de notions que l'on chercherait en vain dans saint Irénée.

Ajoutons que les deux auteurs ont suivi une méthode bien différente dans la manière de présenter leur sujet. Nous venons de voir l'ordre qu'a suivi l'évêque de Lyon dans sa réfutation des Gnostiques. Ici cet ordre se trouve interverti. Notre auteur attaque successivement les Naassènes, les Pérates, les Séthiens, Justin, Apsétus, Simon, Valentin, Secundus, Ptolémée et Héracléon, Marcus et Colarbase, Basilide, Satornile, Ménandre, Marcion, Carpocrate, Cérinthe, les Ebionites, les Docètes, Monoïme, Tatien, les Quartodécimans, les Montanistes et les Encratites, les Noétiens, les Callistiens, les Elchasaïtes et les Juifs. Par conséquent, quelques emprunts que notre auteur ait faits à l'ouvrage de saint Irénée, on ne peut les considérer comme une analyse des œuvres de cet écrivain. Sa méthode est différente ; et au lieu d'une analyse, on y trouve souvent des développements très-longs et très-curieux. Enfin, de ce que notre auteur cite saint Irénée et lui emprunte un certain nombre de pages, on ne peut pas en conclure que son ouvrage est celui que Photius avait entre les mains, car beaucoup d'auteurs ont souvent cité et quelquefois copié saint Irénée.

C'était alors une coutume parmi les écrivains ecclésiastiques d'extraire de longs fragments des auteurs qui les avaient précédés pour les faire servir à leur propre cause. Ainsi, des passages entiers de Josèphe se retrouvent dans saint Justin, saint Théophile d'Antioche, saint Cyrille d'Alexandrie. Dans Tertullien, on rencontre de longs fragments pris

au premier livre de saint Irénée contre les Valentiniens. Dans l'ouvrage de saint Epiphane contre les hérétiques, les emprunts sont encore plus nombreux; et lorsque l'on sait que l'évêque de Lyon a également prêté de nombreux morceaux à Théodoret et à saint Hippolyte, on se demande s'il ne pourrait pas aussi en avoir fourni à d'autres écrivains dont les ouvrages sont longtemps restés ensevelis dans l'oubli.

9. Photius dit que le livre de saint Hippolyte commençait par la secte des Dosithéens. Notre ouvrage commence par l'exposition des doctrines philosophiques de la Grèce, il continue par l'histoire des artifices que les astrologues et les magiciens employaient pour séduire et aveugler le peuple; et ce n'est qu'au cinquième livre, après de longues dissertations sur la manière de fixer l'horoscope, sur l'observation du ciel et des astres, sur le zodiaque et ses constellations, sur les théories des astrologues et sur les pratiques des magiciens, que l'auteur passe aux sectes des Naassènes, des Pérales, des Séthiens, et qu'il parle de l'hérésie de Justin. Jusque-là Dosithée et ses disciples ne sont pas même nommés. Il faut arriver au sixième livre pour trouver un hérésiarque dont la doctrine ait quelque rapport avec celle des Dosithéens. Simon ne paraît qu'en cet endroit après le récit de l'aventure tragique arrivée au Libyen Apsétus. Si donc Photius avait eu sous les yeux le livre qui est maintenant entre nos mains, et s'il avait regardé comme un long préambule les quatre premiers livres qui traitent des philosophes, des magiciens et des astrologues, en commençant le cinquième livre à l'exposition même des doctrines hérétiques, il aurait dû dire que saint Hippolyte commençait par les Naassènes. M. Bunsen prétend, pour éluder cette difficulté, que Photius a confondu les Dosithéens avec les Naassènes ou Ophites. Mais on ne peut admettre une hypothèse aussi gratuite. Photius était trop érudit; il avait fait de trop grandes recherches sur les sectes hérétiques pour ne pas avoir

connu la différence qui existe entre les Ophites et les Dosithéens. Il avait lu dans Origène « qu'il ne fallait pas ignorer que, comme Jésus, né parmi les Juifs, non-seulement disait, mais encore prouvait qu'il était le Messie, de même un certain Dosithée, parmi les Samaritains, prétendait être le Messie annoncé, duquel, jusqu'à ce jour, les Dosithéens ont pris leur nom, portant ses livres, racontant des fables à son sujet et disant qu'il n'avait pas encore goûté la mort et qu'il vivait quelque part (1). »

10° Photius dit encore que l'ouvrage de saint Hippolyte finissait par les Noétiens, et l'auteur des *Philosophumena*, après avoir parlé des Noétiens, de Sabellius, des Callistiens et des Elchasaïtes, consacre encore douze pages au récit des mœurs et des coutumes que l'on remarquait dans les trois sectes principales des Juifs, les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens. Judicieux comme il l'était, Photius, en supposant qu'il eût parlé de l'ouvrage qui nous occupe, aurait dit évidemment que son auteur, après avoir cherché la source de chaque secte dans une doctrine philosophique correspondante, terminait son livre en donnant sa profession de foi.

11° Photius ajoute qu'il passe en revue trente-deux sectes hérétiques; et M. Bunsen, dans son empressement à démontrer la proposition qu'il avait avancée, s'est trouvé assez heureux pour rencontrer précisément trente-deux sectes dans l'ouvrage qui est l'objet de nos discussions. Avant de réfuter son opinion, il ne sera pas inutile, je crois, de faire observer qu'on doit se servir avec une grande prudence et une extrême réserve des chiffres qui nous sont donnés dans les livres des anciens; car les copistes ont été si négligents et quelquefois si ignorants,

(1) Οὐκ ἄγνοητέον μέντοιγε, ὅτι ὡσπερ ἀπὸ τῶν Ἰουδαίων ἀνέστη ὁ Ἰησοῦς, εἶναι οὐ μόνον λέγων ἀλλὰ καὶ ἀποδεικνύς, οὕτως ἀπὸ Σαμαρείων Δωσῖθεός τις ἀναστὰς ἔφασκεν ἑαυτὸν εἶναι τὸν προφητευόμενον, καὶ μύθους τινὰς περὶ αὐτοῦ διηγούμενοι, ὡς μὴ γευσσαμένου θανάτου, ἀλλ' ἐν τῷ βίῳ που τυγχάνοντος. (ORIG., in Ioan., l. XIV; HUET., t. II, p. 219.)

que des erreurs très-graves se sont glissées souvent dans les textes qu'ils transcrivaient. On peut s'en convaincre aisément en comparant les diverses chroniques de saint Jérôme, de l'Africain et de Georges le Syncelle. Ils s'accordent rarement entre eux quand ils indiquent les dates d'un règne et des événements dont il a été le témoin. On peut en dire autant de saint Théophile d'Antioche et de Josèphe, qui présentent l'un et l'autre la liste des rois phéniciens, et ne s'entendent pas sur la durée de leur règne. On ne peut avec justice attribuer cette diversité d'opinions à l'ignorance des écrivains ; elle vient de l'indifférence des copistes. Je veux néanmoins me servir de la nouvelle preuve que Photius me fournit ici, sans prétendre en tirer de grandes conséquences pour la défense de ma thèse.

12° M. Bunsen a composé une liste dans laquelle il présente trente-deux hérétiques ; je vais la comparer à celle que l'auteur des *Philosophumena* a faite lui-même ; car il a placé à la tête de chaque livre un sommaire contenant les noms de tous les sectaires qu'il se proposait de réfuter.

Liste de M. Bunsen.

- 1° Naassènes.
- 2° Pérates.
- 3° Séthiens.
- 4° Justin.
- 5° Simon le Magicien.
- 6° Valentin.
- 7° Secundus.
- 8° Épiphane.
- 9° Ptolémée.
- 10° Marcus.
- 11° Colarbase.
- 12° Carpocrate.
- 13° Cérinthe.
- 14° Basilide et son fils Isidore.
- 15° Satornile.
- 16° Marcion.
- 17° Prépon.

Liste de l'auteur des *Philosophumena*.

- 1° Naassènes.
- 2° Pérates.
- 3° Séthiens.
- 4° Justin.
- 5° Simon.
- 6° Valentin.
- 7° Secundus.
- 8° Ptolémée.
- 9° Héracléon.
- 10° Marcus.
- 11° Colarbase.
- 12° Basilide.
- 13° Satornile.
- 14° Ménandre.
- 15° Marcion.
- 16° Carpocrate.
- 17° Cérinthe.

18° Ebdonites.	18° Ébionites.
19° Théodote de Byzance.	19° Théodote.
20° Théodote le banquier.	20° Sacerdon.
21° Nicolaïtes.	21° Lucien.
22° Cerdon.	22° Apelles.
23° Apelles.	23° Docètes.
24° Docètes.	24° Monoïme.
25° Monoïme.	25° Tatien.
26° Tatien.	26° Hermogène.
27° Hermogène.	27° Quartodécimans.
28° Quartodécimans.	28° Montanistes.
29° Montanistes.	29° Encratites.
30° Encratites.	30° Noétiens.
31° Noétiens.	31° Callistiens.
32° Elchasaïtes.	32° Elchasaïtes.
	33° Juifs.

Si Photius avait eu entre les mains le livre des *Philosophumena*, il est probable que son attention se serait d'abord portée sur le catalogue, qui se trouve en forme de préface à la tête de chaque livre.

Si l'on veut qu'il ait tenu compte de tous les hérétiques qui y sont combattus, je compléterai ma liste, comme M. Bunsen a complété la sienne, et je joindrai aux trente-trois sectes, que je viens de citer, Apsétus, Epiphane, Prépon, les Nicolaïtes, Théodote le banquier, je pourrais même ajouter Cléomène; ainsi, au lieu de trente-trois sectes, que je viens de compter, j'en trouverais trente-huit ou trente-neuf qui sont réfutés dans cet ouvrage. Le livre que nous examinons ne peut donc pas être celui que Photius avait sous les yeux.

Enfin Photius termine en disant que saint Hippolyte contestait l'authenticité de l'épître aux Hébreux. Selon lui, elle n'appartiendrait pas à saint Paul. Or, cette épître n'est pas une seule fois citée dans le traité des *Philosophumena*.

13° A la fin du dixième livre, l'auteur nous apprend qu'il avait précédemment écrit un ouvrage intitulé *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς*

οὐσίας, sur quoi M. Bunsen remarque que parmi les ouvrages de saint Hippolyte il s'en trouve un dont le titre est Κατὰ Πλάτωνα ἢ πρὸς Ἑλληνας λόγος περὶ τοῦ παντός. Je répondrai que, puisqu'on ne peut discuter que sur le titre de l'ouvrage, la seule partie qui nous en reste, il me semble bien différent de celui dont parle l'auteur des *Philosophumena*. Celui-là pourrait être comparé au livre Περὶ κόσμου que l'on trouve rangé parmi ceux d'Aristote ; celui-ci correspondrait plutôt au Περὶ ὅλης de Maxime ou au livre de saint Victor de *Fabrica mundi*. C'était là un sujet familier aux théologiens comme aux anciens philosophes. Un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques ont traité des questions analogues. Photius paraît avoir eu entre les mains plusieurs ouvrages de ce genre, et entre autres le Περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας. Il dit bien que certaines copies portaient seulement le titre Περὶ τοῦ παντός, et d'autres Περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας ; mais il ajoute que ce livre sans nom d'auteur était attribué par les uns à Josèphe, par les autres à Origène et par d'autres à saint Irénée. Quant à lui, il est fermement persuadé sur l'autorité d'un manuscrit que l'ouvrage est de Caius : « J'ai découvert, dit-il, dans des notes marginales que ce livre n'est pas de Josèphe, mais d'un prêtre romain, nommé Caius, qui, dit on, a fait aussi le *Labyrinthe* (1). » Il ne dit pas qu'on l'ait jamais attribué à saint Hippolyte. Il serait donc téméraire de le lui attribuer ; et, dans tous les cas, on ne pourrait s'en faire une preuve pour l'authenticité de l'ouvrage, à cause du grand nombre de livres semblables qui ont été composés sur le même sujet.

14° Photius donne une courte analyse de cet ouvrage. Il dit que l'auteur réfute Alcinoüs, qui était tombé dans de graves erreurs sur la matière, sur la résurrection des corps et sur

(1) Εἶρον ἐν παραγραφαῖς, ὅτι οὐκ ἔστιν ὁ λόγος Ἰωσήπου, ἀλλὰ Γαίου τινὸς πρεσβυτέρου ἐν Ῥώμῃ διατρίβοντος, ὃν φασὶ συντάξαι καὶ τὸν Λαβύρινθον. (Phot., p. 11, l. 40, de l'édition de M. Bekker.)

l'âme. Or, nous rencontrons parmi les fragments de saint Hippolyte que Fabricius a publiés un morceau contre Platon et contre les autres philosophes grecs, dans lequel, imitant ce magnifique mythe qui se trouve à la fin du *Gorgias* de Platon, l'auteur parle longuement de la résurrection. Quant aux rapports que M. Bunsen voudrait établir entre quelques-unes des opinions que nous avons rencontrées dans l'analyse de Photius et la partie du *Περὶ τοῦ παντός*, qui se trouve dans l'édition de Fabricius et qui est attribué à saint Hippolyte, je ne puis être d'accord avec lui; car l'ouvrage de Photius exprime sur les âmes un sentiment qui se rapproche beaucoup de celui de Tertullien (1). On sait que ce grand écrivain leur donnait une forme matérielle; et Photius dit, en parlant de l'auteur qui avait composé le *τῆς τοῦ παντός οὐσίας*: « Il prétend que l'homme est composé de feu, de terre, d'eau et d'un souffle qu'il appelle *âme*..... Cette âme, façonnée comme le corps et répandue autour de lui, prend la même forme que ce corps que nous voyons (2). » Or, je ne trouve rien de semblable dans le fragment recueilli par Fabricius. Dans l'ouvrage dont Photius nous a rendu compte, l'auteur traite encore la question de la résurrection pour combattre et réfuter les sentiments d'un certain Alcinoüs. Dans un long fragment publié par Fabricius, nous trouvons aussi une imitation des dernières pages du *Gorgias* de Platon. Il y est parlé des âmes et de la résurrection. Platon est cité, mais le nom d'Alcinoüs n'est pas mentionné une seule fois. L'opinion de Tertullien sur la nature de l'âme ne s'y trouve pas exprimée; ce sont plutôt les idées de Platon qui dominent. L'auteur enseigne que l'âme

(1) TERT., lib. de *Anima*. Cf. Tillem., p. 221.

(2) Ἐλέγχει περὶ ἀναστάσεως Ἀλκινόου ἀλόγως καὶ ψευδῶς πόντα. Λογάζει συγκεῖσθαι τὸν ἄνθρωπον ἐκ πυρὸς, καὶ γῆς, καὶ ὕδατος, καὶ ἔτι ἐκ πνεύματος; ὃ καὶ ψυχὴν ἀνερμάζει.... ὃ τῷ σώματι συμπλασθὲν, καὶ διὰ παντός διεικνούμενον, τῷ αὐτῷ εἶδει τοῦ ἐλεπομένου σώματος τετυπώται.

est l'œuvre même de Dieu, spirituelle comme lui. Quant au corps, il soutient qu'il est composé des mêmes éléments, τὸ σῶμα ἐκ τῶν αὐτῶν στοιχείων σύνθετον, sans désigner leur nature, et quand il parle des destinées de l'âme « Nous croyons, dit-il, conformément à la doctrine de Platon, que Dieu a créé l'âme immortelle (1). » C'est donc le sentiment de Platon et non celui de Tertullien qu'il prétend adopter. D'ailleurs, serait-il démontré qu'il existe un rapport réel entre l'opinion de Photius sur cet ouvrage et le fragment de Fabricius, on n'aurait pas de raison suffisante pour attribuer cet ouvrage à saint Hippolyte. On pourrait seulement conclure que les deux passages appartiennent au même livre.

M. Bunsen, après avoir attribué le περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας à saint Hippolyte, remarque encore que Photius a dit en parlant de l'auteur du *Labyrinthe* : « Ἐν τῇ τέλει τοῦ λαβυρίνθου περιμαρτύρατο ἑαυτοῦ εἶναι τὸν περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας λόγον (2), » d'où il conclut sans hésiter que le *Petit labyrinthe* appartient à l'auteur des *Philosophumena*. Cette opinion me paraît hasardée ; car nous avons des fragments du *Petit labyrinthe* conservés par Eusèbe. Dans ces morceaux, l'écrivain s'élève contre certaines sectes qui prétendaient que la foi avait commencé à se corrompre sous le pontificat de Zéphyrin : « Ils prétendent, dit-il, que tous les anciens et les apôtres ont reçu par tradition et ont appris les doctrines qu'ils enseignent maintenant eux-mêmes ; que la vérité de la prédication a été conservée jusqu'au temps de Victor, treizième évêque de Rome depuis saint Pierre ; et que depuis Zéphyrin, successeur de Victor, la vérité a été altérée... (3) »

(1) Τὴν ψυχὴν γυνήτην καὶ ἀθάνατον ὑπὸ θεοῦ γεγονέναι πιστεύσαντες κατὰ τὸν Πλάτωνος λόγον.

(2) Phot., Bibl. LVIII, p. 35.

(3) Φασὶ γάρ (hæretici) τοὺς μὲν προτέρους ἅπαντας καὶ αὐτοὺς τοὺς ἀποστόλους παρεληφέναι τε καὶ δεδιδασχέναι ταῦτα, & νῦν οὕτω λέγουσι καὶ τετηρηθῆναι

Or, l'auteur des *Philosophumena* soutient que la foi a été corrompue sous Zéphyrin et sous son successeur Calliste. Comment le même auteur pourrait-il avancer dans le même ouvrage que la foi a été corrompue sous Zéphyrin et dans un autre s'élever contre ceux qui prétendaient qu'elle l'avait été.

15° L'auteur de l'ouvrage que nous examinons, vers la fin du dixième livre, parle des enfants de Noé; il remonte par Abraham dont il raconte l'arrivée dans le pays de Chanaan, par Tharé son père, par Nachor son grand-père, fils de Saruch, et il continue de la même manière jusqu'à la fin de cette liste de patriarches, tous, selon lui, chefs de nation. Il compte alors soixante-douze peuples, et fait, à ce sujet, mention de plusieurs livres qu'il avait composés antérieurement et dans lesquels il avait inscrit les noms de ces peuples. Il avait dit précédemment en parlant des mêmes ouvrages: « Abraham émigré de Carrhes, ville de Mésopotamie, se rendit dans la Palestine, appelée Judée, et nommée alors terre de Chanaan, dont nous avons parlé avec soin dans d'autres discours (1). » Quels peuvent être ces discours, ou ces ouvrages, où l'on devait rencontrer les noms des peuples sortis de la famille d'Abraham et une description de la Palestine? Ce serait, si nous voulions en croire M. Bunsen, la chronique attribuée à saint Hippolyte, et que Fabricius rapporte dans le recueil des ouvrages de ce saint évêque, sans toutefois en garantir l'authenticité. Elle s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à la dernière année d'Alexandre

τὴν ἀλήθειαν τοῦ κηρύγματος μέχρι τῶν Βίκτορος χρόνων, ὡς ἦν τρισκαίδέκατος ἀπὸ Πέτρου ἐν Ῥώμῃ ἐπίσκοπος· ἀπὸ δὲ τοῦ διαδόχου αὐτοῦ Ζεφυρίνου, παρακεχάραθαι τὴν ἀλήθειαν. (EUSEB., *Hist.*, lib. V., cap. xxviii.)

(1) (Ἀβραάμ) μετακίει εἰς (ἐκ?) Μεσσοποταμίας πόλεως Χαρράν, εἰς τὴν νῦν μὲν Παλαιστίνην καὶ Ἰουδαίαν προσαγορευομένην χώραν, τότε δὲ Χαναανίτιν, περὶ ἧς καὶ κατὰ τοῦτο τὸ μέρος τὸν λόγον οὐκ ἀμελῶς παρεδώκαμεν ἐν ἑτέροις λόγοις. (*Philosophum.*, p. 331, l. 30.)

Sévère. Elle a été publiée par Canisius, Du Cange et Fabricius. Plusieurs savants l'avaient attribuée à l'Africain, comme Cave nous l'apprend; Du Cange ne fut pas du même avis. Il réfuta facilement cette opinion et prétendit que la chronique devait appartenir à saint Hippolyte. Galland, au troisième livre de sa *Bibliothèque*, Bianchini et Fabricius, dans des ouvrages spéciaux, remarquant plusieurs points de différence entre le *canon pascal* de saint Hippolyte et la *Chronique* qu'on lui attribuait, jugèrent que ce dernier ouvrage ne devait pas lui appartenir. Quoi qu'il en soit, comme M. Bunsen prétend que cette chronique est réellement l'ouvrage de saint Hippolyte, j'admettrai un instant cette opinion, afin de prouver qu'on n'en pourrait rien conclure en faveur de l'authenticité des *Philosophumena*, fût-elle très-fondée et même certaine. Bien plus, le sentiment du critique me fournirait de nouvelles preuves pour soutenir que cet ouvrage ne peut appartenir à saint Hippolyte.

16° M. Bunsen fonde ses conjectures sur ces mots de notre auteur: « Ces peuples étaient au nombre de soixante-douze (1). » Dans la chronique de saint Hippolyte, dit-il, nous trouvons ces mots: « Les langues furent confondues après le déluge. Or, les langues qui furent confondues étaient au nombre de soixante-douze, car les nations qui construisaient la tour s'élevaient à ce nombre, et elles se divisèrent par langues sur toute la surface de la terre (2). » On me permettra d'abord de faire observer que l'opinion d'un nombre de soixante-douze peuples, qui se répandirent sur la terre après la confusion des langues, n'est point particulière à saint Hippolyte.

(1) Ἡσαν δὲ ὅτοις ὅς' ἔθνιν. (*Philosophum.*, p. 331, l. 97.)

(2) Confusæ sunt autem linguæ post diluvium. Erant autem quæ confusæ sunt linguæ LXXII, et qui turrem ædificabant erant gentes LXXII, quæ etiam in linguis super faciem totius terræ divisæ sunt. (S. HIPPOLYTI, *Opera*, edit. Fabr. *Chronicon*, p. 50.)

Arnohe, saint Epiphane, saint Jérôme, suivant le texte hébreu, et saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, disent que le nombre de ces nations s'est élevé jusqu'à soixante-douze. Saint Augustin en compte quinze qui descendaient de *Japhet*, trente-une qui venaient de *Cham*, et vingt-sept qui reconnaissaient *Sem* pour père; ce qui fait soixante-treize, dont il ne resta ensuite que soixante-douze (1). Le calcul de saint Epiphane est un peu différent. Comme son texte a été altéré, on peut le rétablir ainsi: « Ils étaient alors au nombre de soixante-douze hommes tous conducteurs et chefs de peuple: trente-deux de la race de *Sem*, quinze de celle de *Japhet*, et vingt-cinq de celle de *Sem* (2). » Toute la différence dans le calcul de ces deux écrivains ecclésiastiques vient de ce que saint Epiphane inscrit dans la race de *Cham* les Pélischléens que saint Augustin en efface; quant à la liste des descendants de *Sem*, saint Epiphane y joint Pélégus avec Héber et Jaktan avec sa postérité, tandis que saint Augustin les sépare. Plusieurs autres Pères de l'Eglise ont émis la même opinion, et la raison en est simple. Ce nombre se trouve précisément dans la Bible, que tous ces auteurs ont consultée. Doit-on par conséquent accepter une preuve qui, pour démontrer l'authenticité d'un livre s'appuie sur le rapport de deux nombres que la plupart des écrivains ecclésiastiques ont admis également parce qu'ils l'ont trouvé dans l'Écriture sainte?

17° Je vais plus loin, et je crois pouvoir avancer sans témérité que l'ouvrage dont il est question dans les *Philosophumena* n'est probablement pas une *chronique*, mais plutôt un

(1) ARNOB., in *Psal.*, 104. — EPIPH., *adv. Sethian.* — AUG., de *Civitate Dei*, cap. III.

(2) Ἦσαν δὲ κατὰ τοῦτον τὸν καιρὸν εἰ πάντες ἐβδομήκοντα δύο ἄνδρες τὸν ἀριθμὸν ἀρχηγὶ τε καὶ κεφαλαιῶται. Τοῦ μὲν Χάμ γένους τριάκοντα δύο, καὶ τοῦ Ἰάφεθ δεκαπέντε, τοῦ δὲ Σὲμ εἰκοσιπέντε. (EPIPH., *hæres. adv. Sethianos.*)

commentaire sur la Genèse, dans le genre de ceux que l'on faisait au même temps. Voilà pourquoi l'auteur appelle ce travail, tantôt des discours, ἐν ἑτέροις λόγοις (1), et tantôt des livres, ἐν ἑτέροις βίβλοις (2). Il nous apprend lui-même que dans cet ouvrage il a parlé de la Palestine avec beaucoup de soin : περὶ ἧς τὸν λόγον οὐκ ἀμελῶς παρεδώκαμεν (3). C'était sans doute une description qui pouvait trouver sa place dans des commentaires, et que l'on chercherait en vain dans la chronique attribuée à saint Hippolyte par M. Bunsen. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, plus bas, l'auteur ajoute : « Noé échappa au déluge en se sauvant dans l'arche, dont on peut voir encore, *comme nous l'avons montré*, l'étendue et les débris sur le mont Ararat (4). » Plus haut, l'auteur disait, en parlant des soixante-douze peuples, ὧν τὰ ὀνόματα ἐκτεθείμεθα. Ici, comme on le voit, se retrouvent les mêmes expressions : ἐκτεθείμεθα τὰ μέτρα καὶ τὰ λείψανα. C'est en vain que je cherche ces détails sur l'arche de Noé dans la *chronique* attribuée à saint Hippolyte, et j'ai encore le droit de conjecturer que toutes les indications de notre auteur désignent des commentaires sur la Genèse.

18° En comparant attentivement notre livre avec la *Chronique* de saint Hippolyte, il serait facile de trouver des contradictions qui nous serviraient de nouvelles preuves pour démontrer que ces deux ouvrages ne sont pas du même auteur. Ainsi, le livre des *Philosophumena* (5) dit que l'on voyait encore les débris de l'arche de Noé sur le mont Ararat, qui est situé, dit-il, vers le pays des Adiabènes, πρὸς τὴν τῶν

(1) *Philosophum.*, p. 331, l. 83.

(2) L. 98.

(3) L. 82.

(4) Ἦς τὰ μέτρα καὶ τὰ λείψανα, καθὼς ἐκτεθείμεθα, ἕως νῦν ἀποδείκνυται ἐν ὄρεσιν Ἀραράδ καλουμένοις. (*Philosophum.*, p. 332, l. 13.)

(5) *Philosophum.*, p. 332, l. 13.

Ἀδιαβηνῶν χώραν (1). Or, la *Chronique* dont M. Bunsen a invoqué le secours compte dans le monde douze montagnes principales, le Caucase, le Taurus, l'Atlas, le Parnasse, le Cithéron, l'Hélicon, le Parthénus, le mont Nysa, le Lucabantus, le Pénus, l'Olympe et le Liban. Elle ne fait aucune mention de l'Ararat (2).

On objectera sans doute qu'il n'a pas jugé à propos d'en parler, parce que ce n'était là qu'une très-petite montagne. Cependant, pour un géographe, et surtout pour un auteur ecclésiastique, elle devait avoir autant d'importance que l'Hélicon et le Pénus. D'ailleurs, en acceptant cette objection, il resterait encore une difficulté. L'auteur savait certainement que l'Ararat est situé en Arménie; il l'avait lu dans l'Écriture sainte et dans l'histoire de Josèphe; il affirme que cette montagne était voisine du pays des Adiabènes; or, la *Chronique* semblerait nous faire croire qu'elle était en Arabie; car elle prétend que le pays des Adiabènes était à côté de l'Arabie (Adiabeni contra Arabiam). Et, plus loin, on lit: « contra Cappadoces a parte dextra Armenii (3). » Je conclus de là que celui qui a placé le mont Ararat à côté du pays des Adiabènes n'est pas le même auteur qui écrivit que ce pays était limitrophe de l'Arabie.

19^o Ajoutons enfin que les seules indications qui se trouvent dans notre auteur sur les peuples issus des enfants de Noé ne s'accordent pas avec la *Chronique* attribuée à saint Hippolyte. Notre auteur se contente de dire que les Chanéens sont sortis de Cham, les Egyptiens de Mesraïm, les Ethiopiens de Chus, les Libyens, de Phud (4). Il ne parle pas des divers peuples sortis de Sem et de Japhet. Voici maintenant ce que nous trouvons dans la *Chronique* de

(1) S. HIPPOLYTI, *Opera*, edit. Fabr., p. 53. — (2) P. 53. — (3) P. 53.

(2) *Philosophum.*, p. 333, l. 36.

saint Hippolyte : « Filii autem Cham, Chus ex quo Æthiopes, Mesraïm ex quo Ægyptii, Fud de quo Troglodytæ, Chanaan de quo Fenices. » D'après Josèphe, Chus est le père des Ethiopiens, Mesraïm des Egyptiens, Phud des Libyens, Chanaan des Chananéens. On peut donc voir une concordance parfaite entre les calculs de Josèphe et ceux de notre auteur ; mais on ne peut en dire autant des documents que nous offre la *Chronique*.

20° Nous arrivons à l'examen de la profession de foi qui termine l'ouvrage des *Philosophumena*. On conçoit aisément de quelle importance elle doit être pour faire connaître le véritable auteur de ce livre. Il s'agit de savoir quel est l'homme qui a écrit une réfutation des hérétiques, examiné de près toutes leurs opinions, et discuté avec soin toutes les questions du dogme catholique, et qui, par conséquent, doit être très-explicite et très-clair sur l'expression de sa propre foi. Il ne laissera supposer par aucune expression louche, ni par aucune omission importante, qu'il partage des doctrines condamnées par l'Eglise. Je donne cette profession de foi tout entière, afin que l'on connaisse mieux les opinions de l'auteur.

§ III. — Profession de foi de l'auteur.

Θεὸς εἷς ὁ πρῶτος καὶ μόνος καὶ ἀπάντων ποιητὴς καὶ κύριος, σύγ-
χρονον ἔσχεν οὐδέν, οὐ χάος ἀπειρον,
οὐχ ὕδωρ ἀμέτρητον ἢ γῆν στερεάν,
οὐχὶ ἀέρα πυκνόν, οὐ πῦρ θερμὸν, οὐ
πνεῦμα λεπτόν, οὐκ οὐρανοῦ μεγάλου
κυανέαν μορφήν· ἀλλ' ἦν εἷς μόνος
ἑαυτῷ, ὃς θελήσας ἐποίησε τὰ ὄντα
οὐκ ὄντα πρότερον, πλὴν ὅτε ἐθέλησε
ποιεῖν ὡς ἔμπειρος ὢν τῶν ἐσόμενων.

Dieu était dès le principe, uni-
que, seul, créateur et maître de
toutes choses ; aucun être ne par-
ticipait à son éternité, ni le chaos
dans son immensité, ni l'eau dans
son étendue, ni la terre avec sa so-
lidité, ni l'air avec sa densité, ni
le feu avec sa chaleur, ni l'esprit
avec sa subtilité, ni la voûte azurée
des cieux. Il était seul en lui-même.
Par un acte de sa volonté il fit les
êtres qui n'étaient pas auparavant,

et il ne les fit que lorsqu'il le voulut, connaissant très-bien les choses futures. Car il est doué de prescience. Il créa d'abord les divers principes des êtres auxquels il devait donner l'existence, le feu, l'esprit, l'eau et la terre, d'où il fit sortir les créatures. Parmi ces créatures les unes furent simples, les autres furent composées de deux substances, les autres de trois, les autres de quatre. Les substances simples furent immortelles, car elles ne peuvent être sujettes à la décomposition. Ce qui est un n'y sera jamais soumis; mais ce qui est formé de deux, de trois ou de quatre substances pourra être décomposé, et s'appelle pour cela mortel. Car la mort n'est qu'une séparation de substances unies entre elles. Cette réponse suffit à ceux qui ont de bonnes intentions. Mais s'ils veulent s'instruire, s'ils désirent connaître l'essence de ces substances et les causes de la création, ils les apprendront par la lecture de mon ouvrage sur la substance du monde: je me suis maintenant arrêté suffisamment sur ces causes. C'est parce que les Grecs ne les ont pas connues qu'ils ont, dans de brillants ouvrages, célébré la création et méconnu le créateur. Les hérésiarques à leur suite, transformant ce qu'ils avaient écrit, donnèrent le jour à des sectes ridicules.

Ce Dieu donc seul et universel enfanta d'abord par sa pensée le Verbe, qui ne fut pas une voix, mais la raison intérieure de toutes choses. De tous les êtres, ce fut le seul qu'il enfanta, car l'être par excel-

Πάρεστι γὰρ αὐτῷ καὶ προγνώσις. Διαφόρους τε τοῖς ἐσομένοις ἀρχὰς πρότερον ἐδημιούργει, πῦρ καὶ πνεῦμα, ὕδωρ καὶ γῆν, ἐξ ὧν διαφόρων τὴν ἑαυτοῦ κτίσιν ἐποίει· καὶ τὰ μὲν μονούσια, τὰ δὲ, ἐκ δύο, τὰ δὲ, ἐκ τριῶν, τὰ δὲ ἐκ τεσσάρων συνεδέσμευ. Καὶ τὰ μὲν ἐξ ἐνὸς ἀθάνατα ἦν· λύσις γὰρ οὐ παρακολουθεῖ. Τὸ γὰρ ἐν οὐ λυθήσεται πώποτε, τὰ δὲ ἐκ δύο, ἢ τριῶν, ἢ τεσσάρων, λυτὰ, διὸ καὶ θνητὰ ὀνομάζεται. Θάνατος γὰρ τοῦτο κέκληται, ἡ τῶν δεδεμένων λύσις. Ἰκανὸν οὖν νῦν τοῖς εὐφρονούσιν ἀποκεκρίσθαι, οἳ εἰ φιλομαθήσουσι καὶ τὰς τούτων οὐσίας, καὶ τὰς αἰτίας τῆς κατὰ πάντα δημιουργίας ἐπιζητήσουσιν, εἰσονται ἐντυχόντες ἡμῶν βίβλῳ περιεχούσῃ περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας· τὸ δὲ νῦν ἰκανὸν εἶναι ἐκθέσθαι τὰς αἰτίας, ἃς οὐ γνόντες ἑλληνες κομψῶ τῷ λόγῳ τὰ μέρη τῆς κτίσεως ἐδόξασαν τὸν κτίσαντα ἀγνοήσαντες· ὧν ἀφορμὰς σχόντες οἱ αἰρεσιάρχαι ὁμοίοις λόγοις τὰ ὑπ' ἐκείνων προειρημένα μετασχηματίσαντες, αἱρέσεις κατὰ γελᾶστους συνεστήσαντο.

Οὗτος οὖν μόνος καὶ κατὰ πάντων θεός, λόγον πρῶτον ἐννοηθεὶς ἀπογεννᾷ, οὐ λόγον ὡς φωνήν, ἀλλ' ἐνδιάθετον τοῦ παντὸς λογισμόν. Τοῦτον μόνον ἐξ ὄντων ἐγένεν· τὸ

γὰρ ὃν, αὐτὸς ὁ πατὴρ ἦν, ἐξ οὗ τὸ γεννηθῆναι αἷτιον τοῖς γινομένοις. Λόγος ἦν ἐν αὐτῷ φέρων τὸ θέλειν τοῦ γεγεννηκότος, οὐκ ἀπειρος τῆς τοῦ πατρὸς ἐννοίας· ἅμα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου, γενόμενος φωνή, ἔχει ἐν ἑαυτῷ τὰς ἐν τῷ πατρικῷ ἐννοηθείσας ἰδέας· θθεν κελεύοντος πατρὸς γίνεσθαι κόσμον τὸ κατὰ ἐν λόγος ἀπετελεῖτο ἀρέσκων θεῶ. Καὶ τὰ μὲν ἐπὶ γενέσει πληθύνοντα, ἄρσενα καὶ θήλεα εἰργάζετο· ὅσα δὲ πρὸς ὑπηρεσίαν καὶ λειτουργίαν, ἢ ἄρσενα ἢ θηλειῶν μὴ προσδεόμενα, ἢ οὔτε ἄρσενα, οὔτε θήλεα. Καὶ γὰρ αἱ τούτων πρῶται οὐσίαι ἐξ οὐκ ὄντων γενόμεναι πῦρ καὶ πνεῦμα, ὕδωρ καὶ γῆ, οὔτε ἄρσενα, οὔτε θήλεα ὑπάρχει· ἐκάστης τούτων δύναται προελθεῖν ἄρσενα καὶ θήλεα, πλὴν εἰ βούλοιο ὁ κελεύων θεὸς ἵνα λόγος ὑπουργῇ. Ἐκ πυρὸς εἶναι ἀγγέλους ὁμολογῶ, καὶ οὐ τούτοις παρῆναι θηλείας λέγω. Ἡλιον δὲ καὶ σελήνην καὶ ἀστέρας ὁμοίως ἐκ πυρὸς καὶ πνεύματος, καὶ οὔτε ἄρσενας οὔτε θηλείας νενόμικα, ἐξ ὕδατος δὲ ζῶα νηκτὰ εἶναι θέλων καὶ πτηνὰ ἄρσενα καὶ θήλεα· οὕτω γὰρ ἐκέλευσεν ὁ θελήσας θεός, γόνιμον εἶναι τὴν ὑγρὰν οὐσίαν. Ὅμοιως ἐκ γῆς ἐρπετὰ καὶ θήρια καὶ παντοδαπῶν ζώων ἄρσενα καὶ θήλεα· οὕτω γὰρ ἐνεδέχετο ἢ τῶν γεγονότων φύσις. Ὅσα γὰρ ἠθέλησεν, ἐποίει ὁ θεός. Ταῦτα λόγῳ

lence était le Père, et celui qu'il engendra fut l'auteur des créatures. Le Verbe était en son Père portant sa volonté et n'ignorait aucune de ses pensées. Car en sortant du sein de son père, le Verbe, son premier-né, devenant alors une voix, eut en lui toutes les idées qu'il avait connues dans son Père. C'est pourquoi, lorsque le Père ordonna que le monde fût, le Verbe acquiesçant à sa volonté accomplit ses ordres en détail. Il fit mâles et femelles les êtres qui devaient se multiplier par la génération, quant à ceux qui devaient être au service et à l'usage des autres, il les fit mâles, ou il les destina à exister sans femelles, ou il ne les fit ni mâles ni femelles. Car leurs premiers éléments, qui avaient été tirés du néant, le feu, l'air, l'eau et la terre ne sont ni mâles ni femelles : ni mâle ni femelle ne pouvait sortir de chacun d'eux, à moins que sur l'ordre de Dieu le Verbe ne l'eût fait ainsi. Je conviens que les anges sont sortis du feu, j'ajoute qu'ils n'ont point de femelles. Je crois aussi que le soleil, la lune et les astres ont eu pour principes le feu et l'air, et qu'ils ne sont ni mâles ni femelles ; et que du sein des eaux sont sortis mâles et femelles les êtres qui nagent et qui volent. Car Dieu l'ordonna ainsi, voulant que l'élément humide produisît. De même, la terre enfanta des animaux rampants et des bêtes de tout genre mâles et femelles. La nature de toutes ces créatures le demandait ainsi. Toutes les choses que Dieu voulut, il les fit

par son Verbe; or elles ne pouvaient être faites autrement qu'elles ne l'ont été. Quand il les eut faites comme il les voulait, il les désigna par un nom particulier. Après ces créatures il fit le maître de l'univers, en le formant de la réunion de tous les éléments. Il ne faudrait pas croire qu'il ait voulu en faire un dieu et qu'il n'ait pas réussi; ce n'est ni un dieu, ni un ange (loin de nous de telles erreurs). C'est un homme qu'il a voulu créer; s'il avait voulu faire de vous un dieu, il l'aurait pu: le Verbe en est un exemple. Mais il a voulu vous faire homme et il l'a fait. Si vous voulez devenir dieu, obéissez à celui qui vous a créé, et ne transgressez pas ses lois, afin qu'après vous avoir trouvé fidèle dans les petites choses, il puisse vous en confier de grandes. Son Verbe seul est sorti de lui, voilà pourquoi il est dieu, étant formé de la substance divine. Le monde est sorti du néant, voilà pourquoi il n'est pas dieu; il se décompose lorsque celui qui l'a créé le veut ainsi. Le créateur n'a point fait le mal;... il ne fait rien qui ne soit bon, étant bon lui-même. L'homme qu'il avait créé était un animal libre, qui n'avait en partage ni le commandement ni la sagesse, qui ne dominait ni par la pensée, ni par l'autorité, ni par la puissance, mais qui était esclave et sujet à toutes les contradictions. Libre qu'il était il enfanta le mal, qui n'est produit que par accident, et qui n'existerait pas s'il n'était point commis. C'est

ἐδημιούργει, ἐτέρως γενέσθαι μὴ δυνάμενα, ἢ ὡς ἐγένετο. Ὅτε δὲ ὡς ἡθέλησε καὶ ἐποίησεν, ὀνόματι καλέσας ἐσήμηνεν. Ἐπὶ τούτοις τὸν πάντων ἄρχοντα δημιουργὸν ἐκ πασῶν συνθέτων οὐσιῶν ἐσκέυασεν· οὐ θεὸν θέλων ποιεῖν ἐσφηλεν, οὐδὲ ἄγγελον (μὴ πλανῶ) ἀλλ' ἄνθρωπον. Εἰ γὰρ θεὸν σε ἡθέλησε ποιῆσαι, ἐδύνατο· ἔχεις τοῦ Λόγου τὸ παράδειγμα· ἄνθρωπον θέλων, ἄνθρωπόν σε ἐποίησεν· εἰ δὲ θέλεις καὶ θεὸς γενέσθαι, ὑπάκουε τῷ πεποιηκότι, καὶ μὴ ἀντίστανε νῦν, ἵνα ἐπὶ τῷ μικρῷ πιστὸς εὐρεθῇς, καὶ τὸ μέγα πιστευθῇαι δυνήθῃς. Τούτου ὁ Λόγος μόνος ἐξ αὐτοῦ διὸ καὶ θεὸς, οὐσία ὑπάρχων θεοῦ. Ὁ δὲ κόσμος ἐξ οὐδενός· διὸ οὐ θεός· οὗτος ἐπιδέχεται καὶ λύσιν ὅτε βούλεται ὁ κτίσας. Ὁ δὲ κτίσας θεὸς κακὸν οὐκ ἐποίησεν... (lacune)... οὐ δὲ ποιεῖ καλὸν καὶ ἀγαθόν, ἀγαθὸς γὰρ ὁ ποιῶν. Ὁ δὲ γεγόμενος ἄνθρωπος, ζῶν αὐτεξούσιον ἦν, οὐκ ἄρχον, οὐ νοῦν ἔχον, οὐκ ἐπινοία, καὶ ἐξουσία καὶ δυνάμει πάντων κρατοῦν, ἀλλὰ δοῦλον καὶ πάντα ἔχον τὰ ἐναντία· ὃς τῷ αὐτεξούσιον ὑπάρχειν, τὸ κακὸν ἐπιγεννᾷ, ἐκ συμβεβηκότος αποτελούμενον μὲν οὐδέν, ἐὰν μὴ ποιῇς. Ἐν γὰρ τῷ θέλειν καὶ νομίζειν τι κακόν, τὸ κακὸν ὀνομάζοντας, οὐκ ὃν ἀπ' ἀρχῆς, ἀλλ' ἐπιγιγνόμενον. Οὗ αὐτεξουσίου ὄντος, νόμος ὑπὸ θεοῦ ὠρίζετο, οὐ μάτην· οὐ γὰρ μὲ εἶχεν ὁ ἄνθρωπο

ὅτ' θέλειν καὶ τὸ μὴ θέλειν τι, καὶ νόμος ὠρίζετο. Ὁ νόμος γὰρ ἀλόγῳ ζῳῇ οὐχ ὁρίσθησεται, ἀλλὰ χαλινὸς καὶ μάστιξ, ἀνθρώπῳ δὲ ἐντολὴ καὶ πρόστιμον τοῦ ποιεῖν τὸ προστεταγμένον καὶ μὴ ποιεῖν. Τούτῳ νόμος ὠρίσθη διὰ δικαίων ἀνδρῶν ἐπ' ἀνῶθεν. Ἐγγιον ἡμῶν διὰ τοῦ προειρημένου Μωϋσείως, ἀνδρὸς εὐλαβοῦς καὶ θεοφιλοῦς νόμος ὠρίζετο πλήρης σεμνότητος καὶ δικαιοσύνης. Τὰ δὲ πάντα διοικεῖ ὁ Λόγος ὁ θεοῦ, ὁ πρωτόγονος πατὴρ πᾶσι, ἡ πρὸ ἐωσφόρου φωνή· ἐπειτα δίκαιοι ἄνδρες γεγέννηται φίλοι θεοῦ· οὗτοι προφῆται κέκληνται διὰ τὸ προφαίνειν τὰ μέλλοντα. Οἷς οὐχ ἑνὸς καιροῦ λόγος ἐγένετο, ἀλλὰ διὰ πασῶν γενεῶν αἱ τῶν προλεγομένων φωναὶ εὐαπόδεικτοι παρίσταντο· οὐκ ἐκεῖ μόνον ἤνικα τοῖς παροῦσιν ἀπεκρίναντο, ἀλλὰ καὶ διὰ πασῶν γενεῶν τὰ ἐσόμενα προεφήναντο· ὅτι μὴν τὰ παρωχημένα λέγοντες, ὑπεμίμνησκον τὴν ἀνθρωπότητα· τὰ δὲ ἐνεστώτα δεικνύντες, μὴ βραθυμεῖν ἐπειθον· τὰ δὲ μέλλοντα προλέγοντες, τὸν κατὰ ἓνα ἡμῶν ὁρῶντας πρὸ πολλοῦ προειρημένα ἐμφοβούς καθίστων, προσδοκῶντας καὶ τὰ μέλλοντα. Τοιαύτη ἡ κατ' ἡμᾶς πίστις, ὅτι πάντες ἄνθρωποι, οὐ κενοῖς ῥήμασι πειθόμενων, οὐδὲ σχεδιάσμασι καρδίας συναρπαζομένων, οὐδὲ πιθανότητι εὐεπείας λόγων θελεγομένων, ἀλλὰ δυνάμει θεῶν λόγοις λελαλημένοις οὐκ ἀπειθοῦντων. Καὶ ταῦτα

dans la volonté et dans la pensée du mal que le mal se trouve; il n'existait point auparavant, mais il est produit. L'homme était donc libre; Dieu lui donna une loi, et ce ne fut pas vainement. L'homme possédait la faculté de vouloir et de ne pas vouloir, voilà pourquoi une loi lui fut imposée. Ce n'est point par des lois que l'on conduit les êtres sans raison, mais par le frein et le fouet; quant à l'homme, c'est une loi qu'on lui impose avec une sanction pour qu'il fasse ce qui lui est ordonné et s'abstienne de ce qui lui est défendu. Cette loi lui fut donnée dans les temps primitifs par des hommes justes. Dans des siècles plus rapprochés de nous, ce fut Moïse, cet homme religieux et ami de Dieu, dont nous avons déjà parlé, qui promulgua des ordonnances respectables et justes. Mais tout est gouverné par le Verbe de Dieu, le premier-né du père, la voix qui illumine et qui est antérieure à Lucifer. Dans la suite il parut des hommes justes et amis de Dieu, qui furent appelés prophètes, parce qu'ils prédisaient l'avenir. Ils ne connaissaient pas seulement les événements d'une époque, mais les voix de tous les événements prédits dans toute la suite des siècles se faisaient entendre à leurs oreilles d'une manière intelligible, non-seulement lorsqu'ils s'adressaient à leurs contemporains, mais aussi lorsqu'à travers tous les âges ils prédisaient l'avenir; ainsi, en parlant des choses passées, ils les rappelaient aux

hommes, en leur expliquant les choses présentes ils les empêchaient de demeurer dans l'indifférence, et en prédisant l'avenir ils jetaient dans l'alarme tous ceux qui connaissaient leurs prédictions faites longtemps avant les événements, et qui portaient leurs regards vers l'avenir. O hommes, telle est notre foi. Nous ne nous laissons pas persuader par de vaines paroles, ni emporter par les mouvements de notre cœur, ni séduire par la force de l'éloquence, mais nous obéissons aux ordres qui nous sont donnés par la puissance divine. Ils avaient été confiés au Verbe, qui nous les a fait entendre pour nous détourner de toute désobéissance, non point en nous asservissant par la violence et la nécessité, mais en nous appelant à lui par le choix libre de notre volonté. C'est ce Verbe que le Père a envoyé dans les derniers temps non pour parler par la bouche des prophètes, ni pour se faire connaître à travers d'obscures prédictions, mais pour se montrer à tous les yeux. Il l'envoya, dis-je, afin qu'en le voyant le monde pût le révéler alors qu'il ne donnerait plus ses ordres dans la personne des prophètes, qu'il n'effrayerait plus par le ministère des anges, mais qu'il se rendrait présent et leur parlerait lui-même. Nous savons qu'il a pris un corps dans le sein d'une vierge, et qu'il a pris sur lui le vieil homme sous une forme nouvelle, puisqu'il a passé par tous les âges afin de se proposer comme une loi à chacun d'eux, de s'offrir

θεὸς ἐκέλευε λόγῳ. Ὁ δὲ Λόγος ἐφ' ὀρέγετο λέγων, δι' αὐτῶν ἐπιστρέφον τὸν ἄνθρωπον ἐκ παρακοῆς οὐ βία ἀνάγκης δουλαγωγῶν, ἀλλ' ἐπ' ἐλευθερίᾳ ἐκουσίῳ προαιρέσει καλῶν. Τοῦτον τὸν Λόγον ἐν ὑστέροις ἀπέστειλεν ὁ πατὴρ οὐκέτι διὰ προφήτου λαλεῖν, οὐ σκοτεινῶς κηρυσσόμενον ὑπονοεῖσθαι θέλων, ἀλλ' αὐτοψεῖ φανερωθῆναι τοῦτον λέγων, ἵνα κόσμος ὁρῶν δυσωπηθῇ οὐκ ἐντελλόμενον διὰ προσώπου προφητῶν, οὐδὲ δι' ἀγγέλου φοβούμενα ψυχὴν, ἀλλ' αὐτὸν παρόντα τὸν λελαληκότα. Τοῦτον ἐγνωμεν ἐκ παρθένου σῶμα ἀνεληφότα καὶ τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον διὰ καινῆς πλάσεως πεφορηκότα, ἐν βίῳ διὰ πάσης ἡλικίας ἐληλυθότα, ἵνα πάσῃ ἡλικίᾳ οὗτος νόμος γενηθῇ καὶ σκοπὸν τὸν ἴδιον [ἄνθρωπον] πᾶσιν ἀνθρώποις ἐπιδείξῃ παρόν, καὶ δι' αὐτοῦ ἐλέγξῃ ὅτι μηδὲν ἐποίησεν ὁ θεὸς πονηρὸν· καὶ ὡς αὐτεξούσιος ὁ ἄνθρωπος ἔχων τὸ θέλειν καὶ τὸ μὴ θέλειν δυνατὸς ὢν ἐν ἀμφοτέροις. Τοῦτον ἄνθρωπον ἐκ μὲν τοῦ καθ' ἡμᾶς φερόμενος γεγονέναι· εἰ γὰρ μὴ ἐκ τοῦ αὐτοῦ ὑπῆρξε, μάτην νομοθετεῖ μιμεῖσθαι τὸν διδάσκαλον. Εἰ γὰρ ἐκεῖνος ὁ ἄνθρωπος ἑτέρας ἐτύγγανεν οὐσίας, πῶς ὅμοια κελεύει ἐμοὶ τῇ ἀσθενεῖ πεφυκότι, καὶ πῶς οὗτος ἀγαθὸς καὶ δίκαιος; Ἴνα δὲ μὴ ἕτερος παρ' ἡμᾶς νομισθῇ, καὶ κάματον ὑπέμεινε, καὶ πεινῆν ἠθέλησε, καὶ διψῆν οὐκ ἠρνή-

σατο, καὶ ὕπνῳ ἡρέμησε, καὶ πάθει οὐκ ἀντεῖπε, καὶ θανάτῳ ἐπήκουσε, καὶ ἀνάστασιν ἐφανερώσεν, ἀπαρξάμενος ἐν πᾶσι τούτοις τὸν ἴδιον ἄνθρωπον, ἵνα σὺ πάσχων μὴ ἀθυμῇς, ἀλλ' ἄνθρωπον σεαυτὸν ὁμολογῶν, προσδοκῶν καὶ σὺ δ' αὖ τούτῳ παρέσχες.

pour modèle à l'humanité, et de prouver par son exemple que Dieu n'a rien fait de mal et que l'homme est libre, possédant la faculté de vouloir et de ne pas vouloir, et pouvant également prendre l'un ou l'autre de ces deux partis. Nous savons qu'il s'est fait homme en prenant notre propre nature, car s'il n'avait pas pris notre nature, c'est en vain qu'il nous aurait ordonné de l'imiter comme notre maître. S'il était d'une autre substance, pourquoi m'ordonnerait-il, à moi qui suis naturellement faible, de faire comme lui? Comment en cela serait-il juste et bon? Mais afin qu'on ne le crût pas d'une autre nature que la nôtre il se soumit à la fatigue, il accepta la faim, il ne rejeta pas la soif, il se reposa dans le sommeil, il ne refusa pas de souffrir, il obéit à la mort, et fit connaître sa résurrection, offrant le premier en toutes ces choses son humanité, afin que dans vos souffrances vous ne vous décourageiez pas, mais que, reconnaissant que vous êtes homme, vous puissiez espérer de lui ce que vous lui avez donné.

Τοιοῦτος δ' ἐπεὶ τὸ θεῖον ἀληθὲς λόγος, ὃ ἄνθρωποι, Ἕλληνες τε καὶ βάρβαροι, Χαλδαῖοί τε καὶ Ἀσσύριοι, Αἰγύπτιοί τε καὶ Αἰθίορες, Ἰνδοὶ τε καὶ Αἰθίοπες, Κελτοὶ τε καὶ οἱ στρατηγούντες Λατῖνοι, πάντεςτε οἱ τὴν Εὐρώπην Ἀσίαν τε καὶ Αἰθίαν κατοικοῦντες, οἷς σύμβουλος ἐγὼ γίνομαι, φιλοθρώπου Λόγου ἐπάρχων μαθητὴς καὶ φιάνθρωπος, ὅπως

Telle est la vraie doctrine sur la divinité, ô peuples grecs et barbares, Chaldéens et Assyriens, Egyptiens et Libyens, Indiens et Ethiopiens, Celtes, Latins, vous la nation dominatrice, et vous tous qui habitez l'Europe, l'Asie et la Libye.

Disciple du Verbe, et [comme lui] plein d'amour pour les hommes, inspiré des mêmes sentiments, je vous conseille de venir à nous, d'apprendre quel est le vrai Dieu,

et l'ordre parfait de sa création. Ne vous abandonnez pas aux sophismes de discours artificieux, ni aux vaines promesses d'hérétiques trompeurs, mais à la noble simplicité d'une vérité sans ornement. Par cette connaissance, vous éviterez les feux dont vous menace le jugement divin qui s'avance, la vue obscure et ténébreuse du Tartare, qui n'est jamais éclairé par la voix du Verbe ; la fermentation du lac intarissable des flammes infernales, les yeux menaçants et toujours vigilants des anges vengeurs du Tartare, et le ver qui tourne autour du corps en pourriture pour le ronger et s'en nourrir. C'est ce que vous éviterez par l'instruction et par la connaissance du vrai Dieu. Vous aurez alors un corps immortel et une âme impérissable ; vous recevrez le royaume des cieux, ayant vécu sur la terre et ayant vu le roi du ciel ; vous serez l'ami de Dieu et le cohéritier de Jésus-Christ, sans être désormais sujet à la volupté, aux passions ou aux maladies ; car vous êtes devenu Dieu. Toutes les souffrances que vous avez eu à endurer en qualité d'homme, il vous les a envoyées parce que vous êtes homme ; quant à ce qui est propre à Dieu il a promis de vous le donner quand vous serez divinisé et devenu immortel. C'est là le sens de la maxime : Connais-toi toi-même ; celui qui connaît son Dieu créateur se connaît lui-même. Car se connaître soi-même convient à celui qui est appelé à cette connaissance par le verbe même. Ne persistez donc pas

προσδραμόντες διδασθῆτε παρ' ἡμῶν τίς ὁ ὄντως θεὸς καὶ ἡ τοῦτου εὐτακτος δημιουργία, μὴ προσέχοντες σοφίσμασιν ἐντέχνων λόγων, μηδὲ ματαίοις ἐπαγγελίαις κλεψιλόγων αἰρετικῶν, ἀλλ' ἀληθείας ἀκόμπου ἀπλότητι σεμνῇ. δι' ἧς ἐπιγνώσεως ἐκφεύξεσθε ἐπερχομένην πυρὸς κρίσεως ἀπειλὴν, καὶ ταρτάρου ζοφερὸν ὄμμα ἀφώτιστον, ὑπὸ Λόγου φωτὸς μὴ καταλαμφθὲν, καὶ βρασμὸν ἀενάου λίμνης γεννήτορος (γενένης) φλογός, καὶ ταρταρούχων ἀγγέλων κολαστῶν ὄμμα αἰεὶ μένον ἐν ἀπειλῇ, καὶ σκώληκα σώματος ἀπουσίαν ἐπιστρεφόμενον, [ἐπὶ τὸ ἐκθράσαν σῶμα ὡς ἐπιστρέφων]. Καὶ ταῦτα μὲν ἐκφεύξῃ, θεὸν τὸν ὄντα διδασθῆς, ἔξεις δὲ ἀθάνατον τὸ σῶμα καὶ ἀφθαρτον ἅμα ψυχῇ βασιλείαν οὐρανῶν ἀπολήψῃ, ὃ ἐν γῇ βίου καὶ ἐπουράνιον βασιλείαν ἐπιγνούς, ἔση δὲ ὁμιλητὴς θεοῦ καὶ συγκληρονόμος Χριστοῦ, οὐκ ἐπιθυμίαις ἢ πάθεσι καὶ νόσοις δουλούμενος. Γέγονας γὰρ θεός· ὅσα γὰρ ὑπέμεινας πάθη ἀνθρώπος ὢν, ταῦτα ἐξίδου ὅτι ἀνθρώπος εἶς· ὅσα δὲ παρακολουθεῖ θεῷ, ταῦτα παρέχειν ἐπήγγελται θεός, ὅτε [ἀν] θεοποιηθῆς, ἀθάνατος γενηθῆς. Τοῦτέστι τὸ Γινῶθι σεαυτὸν, ἐπιγνούς τὸν πεποιηκότα θεόν. Τῷ γὰρ ἐπιγινῶναι ἑαυτὸν, ἐπιγνωσθῆναι συμβέβηκε τῷ καλουμένῳ ὑπ' αὐτοῦ. Μὴ φιλεχθήσητε τοίνυν ἑαυτοῖς, ἀνθρωποι, μηδὲ τὸ παλινδρομεῖν δις-

τάσητε· Χριστὸς γάρ ἐστιν ὁ κατὰ πάντων θεὸς, ὃς τὴν ἁμαρτίαν ἐξ ἀνθρώπων ἀποπλύνειν προσέταξε, νέον τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον ἀποτελῶν, εἰκόνα τοῦτον καλέσας ἀπ' ἀρχῆς, διὰ τύπου τὴν εἰς σὲ ἐπιδεικνύμενος στοργὴν, οὗ προστάγμασιν ὑπακούσας σεμνοῖς, καὶ ἀγαθοῦ ἀγαθὸς γενόμενος μιμητὴς, ἕσθι ὅμοιος ὑπ' αὐτοῦ τιμηθεῖς. Σοὶ γὰρ πτωχεύει θεὸς καὶ σὲ θεὸν ποιήσας εἰς δόξαν αὐτοῦ.....

dans vos inimitiés, ô hommes ! et ne mettez pas en doute la nouvelle vie qui vous attend. Car c'est le Christ qui est le Dieu du monde, c'est à lui que Dieu a ordonné de laver tous les péchés de l'humanité, de renouveler le vieil homme qu'il avait appelé son image dès le commencement, témoignant par un exemple son amour pour vous ; si vous obéissez à ses sublimes commandements, et si vous êtes un bon imitateur de ce Dieu bon, vous serez associé à sa gloire. Car Dieu se fait mendiant pour vous, et vous ayant divinisé pour sa gloire...

M. Bunsen remarque que l'auteur s'attache à démontrer l'œuvre de l'esprit de Dieu, c'est-à-dire, du Λόγος avant l'incarnation (1). C'est ce Λόγος qui a créé le monde avec tout ce qu'il renferme, et qui a donné à l'homme la vie et l'intelligence. Il n'est point l'auteur du mal et le mal n'existe pas en lui ; c'est un accident qui dépend de la liberté de l'homme. C'est ce Λόγος, cet esprit de Dieu, suivant l'interprétation de l'écrivain, qui agissait dans les hommes vertueux de l'antiquité.

Il faut remarquer encore, comme le dit M. Bunsen, que la validité de la loi ne dépend pas seulement de l'autorité qui l'impose, mais de sa conformité avec la raison de l'homme et la volonté de Dieu. L'homme, dit notre auteur, est un être raisonnable et ne doit se soumettre que librement ; son consentement doit dépendre de sa conviction. M. Bunsen ajoute : « Hippolyte n'est donc pas seulement rationaliste, mais, ce qui est plus remarquable, il fait Dieu lui-même le premier des rationalistes, parce qu'il communique sa divine raison au

(1) *Hippolytus and his age*, Bunsen, 1^{er} vol., p. 163.

Λόγος, et par lui, à l'homme. » Il fait observer ensuite que ce Λόγος agit sur les prophètes ; c'est lui qui s'exprime par leur bouche quand ils annoncent l'avenir, et qui parle quand ils racontent le passé ou quand ils exhortent les hommes à la vertu.

M. Bunsen continue à suivre notre auteur dans ses explications sur la manifestation du Λόγος qui se révèle au monde en prenant dans le sein d'une vierge un corps et une âme semblables aux nôtres. Cette profession de foi n'est en quelque sorte que le commentaire du premier chapitre de saint Jean, si nous voulons en croire M. Bunsen, qui profite de cette observation pour adresser des remontrances à plusieurs de ses coreligionnaires d'Allemagne, trop prompts à méconnaître l'authenticité de cet évangile. Ses conclusions sont que la doctrine de l'auteur des *Philosophumena* est conforme à celle de saint Hippolyte, et que ce grand évêque a composé cet ouvrage.

1^o Je demande d'abord quels sont, dans cette profession de foi, les dogmes principaux qui, dans la pensée de l'auteur qui l'a écrite, et dans celle des hérétiques qu'il a attaqués, devaient avoir la plus haute importance. C'est à ce point que nous devons ramener la question. Que nous importent les discussions actuelles sur le rationalisme, sur l'authenticité de l'évangile de saint Jean ou sur l'inspiration des prophètes, dont l'auteur ne parle nulle part dans son ouvrage ? Le savant M. Bunsen n'a vu ici que les temps modernes, le Vatican, les églises de l'Allemagne ou les sectes de l'Angleterre. C'est sous l'impression des controverses modernes qu'il a lu le manuscrit nouvellement publié, et qu'il a composé son ouvrage sur saint Hippolyte. Examinons donc, en rejetant avec soin toute pensée étrangère à notre sujet, quelles sont les opinions principales renfermées dans la profession de foi que nous trouvons à la fin de notre livre.

Je fais observer d'abord qu'elle termine un travail con-

sacré à la réfutation de tous les hérétiques connus à Rome au premier et au second siècle de l'Eglise. Après avoir montré les erreurs qu'il faut éviter, l'auteur expose les vérités auxquelles on doit s'attacher : telle est la pensée générale qui résulte de tout son ouvrage. Quelles sont donc les erreurs que l'écrivain a combattues de préférence ? On peut affirmer, sans aucune témérité, que ce sont principalement, je dirai presque uniquement, celles qui attaquaient le mystère de la sainte Trinité. Ainsi, il combat les sectes Juives, les Naassènes, les Pérates, les Séthiens, les disciples de Justin et ceux de Simon le Magicien, qui étaient tombés dans de graves erreurs relativement au Créateur du monde, au Verbe et à Jésus-Christ. Il expose ensuite les erreurs des Gnostiques, des Valentiniens, des Basilidiens, des sectateurs de Saturnile, de Marcus et de Colarbase, dont les doctrines sur Dieu le père et sur son Verbe n'étaient qu'un assemblage de rêveries plus ou moins ridicules. Il réfute à la fin les disciples de Noétus et de Calliste, qui ne faisaient du Père et du Fils qu'une seule personne, et qui soutenaient que le Père s'était incarné dans le sein de Marie, qu'il avait pris alors le nom de Jésus-Christ et qu'il avait souffert le supplice de la croix. Voilà pourquoi ils ont reçu le nom de Patripassiens. C'est principalement contre cette secte que notre auteur dirige ses attaques : il se plaint vivement des Callistiens, qui lui étaient très-hostiles, et l'accusaient de reconnaître deux dieux (1).

Il est donc évident que l'auteur, après avoir réfuté toutes les erreurs sur la Trinité, en rapportant ensuite ses propres opinions sur ce mystère, doit le faire d'une manière très-explicite et dans des termes qui ne l'exposent pas aux attaques de son adversaire. Et, puisque toutes les grandes controverses du 1^{er}, du 2^e et du 3^e siècle sont relatives au mystère de la

(1) *Philosophum.*, p. 289.

sainte Trinité, c'est principalement sur ce dogme qu'il faut examiner la doctrine de notre auteur.

L'auteur déclare que Dieu, unique et répandu partout, conçoit d'abord et engendre son Verbe; le Verbe, dit-il, qui n'est pas une voix, mais la raison de tout, et qui réside dans le sein de son Père (1).

Je remarque ici l'explication qu'il donne du Λόγος. Tant qu'il demeure dans le sein de Dieu, c'est la raison même de Dieu, et il est alors le Λόγος dans le sens de λογισμός. Plus tard, quand il se manifestera par la création du monde, et donnera naissance à tous les êtres, il sera le Λόγος dans le sens de φωνή. C'est ce que l'auteur dit lui-même un peu plus loin (2).

Nous retrouvons dans Tertullien, qui fut contemporain de notre auteur, la même doctrine exposée presque dans les mêmes termes : « Ante omnia Deus erat solus, ipse sibi et « mundus, et locus, et omnia; solus autem, quia nihil aliud « extrinsecus præter illum. Cæterum ne tunc quidem solus; « habebat enim secum, quam habebat in semetipso, rationem « suam scilicet. Rationalis etiam Deus, et ratio in ipso prius; « et ita, ab ipso omnia, quæ ratio, sensus ipsius est. Hanc « Græci λόγον dicunt, quo vocabulo etiam sermonem appel- « lamus. Ideoque jam in usu est nostrorum, per simplici- « tatem interpretationis, sermonem dicere in primordio apud « Deum fuisse; cum magis rationem competat antiquiorem « haberi; quia non sermonalis a principio, sed rationalis « Deus etiam ante principium (3). »

Notre auteur parlant de la génération du Verbe continue ainsi : « De tous les êtres de la création il est le seul que

(1) Οὗτος οὖν μόνος καὶ κατὰ πάντων θεός, λόγον πρῶτον ἐννοηθεὶς ἀπογενεῖξ οὐ λόγον ὡς φωνήν, ἀλλ' ἐνδιάθετον τοῦ παντός λογισμὸν..... (Philosophum., p. 334, l. 86.)

(2) Ἀμα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου γενόμενος... (Philosophum., p. 333, l. 92.)

(3) TERT., *Adv. Præream*, cap. V, t. II, p. 160, edit. Migne.

Dieu enfanta ; car l'être par excellence était le Père et celui qu'il engendra fut le principe de tous les êtres. Le Verbe était dans le Père portant en lui-même la volonté de celui qui l'avait engendré et connaissant toutes ses pensées ; car lorsque le premier-né sortit du sein de son Père, et qu'il devint une voix, il avait en lui toutes les idées qui étaient dans son Père. C'est pourquoi, lorsque le Père ordonna que le monde fût, le Verbe, pour acquiescer à sa volonté, accomplit ses ordres en détail (1). » Il y a dans cette doctrine quelques expressions obscures qui pourraient faire supposer dans l'écrivain des erreurs que l'Eglise avait déjà signalées et condamnées dans plusieurs hérétiques ; nous apprenons par Origène que l'éternité du Fils était contestée par certains esprits audacieux (2).

Peu de temps après la période historique qui nous occupe, des accusations graves furent portées à Rome contre le patriarche saint Denys d'Alexandrie. Entre autres erreurs, on lui reprochait de ne pas reconnaître l'éternité du Fils. L'erreur ne venait pas seulement de l'expression dont on se servait et d'une distinction de priorité entre le Père et le Fils. L'éternité même du Verbe comme Fils de Dieu était contestée, et voici comment saint Denys d'Alexandrie se justifiait de cette accusation : « Puisque le Verbe est la splendeur de la lumière éternelle, il est donc lui-même absolument éternel ; car il

(1) Ταῦτον μόνον ἐξ ὄντων ἐγέννα· τὸ γὰρ ὄν, αὐτὸς ὁ πατὴρ ἦν, ἐξ οὗ τὸ γεννηθῆναι αἴτιον τοῖς γινομένοις. Λόγος ἦν ἐν αὐτῷ φέρων τὸ θέλειν τοῦ γεγεννηκότος, οὐκ ἄπειρας τῆς τοῦ πατρὸς ἐννοίας· ἀμα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προσελθεῖν πρωτότακος τούτου, γινόμενος φωνή, ἔχει ἐν ἑαυτῷ τὰς ἐν τῷ πατρικῷ ἐννοηθείσας ἰδέας, ὅθεν καλεούμενος πατὴρ γίνεσθαι κόσμον, τὸ κατὰ ἓν Λόγος ἀπετελεῖται ἀρέσκων θεῷ. (*Philosophum.*, p. 334, l. 88.)

(2) Il fut un temps, disaient-ils, où le Fils de Dieu n'était pas, ἐν γὰρ γέγονεν υἱός, ἦν δὲ οὐκ ἦν. Origène combattit cette doctrine dans plusieurs de ses ouvrages, dans le *de Principiis* (lib. I), le *Traité sur l'Épître aux Romains* (lib. I, c. v), et le *Livre sur l'Épître aux Hébreux* (l. IV, p. 465).

est évident que, la lumière existant toujours, sa splendeur existe aussi toujours. On ne comprend la nature de la lumière que par son éclat, et il n'est pas possible que la lumière n'ait pas son éclat. Or, Dieu est la lumière éternelle qui n'a jamais commencé et qui ne finira jamais. Devant lui donc brille et coexiste, comme son éternelle splendeur, celui qui n'a pas eu de commencement, qui est engendré de toute éternité et qui est la sagesse même..... (1) »

Notre auteur dit que de *tous les êtres, Dieu n'engendra que le Verbe, car l'être par excellence était le Père, et celui qu'il engendra fut le principe des êtres*. Ces expressions ne me paraissent pas assez claires, surtout quand elles sont adressées à des hérétiques et qu'elles portent sur une matière qui était au II^e siècle si vivement discutée. Le Fils était l'être par excellence aussi bien que le Père, il avait la même puissance et la même éternité, comme nous le verrons admirablement expliqué par saint Hippolyte.

Je ne voudrais pas condamner la doctrine de notre auteur. Ses pensées peuvent être justes et ses expressions obscures; mais on trouve dans ses paroles quelque chose qui se rapproche des doctrines gnostiques sur le Demiurge. Le Verbe, dit notre auteur, porte en lui la volonté et les pensées du Père dont il émane; c'est sur son ordre qu'il produit la création dans tous ses détails d'après les idées paternelles (τὸ κατὰ ἐν Λόγος ἀπετελεῖτο) (2). Hippolyte parle plus clairement quand il expose aux hérétiques la doctrine catholique. Dans les fragments qui nous restent des traités qu'il composa contre Béron et Hélice,

(1) Ἀπαύγασμα δὲ ὡν φωτὸς αἰδίον, πάντως καὶ αὐτὸς αἰδίας ἐστίν· ὅντος γὰρ αἰεὶ τοῦ φωτὸς, δῆλον ὡς ἐστὶν αἰεὶ τὸ ἀπαύγασμα· τοῦτω γὰρ καὶ ἐστὶ φῶς καὶ τῷ καταυγάζειν νοεῖται, καὶ φῶς οὐ δύναται μὴ φωτίζον εἶναι..... ὁ δὲ γε θεὸς αἰώνιον ἐστὶ φῶς, οὔτε ἀρχόμενον, οὔτε λήξον ποτε· οὐκοῦν αἰώνιον πρόκειται, καὶ συνέστιν αὐτῷ τὸ ἀπαύγασμα ἀναρχον καὶ ἀειγενές..... (Apud ATHAN., *De sent. Dion.*, n. 15.)

(2) *Philosophum.*, p. 333, l. 93.

il dit que : « si la nature humaine a la même opération en Jésus-Christ que la nature divine, elle devra participer à ses attributs ; qu'elle sera sans commencement, sans origine, sans bornes dans le temps et dans l'espace (1). » En écrivant contre Noétus il dit encore en termes très clairs : « Quoique le Verbe soit autre que celui qui l'a engendré, toutefois ce ne sont pas deux dieux ; il a été produit par le Père comme la clarté est produite par la lumière, l'eau par la fontaine, le rayon par le soleil (2). » Ces comparaisons sont admirables et l'Eglise s'en est toujours servie pour expliquer l'éternité du Fils ; car la clarté commence toujours avec la lumière, l'eau prend sa source avec la fontaine, le rayon paraît en même temps que le soleil. Dans la plupart des passages où saint Hippolyte touche au mystère de la sainte Trinité, il démontre aux hérétiques la coéternité du Fils. Dans son discours contre les Juifs il dit que leur temple a été dévasté parce qu'ils ont mis à mort le Fils de l'auteur de tous les bienfaits, et il ajoute : « Il est le Fils qui est coéternel au Père (3). » Dans le fragment qui nous reste de son commentaire sur la Genèse, expliquant une parole de Notre-Seigneur : « Il a toujours été, dit-il, dans la gloire divine, lui qui, avant tous les siècles et avant tous les temps coexiste à son propre Père (4). » On pourrait encore citer d'autres exemples. J'ajouterai que l'auteur des *Philosophumena* se plaint d'avoir été accusé de dithéisme,

(1) Εἰ τοίνυν κατὰ Βήρωνα τῆς αὐτῆς αὐτῷ πρόσληφθεῖσα φυσικῆς ἐνεργείας γέγονεν ἡ σὰρξ, δηλονότι καὶ τῆς αὐτῆς αὐτῷ γέγονε φύσεως μεθ' ὧν ἡ φύσις, ἀναρχίας, ἀγενεσίας, ἀπειρίας, αἰδιότητος... (Opp. Hipp., édit. Fabr., § *adv. Beronem et Helicem*, p. 229.)

(2) Cum alium dico, non duos deos dico; sed tanquam lumen ex lumine, et aquam ex fonte, et radium a sole. (S. Hipp., *contra Noetum*, édit. Fabr., p. 240.)

(3) Αὐτός γάρ ἐστιν αὐτῷ πατρὶ συναΐδιος. (S. Hipp., *Demonstratio adv. Judæos*, édit. Fabr., p. 219.)

(4) Ἀεὶ γὰρ ἦν ἐν δόξῃ θεοπρεπεὶ τῷ ἰδίῳ συνυπάρχων γεννήτορι πρὸ πάντος αἰῶνος καὶ χρόνου. (In *Genes.*, fragm. Hippolyti.)

c'est-à-dire d'avoir reconnu deux dieux, comme on peut le voir dans ce passage : « Il n'osait pas dire la vérité, parce qu'il nous avait reproché publiquement d'admettre deux dieux (1); » et dans cet autre : « Il nous appelait dithéiste (2). » En se défendant, il prouve qu'il a voulu être orthodoxe; mais ici, n'avait-il pas donné lieu à ces accusations par l'obscurité de son langage? L'embarras de ses pensées sur l'éternité du Verbe ne fait-il pas soupçonner qu'il avait des opinions répréhensibles? Il dit bien que le Fils est de la même substance que le Père (3), et par conséquent il serait naturel de conclure qu'il reconnaît l'éternité du Verbe; mais quand il le représente ayant en lui-même les idées paternelles, lorsqu'il le fait sortir du sein de son Père pour lui obéir et pour produire dans tous ses détails l'œuvre de la création, alors, je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on retrouve dans la manière dont il s'exprime quelques traces du Gnosticisme, et la distinction de deux puissances dont l'une ordonne que le monde soit et dont l'autre accomplit cet ordre en détail (4).

Quoi qu'il en soit, on ne peut comparer cette profession de foi à celle que saint Hippolyte a faite en plusieurs endroits de ses ouvrages avec tant de justesse et de clarté.

2° Nous arrivons à une des questions les plus importantes que puisse faire la critique. On remarque dans cette profession de foi que le Saint-Esprit n'est pas même nommé. D'où vient cette omission? Serait-ce de ce que les premiers Pères de l'Eglise ne se sont pas exprimés d'une manière formelle sur cette personne de la sainte Trinité, et qu'en traitant ce

(1) Αἰδούμενος τὰ ἀληθῆ λέγειν, διὰ τὸ δημοσίᾳ ἡμῶν ὀνειδίζοντα εἰπεῖν· δίδεοις ἐστέ. (*Philosophum.*, lib. IX, p. 289, l. 5.)

(2) Ἀπεκάλει ἡμᾶς διθέως. (*Philosophum.*, lib. IX, p. 285, l. 2, 3.)

(3) Τούτου ὁ λόγος μόνος ἐξ αὐτοῦ· διὸ καὶ θεός, οὐσία ὑπάρχων θεοῦ. (*Philosophum.*, lib. X, p. 336, l. 23, 24.)

(4) *Philosophum.*, lib. X, p. 335, l. 94.

mystère ils ont souvent omis d'en parler? Ce serait une grave erreur. La croyance au Saint-Esprit est parfaitement exprimée dans les anciens symboles, dans les anciennes liturgies et dans les ouvrages des premiers Pères. On peut citer parmi les passages les plus clairs à cet égard quelques morceaux du pape saint Clément, de saint Justin, philosophe et martyr; de saint Ignace, évêque d'Antioche, et d'Athénagore, qui, par sa manière d'établir la distinction des trois personnes divines, donnerait plutôt lieu à une accusation de trithéisme. Voici comment s'exprimait le premier : « Vivent Dieu, le Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit(1). » Saint Justin a dit dans son apologie : « (*il faut placer*) l'esprit prophétique au troisième rang (2). » et l'évêque d'Antioche disait aussi : « Soumettez-vous à l'évêque et aux autres supérieurs, comme Jésus-Christ se soumit à son père selon la chair, et comme les apôtres se soumirent au Christ, au Père et au Saint-Esprit (3). »

Les contemporains de l'auteur des *Philosophumena*, saint Hippolyte et Origène, s'expriment avec beaucoup de clarté sur la croyance au Saint-Esprit. Celui-ci confesse que c'est par lui et en lui que la sainte Trinité trouve sa perfection : « Per ipsum et in ipso adimpletur perfectio Trinitatis (4) ; » et celui-là, dans son traité contre Noétus, écrivait : « OEconomia consensionis redigitur ad unum Deum, unus enim est Deus, qui mandat Pater, qui obedit Filius, qui docet scientiam Spiritus Sanctus. Pater qui est super omnia, Filius per omnia, Spiritus Sanctus in omnibus. Aliter Deum unum intelligere non possumus, nisi vere Patri et Filio et Spiritui Sancto credamus (5). »

(1) Ap. BAS., s. p. s. c. XXIX, n. 72.

(2) S. JUST., *Apol.*, I, n. 13.

(3) S. IGNAT., *Magn.*, n. 13.

(4) ORIG., in *Josue Hom.* III, n. 2.

(5) S. HIPPOLYTI, *contra Noetum tractat.*, edit. Fabr., p. 241.

Vers le même temps, plusieurs hérétiques avaient été signalés pour leurs erreurs sur le Saint-Esprit, et, chose remarquable, notre auteur parle de ces hérétiques sans signaler leurs erreurs sur cette troisième personne de la sainte Trinité. Il ne rapporte pas l'opinion singulière des Ebionites, qui faisaient du Saint-Esprit un principe femelle, à peu près semblable au Christ, dont ils lui donnaient la figure. Il parle de Simon le Magicien, de Noétus et de Sabellius; il leur reproche d'avoir commis des erreurs sur le Père, d'avoir avancé des faussetés sur le Fils, mais il ne parle jamais du Saint-Esprit. Enfin, vers le même temps, Praxéas, qui vivait à Rome et qui n'admettait en Dieu qu'une seule personne, accusait les catholiques de trithéisme, parce qu'ils reconnaissaient les trois personnes divines: « Duo et tres jactitant a nobis prædicari, se vero unius Dei cultores præsumunt, quasi non et Unitas irrationaliter collecta hæresim faciat, et Trinitas rationaliter expensa veritatem constituat (1), » disait Tertullien dans son traité contre Praxéas. Quant à notre auteur, on lui reprochait seulement d'être dithéiste, et cette accusation nous confirme dans la pensée qu'il devait être tombé dans quelque erreur grave relativement au Saint-Esprit. Si mon soupçon est fondé, c'est assurément, selon l'expression de M. Bunsen, parce que l'auteur prétendait que le Verbe était l'esprit du Père. Or voilà surtout où nous allons remarquer la différence de ses doctrines avec celles de saint Hippolyte.

3° Après avoir réfuté les erreurs de Noétus et montré que l'on doit reconnaître en Dieu trois personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ce grand évêque se propose de mettre la vérité catholique dans tout son jour, afin de la défendre contre tant d'hérésies qui l'ont attaquée. Voilà pourquoi il explique longuement la doctrine de l'Eglise sur le

(1) TERT., lib. *adv. Præx.*, c. III, p. 158, édit. Migne.

mystère de la sainte Trinité et sur celui de l'Incarnation. « C'est par le Verbe, dit-il, que nous connaissons le Père, que nous croyons au Fils et que nous adorons le Saint-Esprit. Les Juifs n'ont pas connu ce mystère d'un seul Dieu en trois personnes distinctes; ils ne rendaient gloire qu'au Père. Mais le Verbe, sachant que son Père ne voulait point être honoré autrement que par la glorification des trois personnes, a révélé ce mystère à ses disciples après sa résurrection, en disant : Allez et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Quiconque ne rend point gloire au Père de cette sorte ne l'honore pas comme il faut (1). »

Je ferai observer ici la différence profonde qui existe entre ces doctrines et celles de notre auteur. Ils combattent l'un et l'autre les Noétiens, et, après avoir réfuté leurs erreurs, ils exposent le dogme catholique, en attaquant les mêmes adversaires et les mêmes hérésies. Mais combien ils diffèrent dans la manière d'exprimer leur foi ! L'un, s'adressant à des hommes qui n'admettent en Dieu qu'une seule personne, semble vouloir les persuader d'en reconnaître deux, le Père et le Fils, et ses expressions vagues nous laissent quelque doute sur sa croyance à l'égalité de ces deux personnes. L'autre s'exprime d'une manière bien plus formelle : « Le Verbe, dit-il, sachant que son Père ne voulait être honoré que

(1) Patrem per id eum (verbum) intelligimus, Filio credimus, Spiritum Sanctum adoramus..... Judæi Patrem glorificaverunt sed non gratias egerunt; siquidem non agnoverunt Filium. Discipuli agnoverunt Filium, sed non in Spiritu Sancto, idcirco negaverunt. Sciens igitur Verbum Patris œconomiam et voluntatem Patris, quod non vult aliter Pater glorificari, nisi sic : cum resurrexisset, tradidit hoc discipulis : *Euntes, inquit, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.* Docuit hic, quod quicumque unum quid horum omiserit, is perfecte Deum non glorificabit. (S. HIPP., *contra Noetum tract.*, p. 240, 241.)

par la glorification des trois personnes, a révélé à ses disciples le mystère de la sainte Trinité. »

Il ajoute ensuite : « Quiconque ne rend point gloire au Père en cette sorte ne l'honore point comme il faut. » Puisque l'auteur des *Philosophumena* ne glorifie point le Saint-Esprit, il doit être atteint par cette sorte d'anathème. Comment donc pourrait-on supposer qu'un écrivain se condamne ainsi lui-même et publie deux professions de foi, qui sont si différentes?

Je n'ai omis aucun des arguments que M. Bunsen a fait valoir; je crois les avoir réfutés, et m'être servi des faits mêmes qu'il alléguait en faveur de son opinion pour démontrer qu'on ne pouvait attribuer à saint Hippolyte le manuscrit nouvellement publié. Je dois avouer que je m'étais attendu à rencontrer dans l'ouvrage de M. Bunsen des preuves plus solides. L'auteur me l'avait fait espérer lui-même en faisant dans sa préface un éloge de la critique allemande, et en s'élevant contre ceux qui ne semblaient ni la respecter, ni l'estimer assez. Il promettait de montrer suffisamment dans son ouvrage la nature de la critique allemande, sa supériorité, et les résultats heureux auxquels elle conduit. Mais, après avoir parcouru deux cents pages, souvent surpris et désappointé, je l'ai été plus encore, lorsqu'à la suite d'une satire de la critique légère et trompeuse d'un Italien, j'ai rencontré une invective contre la critique française : « Il est temps, dit-il, que nous nous mettions en garde contre une nouvelle édition *Rococo*, provenant de Paris, et où l'on retrouvera cette méthode hypocrite de mêler l'histoire et la fable... Eh! où sont les hommes savants du clergé de France qui peuvent réprimer de tels attentats? Où est un Ruinard? où est un Bossuet? et Letrône est mort (1)!!! »

(1) BUNSEN, *Hippolytus and his age*, t. I, p. 228, 229.

§ IV. — Conclusion.

Malgré la singulière indignation de M. Bunsen, je m'élève contre les conclusions de son ouvrage, et je crois pouvoir affirmer que le livre nouvellement publié par M. Miller n'appartient pas à saint Hippolyte. Je résume les raisons que j'ai données à l'appui de mon opinion : 1^o Le fragment de saint Hippolyte contre les *Quartodécimans*, conservé par saint Pierre d'Alexandrie et inséré par Fabricius parmi les œuvres de l'évêque de Portos, est bien différent du passage composé contre les mêmes hérétiques et que nous trouvons dans les *Philosophumena*. 2^o Les invectives et les railleries qui se rencontrent au quatrième livre de notre ouvrage, et qui sont dirigées contre les plus grands astronomes de l'antiquité, me font supposer que saint Hippolyte, si versé dans les sciences astronomiques, et par conséquent disciple de Ptolémée, d'Hipparque et d'Apollonius, ne peut en avoir été l'auteur.

3^o L'examen du passage où Photius parle du livre de saint Hippolyte contre toutes les hérésies, nous prouve que cet ouvrage est différent de celui qui nous occupe. Les titres ne sont pas les mêmes; Photius prétend que l'ouvrage de saint Hippolyte n'est qu'un résumé de celui de saint Irénée, tandis que notre traité est bien différent, soit dans les matières, soit dans la manière de les présenter. Il dit encore que le livre de saint Hippolyte commençait aux Dosithéens et finissait aux Noétiens; le nôtre commence avec les Naassènes pour finir avec les Elchasaïtes et les juifs. Il ajoute ensuite que l'auteur passe en revue trente-deux sectes hérétiques, et j'en trouve trente-huit ou trente-neuf. M. Bunsen déclare enfin que le *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας* est de saint Hippolyte, tandis que, si l'on en croit Photius, il faut l'attribuer à Caius.

4^o Enfin, il me semble que l'ouvrage mentionné au

dixième livre, et dans lequel l'auteur affirme qu'il a parlé auparavant des soixante-douze peuples sortis de Noé, ne peut pas être la *Chronique* de saint Hippolyte.

5^o Dans la profession de foi, les expressions obscures que l'on rencontre, les explications de l'auteur sur le Λόγος, son silence absolu sur la troisième personne de la sainte Trinité, me paraissent contraires à l'opinion de ceux qui voudraient attribuer l'ouvrage à saint Hippolyte.

EXAMEN
DES RAISONS PRÉSENTÉES PAR LE D^r WORDSWORTH
DANS SON OUVRAGE :
HIPPOLYTUS AND THE CHURCH OF ROME,
POUR APPUYER
L'OPINION DE MM. JACOBI ET BUNSEN.

Le docteur Wordsworth, chanoine de Wetsminster, à Londres, a publié dernièrement un ouvrage sur saint Hippolyte et l'Eglise de Rome au commencement du III^e siècle. Tout en adoptant l'opinion de M. Bunsen, il censure et rejette sa critique, qui lui semble légère et parfois irréfléchie. Il reconnaît que l'ouvrage des *Philosophumena* ne peut être celui que saint Pierre d'Alexandrie, le pape Gélase et Photius avaient sous les yeux. Et, par cet aveu, il démolit en grande partie l'échafaudage de preuves que M. Bunsen avait élevé; mais, tout en démolissant, il prétend reconstruire d'une autre manière, et voici le nouveau plan qu'il a adopté :

Saint Hippolyte serait l'auteur de deux ouvrages sur les hérésies : l'un serait une exposition courte et abrégée de toutes les erreurs des hérétiques; il se trouve mentionné au commencement du livre des *Philosophumena*, et c'est celui-là même que saint Pierre d'Alexandrie, le pape Gélase et Photius avaient entre les mains; l'autre serait le livre anonyme qui vient d'être publié. Le docteur Wordsworth ne produit aucune preuve nouvelle pour démontrer l'authenticité de ce dernier ouvrage. Les raisons qu'il met en avant avaient été alléguées déjà par MM. Jacobi et Bunsen, et nous les avons

réfutées. La seule opinion nouvelle qui distingue sa critique de celle de ses devanciers, consiste dans la supposition d'un autre livre sur les hérésies, appartenant à saint Hippolyte, et renfermant ce que Photius, Gélase et Pierre d'Alexandrie y lisaient. Cette supposition n'a pour objet que d'écarter les trop fortes objections provenant des témoignages de saint Pierre d'Alexandrie, de Gélase et de Photius. C'est, pour ainsi dire, un innocent subterfuge ; et je m'étonne que le savant critique, ordinairement si grave dans ses discussions, si sérieux dans son langage, puisse se contenter lui-même d'une pareille hypothèse et en amuser ses lecteurs.

Cette supposition d'une réfutation abrégée des hérésies, par saint Hippolyte, se trouve appuyée, dans l'ouvrage du docteur Wordsworth, par une allusion que fait l'auteur des *Philosophumena* à un livre composé antérieurement contre les erreurs des hérétiques. L'honorable critique ne s'est-il pas aperçu qu'il faisait ici un cercle vicieux ? C'est le livre des *Philosophumena* qui prouve que saint Hippolyte a composé un autre livre contre les hérétiques ; et c'est cet autre livre qui, en nous délivrant des objections tirées de Photius, de Gélase et de saint Pierre d'Alexandrie, servirait à démontrer que le livre des *Philosophumena* appartient à saint Hippolyte.

Je demanderai aussi quels sont nos droits pour affirmer que le livre mentionné au commencement des *Philosophumena* était celui-là même que Photius, Gélase et saint Pierre d'Alexandrie avaient sous les yeux. Rien ne le prouve ; et même le contraire semble probable. Relisons les paroles de notre auteur : il déclare qu'il a déjà *réfuté les hérétiques d'une manière générale* et par des raisonnements qui s'adressent à tous ; il n'est pas entré dans le détail ; *il n'a pas fait connaître les erreurs de chaque secte en particulier* (1). Ces paroles nous

(1) P. 2, l. 26, 27.

désignent un livre assez semblable aux *Prescriptions* de Tertullien, et non un catalogue où l'auteur aurait passé en revue, comme le dit Photius, trente-deux sectes hérétiques.

Le docteur Wordsworth rappelle avec raison que, dans l'antiquité païenne et chrétienne, les auteurs, après avoir composé un ouvrage, en donnaient quelquefois un abrégé ; parois aussi, d'autres leur rendaient ce fatal service, et l'abrégé faisait oublier l'ouvrage principal. Ici, le contraire serait arrivé, l'abrégé serait perdu, et nous aurions retrouvé l'original. Je m'étonne encore que de tels arguments puissent contenter la critique et l'érudition du docteur Wordsworth. N'a-t-il pas remarqué que le dixième livre des *Philosophumena* est l'abrégé de tout l'ouvrage ? Nous avons, par conséquent, le livre lui-même et son abrégé. Pourquoi donc supposer un second abrégé ? Pour quel objet saint Hippolyte l'aurait-il composé ? Je comprends trois ouvrages d'un même auteur, dont l'un serait une réfutation générale des hérésies, semblable aux *Prescriptions* de Tertullien, l'autre une exposition détaillée des erreurs de chaque secte en particulier, et le troisième un abrégé de ce dernier ouvrage, un catalogue ou une revue rapide des hérésies. Mais je ne comprends pas qu'un auteur commence par composer un abrégé, et qu'il développe ensuite son travail pour y adjoindre un second abrégé. Remarquons encore que si le livre des *Philosophumena* avait suivi un autre ouvrage moins étendu et n'en était que le développement, il présenterait d'une manière plus étendue les opinions émises déjà dans l'abrégé, et, par conséquent, nous devrions y rencontrer l'hérésie des Dosithéens dont parle Photius, et les citations que nous rencontrons dans Gélase et dans saint Pierre d'Alexandrie. Les expressions pourraient être différentes, mais les idées reparaitraient et avec de plus grands développements.

Quant aux autres arguments présentés par le docteur

Wordsworth, je les ai déjà examinés et réfutés dans ma discussion contre MM. Jacobi et Bunsen, et je crois avoir le droit de conclure que le savant et honorable chanoine de Westminster, malgré les secours d'une critique plus judicieuse et plus grave, n'a pas donné plus d'autorité à l'opinion qui attribue à saint Hippolyte le livre des *Philosophumena*.

THÉODORET A CONNU LE LIVRE DES PHILOSOPHUMENA; IL EN A EXTRAIT PLUSIEURS PASSAGES, MAIS IL EST PROBABLE QU'IL N'EN A PAS CONNU L'AUTEUR.

Après m'être assuré que l'ouvrage n'appartenait ni à Origène, ni à saint Hippolyte, je me suis demandé quel pouvait en être l'auteur. La pensée m'est venue de consulter les ouvrages du même genre que l'antiquité ecclésiastique nous a laissés. Peut-être, me disais-je, pourrai-je rencontrer, dans ces histoires et ces réfutations des hérésies anciennes, quelques traces du livre que j'ai maintenant sous les yeux. J'avais déjà examiné saint Irénée, et je m'étais convaincu que l'auteur lui avait emprunté plusieurs passages. Pourquoi, me disais-je alors, d'autres n'auraient-ils pas puisé dans notre auteur, comme il a puisé lui-même dans le traité de l'évêque de Lyon? J'ai aussitôt examiné avec soin les ouvrages de saint Epiphane, de Théodoret et de saint Jean Damascène sur les hérésies. J'ai vu dans saint Epiphane un traité complet dont l'auteur s'était proposé de faire connaître toutes les hérésies qui avaient paru jusqu'à son temps. C'est même, si nous en croyons Photius, le traité le plus étendu et le plus utile qu'on eût fait jusqu'alors contre les hérésies, parce qu'on y trouve rassemblé tout ce que les autres avaient dit de bon sur cette matière. Cet ouvrage est divisé en trois parties et combat

quatre-vingts hérésies. Saint Epiphane dit que, pour le composer, il a consulté saint Hippolyte et plusieurs autres écrivains (1). Mais, comme en examinant de près ce que notre auteur rapporte sur les hérétiques, et ce qu'en dit saint Epiphane, je n'ai trouvé aucun emprunt, j'ai conclu que l'évêque de Salamine n'avait pas puisé dans notre livre. C'est ici une nouvelle raison de conclure que le traité des *Philosophumena* ne peut être attribué à saint Hippolyte, puisque c'est à ce docteur de l'Eglise et à saint Irénée que saint Epiphane a emprunté ses documents.

Quant à saint Jean Damascène, je n'ai remarqué dans son livre qu'une chose qui puisse avoir de l'à-propos dans la question que je traite. C'est le plan même de l'ouvrage. J'ai déjà fait observer que les livres contre les hérétiques étaient composés d'après un même plan. On commençait ordinairement par la philosophie, puis on parlait des hérétiques et on terminait par une profession de foi. Tel est l'ordre suivi par saint Epiphane, par Théodoret et par notre auteur. Il fut suivi d'une manière très-remarquable par saint Jean Damascène. Ce Père de l'Eglise écrivant postérieurement aux autres, et adoptant leur méthode, l'a singulièrement développée. Ces trois parties, qui ne formaient qu'un tout dans les ouvrages de ses prédécesseurs, forment ici trois ouvrages différents et comme une magnifique trilogie : son premier ouvrage est sur la dialectique, le second sur les hérésies, et dans le troisième il expose la doctrine catholique. Les copistes de certains manuscrits n'avaient pas compris le plan de l'auteur ; ils osèrent en intervertir l'ordre. L'un d'eux ajoutait à la suite d'un manuscrit de la dialectique de saint Jean Damascène : « Quoique ce saint ait promis dans sa lettre d'exposer les dogmes des hérétiques après les doctrines des phi-

(1) S. EPIPH., *Hæres.*, I, p. 2.

losophes païens et de terminer par une profession de foi, néanmoins nous avons suivi un autre plan, en plaçant, après la philosophie et avant les doctrines hérétiques, l'exposition de la foi. Ce n'est pas certainement pour paraître nous opposer à ce saint écrivain (loin de nous une telle pensée), mais parce qu'on aime mieux apprendre avec soin ce qui conduit à la connaissance de la vérité que de savoir les nouveautés des hérétiques (1). »

Lequien, dans son édition, rétablit sans en connaître la raison le plan primitif. Au reste, saint Jean Damascène ne dit rien qui puisse indiquer l'auteur des *Philosophumena*. Il passe en revue un très-grand nombre d'hérétiques, mais il ne consacre à chacun que quelques lignes, sans faire connaître toutes leurs erreurs. Il ne cite aucun de ses devanciers et ne semble leur faire aucun emprunt.

J'arrive à l'examen du traité des hérésies que nous a laissé Théodore, évêque de Cyr. Au commencement de l'ouvrage l'intérêt et la curiosité sont excités par les aveux de l'auteur. Ce n'est pas un livre qu'il compose, c'est une compilation qu'il entreprend. Il ne dira rien de nouveau ; il empruntera à tous ses devanciers. Dès le début, il indique tous les auteurs dont les ouvrages vont lui fournir des documents. Ce sont : saint Justin, philosophe et martyr, saint Irénée, Clément l'auteur des *Stromates*, Origène, les deux Eusèbe, Adamantius, Rhodon, Titus, Diodore, Georgius et d'autres encore qui ont consacré leurs talents à la réfutation de l'erreur. « Les réfutations qu'ils

(1) *Etsi sanctus hic in epistola sua pollicitus est, explicatis iis quæ philosophi gentiles tradiderunt, statim se enarraturum hæreticorum placita, tum deinde dogmata veritatis (seu theologiæ christianæ), nihilominus viam alteram ibimus, post philosophica veritatis doctrinam antepponentes illis, quæ ad hæreses spectant. Non quidem ut viro sancto adversari videamur (absit), sed quoniam lubet magis quæ ad veritatis agnitionem pertinent diligenter addiscere, quam novitates hæreticorum.* (S. J. DAMAS., *Opp.*, t. I, p. 74.)

ont répandues dans leurs ouvrages, dit-il, je les réunirai, je les mettrai en ordre et j'abrègerai ce qu'ils ont développé. »

Les dernières paroles de Théodoret inquiètent le critique. Si cet évêque se propose de recueillir et de réunir dans un corps de doctrine des réfutations isolées, qui ont été répandues dans un grand nombre d'ouvrages, nous ne rencontrons pas dans son livre des vestiges de celui qui nous occupe; car notre traité n'est déjà qu'un recueil et une compilation des réfutations de toutes les hérésies.

Au milieu de ces inquiétudes j'ai entrepris la comparaison des textes et bientôt j'ai été agréablement surpris en rencontrant, dans l'ouvrage de Théodoret, des passages entiers du dixième livre des *Philosophumena*. Les différents articles sur Simon le Magicien, sur Saturnile, sur les Pérates, sur Cérinthe et sur Noétus reproduisent de longs extraits de l'ouvrage qui occupe notre attention. Ces morceaux sont parfois fidèlement reproduits; ailleurs, ils ont subi des modifications. Mais, en remarquant la reproduction toujours exacte, la suite des pensées et l'emploi d'un très-grand nombre de termes semblables, on s'aperçoit aisément que Théodoret avait encore notre livre devant les yeux. Mais pourquoi ces modifications? D'où viennent ces renseignements nouveaux? Un examen plus attentif m'a montré que l'évêque de Cyr avait en même temps devant les yeux notre livre et le traité de saint Irénée, et qu'il puisait à la fois dans ces deux ouvrages. Je vais mettre ici en regard l'article des *Philosophumena* qui expose les dogmes des Pérates, et celui que nous trouvons dans Théodoret sur la même hérésie. Le texte est fidèlement reproduit. Vers la fin, cependant, nous trouvons quelques abréviations, que l'évêque de Cyr avait annoncées dans la préface de son livre par ces mots : Τὰ κατὰ πλάτος εἰρημένα συντόμως ἔρῳ.

TEXTE

DE THÉODORE

(page 286).

Ἀδέμης δὲ ὁ Καρύστιος, καὶ ὁ Περαιτικὸς Εὐφράτης, ἀφ' οὗ Περαιται προσηγορεύθησαν οἱ τούτου ὁμόφρονες, ἕνα κόσμον εἶναι φασὶ τριχῇ διηρημένον· καὶ τὸ μὲν ἐν μέρει, οἷόν τινα πηγὴν εἶναι μεγάλην, εἰς ἅπειρα διαιρεθῆναι τῷ λόγῳ δυνάμενον. Τὴν δὲ πρώτην τομὴν τριάδα προσαγορεύουσι, καὶ καλοῦσιν αὐτὴν ἀγαθὸν τέλειον, μέγεθος πατρικόν. Τὸ δὲ δεύτερον, δυνάμεων ἀπείρων τὸ πλῆθος. Τότε τρίτον καλοῦσιν ἰδικόν. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἀγέννητον λέγουσι, καὶ ὀνομάζουσι τρεῖς θεοὺς, τρεῖς λόγους, τρεῖς νοῦς, τρεῖς ἀνθρώπους. Ἄνωθεν δὲ ἀπὸ τῆς ἀγεννησίας, καὶ τῆς πρώτης τοῦ κόσμου διαιρέσεως, παρὰ αὐτὴν τὴν τοῦ κόσμου συντέλειαν, ἐν τοῖς Ἡρώδου χρόνοις κατεληλυθῆναι τριφυτὴν τινα ἀνθρωπὸν, καὶ τρίσωμον, καὶ τριδύναμον, καλούμενον Χριστόν· καὶ διελθεῖν τόν τε ἀγέννητον κόσμον, καὶ τὸν αὐτογενῆ, καὶ ἔλθεῖν εἰς τόνδε τὸν κόσμον ἐν ᾧ ἔσμεν. Κατελθὼν δὲ ὁ Χριστὸς, τὰ μὲν ἄνωθεν κατενηνεγμένα ἐπανελθεῖν ἄνω παρασκευάσει, τὰ δὲ τούτοις ἐπιβουλεύσαντα παραδώσει κολάσει. Καὶ τὸν μὲν ἀγέννητον κόσμον, καὶ τὸν αὐτογενῆ, σωθήσεσθαι λέγουσι· τοῦτον δὲ τὸν κόσμον ἀπόλλυσθαι, ὃν ἰδικὸν ὀνομάζουσι.

TEXTE

DES PHILOSOPHUMENA

(page 315).

Οἱ δὲ Περαιται, Ἀδέμης ὁ Καρύστιος καὶ Εὐφράτης ὁ Περαιτικὸς, λέγουσιν ἕνα εἶναι κόσμον τινά, οὕτως καλοῦντες τοῦτον τριχῇ διηρημένον. Ἔστι δὲ τριχῇ διαιρέσεως παρ' αὐτοὺς τὸ μὲν ἐν μέρος, οἷον ἡ μία ἀρχὴ καθάπερ πηγὴ μεγάλη, εἰς ἀπείρους τομὰς τῷ λόγῳ τμηθῆναι δυνάμενη. Ἡ δὲ πρώτη τομὴ καὶ προσεχέστερα κατ' αὐτοὺς, ἐστὶν ἡ τριάς, καὶ καλεῖται ἀγαθὸν τέλειον, μέγεθος πατρικόν. Τὸ δὲ δεύτερον μέρος τῆς τριάδος οἰοῖ δυνάμεων ἀπείρων τι πλῆθος· τρίτον, ἰδικόν· καὶ ἐστὶ τὸ μὲν πρῶτον ἀγέννητον, ὅθεν διαρρήδην λέγουσι τρεῖς θεοὺς, τρεῖς λόγους, τρεῖς νοῦς, τρεῖς ἀνθρώπους. Ἐκάστῳ γὰρ μέρει τοῦ κόσμου τῆς διαιρέσεως διακεκριμένης, διδόναι καὶ θεοὺς καὶ λόγους καὶ ἀνθρώπους καὶ τὰ λοιπὰ. Ἄνωθεν δὲ ἀπὸ τῆς ἀγεννησίας καὶ τῆς τοῦ κόσμου πρώτης τομῆς, ἐπὶ συντέλειᾳ λοιπὸν τοῦ κόσμου καθεστηκότος, κατεληλυθῆναι ἐπὶ τοῖς Ἡρώδου χρόνοις τριφυτὴν τινα ἀνθρωπὸν καὶ τρισώματον καὶ τριδύναμον, καλούμενον Χριστόν, ἀπὸ τῶν τριῶν ἔχοντα τοῦ κόσμου μερῶν ἐν αὐτῷ πάντα τὰ τοῦ κόσμου συγκρίματα καὶ τὰς δυνάμεις.... Κατενεχθῆναι δὲ ἀπὸ τῶν ὑπερκειμένων κόσμων δύο, τοῦ τε ἀγεννητοῦ καὶ τοῦ αὐτογενήτου, εἰς τοῦτον τὸν κόσμον, ἐν ᾧ ἔσμεν ἡμεῖς, παντοῖα δυνάμεων σπέρματα. Κατεληλυθῆναι δὲ τὸν Χριστὸν ἄνωθεν ἀπὸ ἀγεννησίας, ἵνα διὰ τῆς καταβάσεως αὐτοῦ πάντα σωθῇ τὰ τριχῇ διηρημένα. Ἄ μὲν γὰρ, φησὶν, ἐστὶν ἄνωθεν κατενηνεγμένα, ἀνελεύσεται δι' αὐτοῦ, τὰ δὲ ἐπιβουλεύσαντα τοῖς κατενηνεγμένοις, ἀφιεῖ εἰκὴ, καὶ κολασθέντα ἀποπέμπεται. Δύο δὲ εἶναι μέρη τὰ σωζόμενα λέγει, τὰ ὑπερκειμένα, ἀπαλλαγέντα τῆς φθορᾶς· τὸ δὲ τρίτον ἀπόλλυσθαι, ὃν κόσμον ἴδιον καλεῖ.

Théodoret, on le voit, n'a fait ici que de très-légères modifications, et, s'il a été beaucoup plus fidèle en transcrivant,

c'est que probablement il n'avait rencontré nulle part ailleurs des documents sur les Pérates. Théodoret est le seul écrivain ecclésiastique qui parle de cette secte ; ni saint Irénée, ni saint Jean Damascène, ni Origène, ni Tertullien, ni Eusèbe ne s'en occupent, saint Epiphane se contente de la citer, sans ajouter aucune remarque ; on peut donc en conclure qu'elle avait une bien faible importance.

Dans l'article de Théodoret sur Saturnile, un examen attentif nous montre qu'il s'est servi à la fois des *Philosophumena* et du traité de saint Irénée. Je mettrai ces trois fragments en regard, afin de rendre plus visibles les emprunts que notre auteur a faits à l'évêque de Lyon, et que l'évêque de Cyr leur a faits à tous deux.

TRADUCTION
DE SAINT IRÉNÉE

(Adv. Hæreses, p. 118).

TEXTE
DE THÉODORET

(Hæretic. fab., p. 194).

TEXTE
DES PHILOSOPHUMENA

(page 224).

Saturninus qui fuit ab Antiochia, et Basilides, distantes doctrinas ostenderunt, alter quidem in Syria, alter vero in Alexandria. Saturninus quidem similiter ut Menander, unum patrem incognitum omnibus ostendit, qui fecit angelos, archangelos, virtutes, potestates. — Hominem autem angelorum esse facturam, desursum a summa potestate lucida imagine apparente, quam cum continere non potuissent, inquit, eo quod statim recurreret sursum, adhortati sunt semetipsos, dicentes : Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram : qui cum factus esset, et non potuisset erigi plasma per imbecillitatem angelorum, sed quasi vermi-

Ἐγὼ δὲ τὴν Σατορνίλου πρῶτον ἐπιδείξω μυθολογίαν· οὗτος τῷ Μενάνδρῳ παρὰ πλησίως ἕνα ἔφησεν εἶναι πατέρα παντάπασιν ἄγνωστον· τοῦτον δὲ ἀγγέλους δημιουργῆσαι, καὶ τὰς ἄλλας δυνάμεις· ἐπτά δὲ τινες ἐκ τούτων τὸν κόσμον ποιῆσαι, καὶ τὸν ἄνθρωπον διαπλάσαι, καὶ αὐτοῖς φησιν εἰρηκέναι τὸ, ποιησωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν, καὶ καθ' ὁμοίωσιν. Τοῦ δὲ πλάσματος ἀνορθοῦσθαι μὴ δυναμένου, ἀλλὰ σκώληκος δίκην ἐρπύζοντος, οἰκτεήρασα, φησὶν, ἡ θεία δύναμις, ζωῆς σπινθῆρα κατέπεμψε, καὶ τὸν ἀτελεῖ ἄνθρωπον ἐτελεσειούργησε.

Σατορνείλος δὲ τις συνακμάσας τῷ Βασιλείδῃ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον, διατριψάς δὲ ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας, ἐδογματίσας τοιαῦτα ὑποῖα καὶ Μένανδρος. Λέγει δὲ ἕνα πατέρα ἄγνωστον τοῖς πᾶσιν ὑπάρχειν, τοῦτον ποιήσαντα ἀγγέλους, ἀρχαγγέλους, δυνάμεις, ἐξουσίας. Ἀπὸ δὲ ἐπτά τινων ἀγγέλων τὸν κόσμον γεγενῆσθαι καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτῷ, καὶ τὸν ἄνθρωπον δὲ ἀγγέλων εἶναι ποίημα, ἄνωθεν ἀπὸ τῆς αὐθεντίας φωνῆς εἰκόνας ἐπιφανείσας, ἦν κατασχεῖν μὴ δυναθέντες, διὰ τὸ παραχρῆμα, φησὶν, ἀναδραμεῖν ἄνωθεν, ἐκώλευσαν ἑαυτοῖς λέγοντες « ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν » οὗ γενομένου, φησὶν, καὶ μὴ δυναμένου ἀνορθοῦσθαι τοῦ πλάσματος

TRADUCTION

DE SAINT IRÉNÉE

(Adv. Hæreses, p. 118).

TEXTE

DE THÉODORET

(Hæret. fab., p. 194).

TEXTE

DES PHILOSOPHUMENA

(page 224).

culus scarizaret, miserantem ejus desuper Virtutem, quoniam in similitudinem ejus esset factus, emisisset scintillam vitæ, quæ erexit hominem, et articulavit, et vivere fecit. Hanc igitur scintillam vitæ, post defunctionem recurrere ad ea, quæ sunt ejusdem generis, dicit. Et reliqua, ex quibus facta sunt illa, resolvit, salvatorem autem innatum demonstravit, et incorporalem, et sine figuras putative autem visum hominem. Et Judæorum Deum unum ex angelis esse dixit, et propter hoc quod dissolvere voluerint Patrem ejus omnes principes, advenisse Christum ad destructionem Judæorum Dei, et ad salutem credentium ei; esse autem hos, qui habent scintillam vitæ ejus. Duo enim genera (hic primus) hominum plasmata esse ab angelis dixit, alterum quidem nequam, alterum autem bonum. Et, quoniam dæmones pessimis adjuvabant, remisit salvatorem ad dissolutionem malorum hominum et dæmonum, ad salutem autem bonorum. Nubere autem et generare a Satana dicunt esse. Multi autem ex iis, qui sunt ab eo, et ab animalibus abstinent, per fictam hujusmodi continentiam seducentes multos. Prophetias autem

Τοῦτον δὲ τὸν σπινθῆρα τῆς ζωῆς, μετὰ τὴν τοῦ ζώου διάλυσιν, ἀνατρέχειν πρὸς τὴν ἀποστείλασαν δύναμιν. Τὸν δὲ σωτῆρα καὶ κύριον οὐκ ἀγέννητον μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀγέννητον ἔφησε, καὶ ἀσώματον, καὶ ἀνείδον· φαντασίᾳ δὲ μᾶλλον, οὐκ ἀληθείᾳ τοῖς ἀνθρώποις ἐπιφανῆναι. Τὸν δὲ τῶν Ἰουδαίων θεὸν ἓνα τῶν ἀγγέλων εἰργκεν εἶναι. Εἶτα τοῦ πλάσματος ἐπιληθεὶς, ἀγέννητον γὰρ προσηγόρευσε τὸν σωτῆρα, τὸν πατέρα φησὶ τοῦ Χριστοῦ, καταλύσαι βουλόμενον μετὰ τῶν ἄλλων ἀγγέλων καὶ τὸν τῶν Ἰουδαίων θεόν, ἀποστεῖλαι τὸν Χριστὸν εἰς τὸν κόσμον ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν εἰς αὐτὸν πιστευόντων ἀνθρώπων. Δύο τῶν ἀνθρώπων εἶναι λέγει διαφορᾶς, καὶ τοὺς μὲν εἶναι ἀγαθοὺς, τοὺς δὲ πονηροὺς, καὶ ταύτην ἐν φύσει τὴν διαφορὰν εἰληφέναι· τῶν τε πονηρῶν δαιμόνων τοῖς πονηροῖς συμπραττόντων, ἔλαβε, φησὶν, ὁ Σωτὴρ ἐπαμῦναι τοῖς ἀγαθοῖς. Τὸν τε γάμον οὗτος πρῶτος τοῦ διαβόλου διδασκαλίαν ὠνόμασε. Νομοθετεῖ τε καὶ ἐμφύχων ἀπεχεσθαι. Τῶν τε προφητειῶν,

διὰ τὸ ἀδρανὲς τῶν ἀγγέλων, ἀλλὰ ὡς σκόληκος σκαρίζοντος, οἰκτεήρασα αὐτὸν ἡ ἄνω δύναμις διὰ τὸ ἐν ὁμοιώματι αὐτῆς γενεῖν αὐτῆς, ἐπεμψε σπινθῆρα ζωῆς, ὃς διήγειρε τὸν ἀνθρώπον καὶ ζῆν ἐποίησε. Τοῦτον οὖν τὸν σπινθῆρα τῆς ζωῆς μετὰ τὴν τελευταίαν ἀνατρέχειν πρὸς τὰ ὁμόφυλα λέγει, καὶ τὰ λοιπὰ, ἐξ ὧν ἐγένετο, εἰς ἐκεῖνα ἀναλυσέσθαι, τὸν δὲ πατέρα ἀγέννητον ὑπέθετο καὶ ἀσώματον καὶ ἀνείδον· δοκᾷ δὲ ἐπιπεμφέναι ἀνθρώπον, καὶ τὸν τῶν Ἰουδαίων θεόν ἓνα τῶν ἀγγέλων εἶναι φησὶ, καὶ διὰ τοῦτο βούλεσθαι τὸν Πατέρα καταλύσαι πάντας τοὺς ἄρχοντας· παραγγεῖναι τὸν Χριστὸν ἐπὶ καταλύσει τοῦ τῶν Ἰουδαίων θεοῦ καὶ ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν πιεθεμένων αὐτῷ· εἶναι δὲ τούτους ἔχοντας τὸν σπινθῆρα τῆς ζωῆς ἐν αὐτοῖς. Δύο γὰρ γένη τῶν ἀνθρώπων ὑπὸ τῶν ἀγγέλων πεπλάσθαι ἔφη, τὸν μὲν πονηρὸν, τὸν δὲ ἀγαθόν, καὶ ἐπειδὴ οἱ δαίμονες τοῖς πονηροῖς ἐβοήθουν, ἐληλυθέναι τὸν Σωτῆρα ἐπὶ καταλύσει τῶν φαύλων ἀνθρώπων καὶ δαιμόνων, ἐπὶ σωτηρίᾳ δὲ τῶν ἀγαθῶν. Τὸ δὲ γαμῖν καὶ γενᾶν ἀπὸ τοῦ Σατανᾶ φησὶν εἶναι, (οἱ πλείους τε τῶν ἀπ' ἐκείνου καὶ ἐμφύχων ἀπέχονται, διὰ τῆς προσποιήτου ταύτης ἐγκρατείας,) τὰς δὲ προφητείας, ὃς μὲν ἀπὸ τῶν κοσμοποιῶν ἀγγέλων λελαλήσθαι,

TRADUCTION
DE SAINT IRÉNÉE

(*Adv. Hæreses*, p. 118).

TEXTE
DE THÉODORET

(*Hæret. fab.*, p. 194).

TEXTE
DES PHILOSOPHUMENA

(Page 224).

quasdam quidam ab iis angelis, qui mundum fabricaverunt dictas; quasdam autem a Satana, quem et ipsum angelorum adversarium mundi fabricatoribus ostendit, maxime autem Judæorum Deo.

τάς μὲν ὑπὸ κοσμοποιῶν ἀγγέλων ἔφησεν εἰρῆσθαι, τὰς τε ὑπὸ τοῦ Σατανᾶ. Καὶ τοῦτόν τε ἀγγελὸν εἶναι, διαφερόντως ἀντιπράττοντα τῷ τῶν Ἰουδαίων θεῷ.

ἀς δὲ ἀπὸ τοῦ Σατανᾶ, ὃν καὶ αὐτὸν ἀγγελοῦ ἀντιπράττοντα τοῖς κοσμικοῖς ἐπέθεντο. μάλιστα δὲ τὸν τῶν Ἰουδαίων θεόν.

On rencontre quelquefois, il est vrai, dans Théodoret des phrases qui ne sont pas dans saint Irénée et qui sont dans notre auteur. Mais on peut voir par ces passages empruntés à saint Irénée, qu'il serait possible avec Théodoret et les *Philosophumena* de reproduire aujourd'hui une grande partie du texte de l'évêque de Lyon. Les erreurs que le copiste a commises pourraient être parfois corrigées par Théodoret et quelquefois encore par l'analyse que l'auteur des *Philosophumena* a donnée de son propre ouvrage au dixième livre, où il reproduit les expressions mêmes dont il s'était déjà servi. C'est ainsi qu'à l'article de Cérinthe on lit ces mots : Κήρινθος... ἔλεγεν οὐχ ὑπὸ τοῦ πρώτου γεγονέναι τὸν κόσμον, ἀλλ' ὑπὸ δυνάμεως τινὸς κεχωρισμένης, τῆς ὑπὲρ τὰ ὅλα ἐξουσίας καὶ ἀγνοούσης τὸν ὑπὲρ πάντα θεόν (1)..... Et au dixième livre, on retrouve la même phrase avec ce qui lui manquait pour rendre le texte intelligible : Κήρινθος οὐχ ὑπὸ τοῦ πρώτου θεοῦ τὸν κόσμον γεγονέναι ᾗθελῆσεν, ἀλλ' ὑπὸ δυνάμεως τινὸς ἀγγελικῆς, πολλὴ κεχωρισμένης καὶ διεστώσης τῆς ὑπὲρ τὰ ὅλα αὐθεντίας καὶ ἀγνοούσης τὸν ὑπὲρ πάντα θεόν (1). Il me semble que ces corrections de texte auraient pu être utiles à M. Miller pour rendre son édition plus parfaite.

Je citerai un autre passage, où Théodoret a consulté encore notre auteur et lui a emprunté plusieurs phrases. Il s'agit de

(1) *Philosophum.*, p. 256, l. 38. — (2) P. 327, l. 82.

son article sur Simon le Magicien. L'évêque de Cyr l'a suivi d'abord et paraît ensuite avoir consulté un autre ouvrage. On y remarque des emprunts faits à saint Irénée, et probablement aussi au traité de saint Justin contre les hérétiques.

Je mettrai encore en regard un fragment de ce morceau de Théodoret et un autre extrait du dixième livre des *Philosophumena*.

TEXTE

DE THÉODORET

(*Hæretic. fab.*, lib., 1, p. 192).

Σίμων τοιοῦτον μῦθον ἐγέννησεν· ἄπειρόν τινα ὑπέσето δύναμιν· ταύτην δὲ ῥίζωμα τῶν ὅλων ἐκάλεσεν. Εἶναι δὲ αὐτὴν πῦρ ἔφησε, διπλὴν ἐνέργειαν ἔχον, τὴν μὲν φαινομένην, τὴν δὲ κεκρυμμένην· τὸν δὲ κόσμον γενητὸν εἶναι, γεγενῆσθαι τε ἐκ τῆς φαινομένης τοῦ πυρὸς ἐνεργείας. Πρῶτόν τε ἐξ αὐτῆς προσληφθῆναι τρεῖς συζυγίας, ἃς καὶ ῥίζας ἐκάλεσε· καὶ τὴν μὲν πρώτην, προσηγόρευσε νοῦν καὶ ἐπίνοϊαν, τὴν δὲ δευτέραν φωνὴν καὶ ἔννοϊαν, τὴν δὲ τρίτην λογισμὸν καὶ ἐνθύμησιν. Ταῦτόν δὲ τὴν ἄπειρον ὀνόμασε δύναμιν, καὶ Ἰουδαίοις μὲν ὡς υἷὸν φανῆναι, πρὸς δὲ Σαμαρείτας ὡς πατέρα κατεληλυθέναι, ἐν τε τοῖς ἄλλοις ἔθνεσιν ὡς πνεῦμα ἄγιον ἐπιφοιτῆσαι. Καὶ ἑτέραν δὲ τινα ἐπὶ τέλους ἐσῴωσαν, προσαγορευομένην Ἐλένην.

TEXTE

DES PHILOSOPHUMENA

(page 518).

Ὁ πάνσοφος Σίμων λέγει· ἀπέραντον εἶναι δύναμιν, ταύτην ῥίζωμα τῶν ὅλων εἶναι. Ἔστι δὲ, φησὶν, ἡ ἀπέραντος δύναμις τὸ πῦρ καθ' αὐτό, οὐδὲν ἀπλοῦν καθάπερ εἰ πολλοὶ ἀπλᾶ λέγοντες εἶναι τὰδε τέσσαρα στοιχεῖα, καὶ τὸ πῦρ ἀπλοῦν εἶναι νενομίκασι, ἀλλ' εἶναι τοῦ πυρὸς τὴν φύσιν διπλὴν, καὶ τῆς διπλῆς ταύτης καλεῖ τὸ μὲν τι κρυπτόν, τὸ δὲ φανερόν, κεκρύφθαι δὲ τὰ κρυπτά ἐν τοῖς φανεροῖς τὸ πῦρ, καὶ τὰ φανερά τοῦ πυρὸς ὑπὸ τῶν κρυπτῶν γεγονέναι... Γέγονεν οὖν, φασὶν, ὁ κόσμος ἀγέννητος ἀπὸ τοῦ ἀγεννήτου πυρὸς. Ἡρξάτο δὲ, φησὶν, οὕτως γίνεσθαι· ἐξ ῥίζας τὰς πρώτας τῆς ἀρχῆς τῆς γενέσεως ὁ ἀγέννητος ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τοῦ πυρὸς ἐκείνου λαβὼν· ταύτας γὰρ ῥίζας γεγονέναι κατὰ συζυγίαν ἀπὸ τοῦ πυρὸς, ἃς τινὰς καλεῖ νοῦν καὶ ἐπίνοϊαν, φωνὴν καὶ ἔνομα, λογισμὸν καὶ ἐνθύμησιν. Εἶναι δὲ ἐν ταῖς ἐξ ῥίζαις ὁμοῦ τὴν ἀπέραντον δύναμιν.

Mais l'endroit le plus curieux dans le traité de l'évêque de Cyr est, sans contredit, celui où il est parlé des Noétiens et qui est extrait du dixième livre de notre ouvrage. Cette découverte me paraît intéressante, parce que

les accusations contre Calliste y sont reproduites. Théodoret ne fait, il est vrai, que copier notre auteur, s'en rapportant entièrement à lui; il n'examine pas, il ne discute pas lui-même la question. Il ne nous dit point si Calliste était le pape qui succéda à saint Zéphyrin, ou si c'était quelque hérétique du même temps. Il transcrit simplement une phrase d'un livre auquel il avait emprunté tant d'autres documents. Ne connaissait-il que ce dixième livre, qui, présentant un abrégé de l'ouvrage entier, aurait pu se répandre comme une exposition succincte de toutes les hérésies? On est porté à le croire, en voyant que les passages reproduits dans l'ouvrage de Théodoret ont été uniquement extraits de ce dixième livre. Dans ce cas, beaucoup de documents lui auraient manqué pour apprécier les accusations portées contre Calliste.

Il aurait pu même ignorer que cette grave accusation pesait sur un évêque de Rome. Je n'oserais affirmer cependant qu'il n'ait pas eu l'ouvrage entier entre les mains.

En a-t-il connu l'auteur, et pourrions-nous, par le moyen de son témoignage, arriver à le connaître aussi? Théodoret nous dit au commencement de son livre qu'il empruntera la matière de son ouvrage à saint Justin, à saint Irénée, aux deux Eusèbe, à Clément d'Alexandrie, à Origène, à Adamantius, à Rhodon, à Tite, à Géorgius et à quelques autres qui ont consacré leurs talents à la réfutation de l'erreur. L'auteur des *Philosophumena* serait-il au nombre de ceux que nous venons de désigner? Ce n'est ni saint Justin, ni saint Irénée, ni Clément, ni Rhodon, qui sont tous morts avant l'apparition des Noétiens. J'ai démontré que l'ouvrage n'appartenait pas non plus à Origène, et j'en trouve de nouvelles preuves dans les pages mêmes de Théodoret. Car il cite souvent Origène dans le cours de son livre, mais toujours pour rappeler des ouvrages qui nous sont connus, et non pour indiquer un livre spécial contre les hérésies. Quant

à Adamantius, nous savons qu'il est l'auteur d'une réfutation des Marcionites. Jamais aucun écrivain de l'antiquité ne lui attribua d'ouvrage contre toutes les hérésies. Les savants sont même en doute pour savoir si le livre qui porte le nom d'Adamantius n'appartiendrait pas à Origène. Quant aux autres écrivains, que Théodoret a cités, Eusèbe, Tite, Diodore, Géorgius, ils ne peuvent être les auteurs des *Philosophumena*. Ils ont vécu beaucoup plus tard, et s'ils avaient composé un livre contre les hérésies, ils auraient mentionné sans doute toutes les sectes qui ont paru depuis le temps de Noétus jusqu'à leur mort. Ils auraient parlé des Novatiens, de Paul de Samosate, et de plusieurs autres. Au reste, Théodoret nous laisse voir par ses citations que ce qu'il emprunte à Eusèbe est extrait de son histoire. Quant à Titus de Bosra, il composa quatre livres contre les Manichéens. Diodore et Géorgius de Laodicée lui sont postérieurs; le premier vivait en 378; il fut évêque de Tarse, et il écrivit contre Photius, Sabellius, Marcion et Marcel d'Ancyre. C'est de cet ouvrage que Théodoret fait mention. Le second était un des fauteurs de l'Arianisme; il vivait vers la fin du iv^e siècle, et il écrivit contre les Manichéens.

Il résulte de l'examen de ces différents auteurs cités par Théodoret qu'aucun n'est l'auteur des *Philosophumena*. Théodoret a connu ce livre; il y a puisé de nombreux documents, mais il n'a pas cité le nom de l'auteur parmi ceux qui se trouvent mentionnés dans l'introduction de son ouvrage. L'aurait-il cité ailleurs? Ceux qui connaissent son livre sur les hérétiques savent qu'en terminant la plupart des articles, il indique les noms des écrivains qui ont consacré comme lui leurs talents et leurs veilles à la réfutation des différentes sectaires. Après avoir parlé de Sévère et de ses disciples, il finit par ces paroles: «Ont écrit contre eux Musan, le défenseur de la vérité; Clément, l'auteur des *Stromates*; Apollinaire d'Hiérapolis,

évêque en Phrygie, et Origène (1). » Après avoir parlé d'Apelles, il ajoute : « Les auteurs qui l'ont réfuté sont : Justin le philosophe, Théophile d'Antioche, Philippe de Gortyne, Irénée de Lyon, Modeste, Origène, Rhodon, Adamantius, Hippolyte et Eusèbe d'Emèse (2). » Après avoir fait connaître l'hérésie de Cérinthe, Théodoret renvoie aux ouvrages que Caïus et saint Denys d'Alexandrie avaient écrits contre cet hérésiarque. Jusqu'ici, je ne découvre aucune allusion à l'auteur des *Philosophumena* ; car, si Théodoret parle de saint Hippolyte, c'est seulement à l'occasion de son ouvrage contre Apelles ; s'il nomme Caïus, c'est pour mentionner son livre contre Cérinthe ; s'il cite Musan, c'est au sujet des erreurs de Sévère, que cet écrivain avait réfutées. Il était d'ailleurs antérieur à Rhodon et par conséquent aux Noétiens.

Cependant Théodoret a copié plusieurs morceaux des *Philosophumena* ; il en a extrait son article sur les Pérates, quelques passages de l'article où sont exposés les dogmes de Simon le Magicien, et le chapitre qui parle de Noétus et qui comprend les accusations portées contre Calliste ; si donc, à la fin de ces différents articles, l'évêque de Cyr, fidèle à sa méthode, nous indique les écrivains qui ont réfuté ces hérétiques, nous pourrions espérer d'y trouver le nom de notre auteur. Mais ici encore nous sommes trompés dans notre attente. A la fin de ces articles, dont quelques-uns sont reproduits presque textuellement, comme celui des Pérates et celui des Noétiens, Théodoret ne cite ni Origène, ni Hippolyte, ni Caïus, ni Apol-

(1) Κατὰ τούτων συγγράφει Μουσάνος τῆς ἀληθείας συνήγορος, καὶ Κλημῆς ὁ Στρωματεύς, καὶ Ἀπολλινάριος, ὁ τῆς κατὰ Φρυγίαν ἱερᾶς πόλεως γεγωνὸς ἐπίσκοπος, καὶ Ὠριγένης. (THEOD. *Hæretic. Fab., compendium*, p. 208.)

(2) Πλεῖστοι μὲντοι κατὰ τῆςδε τῆς ἀσεβείας συνέγραψαν. Καὶ γὰρ Ἰουστίνος ὁ φιλόσοφος καὶ μάρτυς, καὶ Θεόφιλος ὁ τῆς Ἀντιοχείας ἐπίσκοπος, καὶ Φίλιππος ὁ Γορτύνης, καὶ Εἰρηναῖος, καὶ Μόδεστος, καὶ Ὠριγένης καὶ Ῥόδων, καὶ Ἀδαμάντιος, καὶ Ἰππόλυτος, καὶ ὁ Ἐμμεσινὸς Εὐσέβιος.

linaire, ni aucun autre écrivain. Ce qui me porterait à croire que les *Philosophumena* pour lui, comme pour nous, étaient l'ouvrage d'un auteur anonyme. Ce qui me confirme dans cette croyance, c'est un passage du quatrième livre de l'histoire d'Eusèbe, où, après avoir parlé de plusieurs écrivains, qui, au commencement du III^e siècle, c'est-à-dire à l'époque même où notre ouvrage fut composé, publièrent des réfutations contre les hérétiques, ajoute : « Nous avons entre les mains plusieurs de ces ouvrages qui ne portent pas le nom de leur auteur (1). »

EXAMEN DE L'OPINION QUI ATTRIBUE CET OUVRAGE
A TERTULLIEN.

Il était assez facile de prouver que le manuscrit récemment publié par M. Miller n'appartenait ni à Origène, ni à saint Hippolyte. Le dessein que je me propose maintenant offre de bien plus grandes difficultés. En présence d'un ouvrage anonyme, il sera toujours plus aisé de démontrer à qui il n'appartient pas que d'en indiquer le véritable auteur. Il faudrait ici présenter des indications précises, des signes certains et non des conjectures, qui, alors même qu'elles sont accumulées et présentées avec art, ne donnent pas à l'esprit une satisfaction complète. Mais comment rencontrer ces signes certains au I^{er} siècle de notre ère, lorsque les monuments ecclésiastiques qui nous restent de cette époque reculée sont aujourd'hui si peu nombreux ! Un jour, je l'espère, le problème maintenant proposé à la critique sera facilement résolu par la découverte de quelques-uns de ces ouvrages qui nous ont été dérobés par le malheur des temps. L'école arménienne de Venise pourra

(1) EUSEB., *Hist.*, lib. V, c. XXVII.

peut-être rencontrer plus tard dans cette littérature trop peu explorée de l'Arménie la version du traité que saint Hippolyte publia contre Caïus, celle des commentaires de Tertullien sur la Genèse, ou celle du *Petit labyrinthe* ; et peut-être alors sera-t-il aisé de résoudre la question qui occupe les critiques.

En exposant ces difficultés, je ne veux pas reculer devant la tâche qui m'est imposée. Je suis même certain de pouvoir offrir, dans l'opinion que je vais émettre, des indications plus précises et des conjectures plus probables que toutes celles qui ont été présentées en faveur d'Origène et d'Hippolyte. Mais, tout en soutenant la valeur de ces probabilités, je ne les donne pas pour des opinions certaines. Elles pourraient tomber un jour devant la découverte de quelque nouvel ouvrage ; quel que soit leur sort, jamais aucune découverte ne pourra faire attribuer à Origène ou à saint Hippolyte un livre qu'ils n'ont certainement pas composé.

Ma première pensée, après la lecture de l'ouvrage, fut de l'attribuer à Tertullien, et voici les différents motifs qui m'avaient déterminé :

1° Tertullien a été prêtre de Rome ; il y a exercé une grande influence par sa brillante éloquence et par sa vaste érudition. Après avoir adopté les opinions des Montanistes, il fut excommunié par le souverain pontife, et se déchaîna dès ce moment contre l'Eglise romaine. Il se retira ensuite à Carthage, où il vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait rassemblé autour de lui un assez grand nombre de disciples et avait formé une secte nouvelle dont il était le chef. Saint Augustin nous dit qu'après s'être séparé des Montanistes, il avait propagé ses doctrines et donné quelques développements à sa secte naissante, « postmodum ab ipsis divisus sua conventicula propagavit (1). » Et nous lisons dans le livre des hérésies,

(1) Aug., lib. de Hæres. Tert.

découvert et publié par Sirmond, que Tertullien avait une basilique à Carthage, où le peuple venait se rassembler autour de lui ; que ses disciples y demeurèrent jusqu'au temps de l'évêque Aurélius, et qu'alors, convertis par les arguments persuasifs d'Augustin, ils livrèrent leur église aux catholiques : « Sic apud Carthaginem basilicam habuit (Tertullianus) ubi populi ad eum conveniebant ; quæ basilica usque ad Aurelium episcopum fuit, agente enim Augustino Hipponensi episcopo, et rationabiliter cum eis disputante, conversi sunt ecclesiamque suam sanctæ Ecclesiæ transtulerunt (1). »

Tertullien à la tête d'une église et devenu le chef d'une secte particulière, qui le considérait comme le dépositaire de la vraie foi, pouvait dire de sa souveraine autorité ce que nous trouvons dans la préface du livre des *Philosophumena* (2).

On voit aussi dans ses derniers ouvrages, et entre autres dans son traité de l'*Idolâtrie*, qu'il prend le ton, je ne dirai pas d'un évêque, mais du souverain pontife lui-même. C'est à ce sujet que Tillemont et Dupin ont observé que dans ce livre « il décidait de plusieurs choses comme s'il eût été le maître et l'arbitre de l'Eglise. »

2^o Pendant son séjour à Carthage Tertullien a composé un grand nombre d'ouvrages qui étaient déjà perdus au temps de saint Jérôme (3). « On raconte, dit ce grand écrivain, que Tertullien vécut jusqu'à une extrême vieillesse et qu'il com-

(1) Aug., lib. de *Hæres. ad Quod vult Deum, Tertulianistæ*, edit. Sirmon.

(2) *Philosophum.*, p. 3, l. 61. Μετέχοντες ἀρχιερατείας τε καὶ διδασκαλίας.

(3) Fertur (Tertullianus) vixisse usque ad decrepitam ætatem, et multa, quæ non exstant, opuscula condidisse. (B. Hieron., lib. de *Viris illustribus*, c. LIII.

posa un grand nombre de livres qui n'existent plus. » Parmi ces ouvrages plusieurs étaient en grec.

Dans le traité du *Baptême* que Tertullien écrivit contre les hérétiques afin de démontrer qu'ils ne possèdent pas ce sacrement, il renvoie à un ouvrage grec qu'il a composé. « J'en ai parlé, dit-il, avec plus d'étendue dans mon ouvrage grec (1). » A ce sujet, Philippe le Prieur, qui a publié tous les ouvrages de ce Père de l'Eglise, dit dans une de ses notes : « Vous voyez que Tertullien avait déjà écrit en grec sur cette matière comme sur d'autres, ainsi que plusieurs auteurs l'ont observé (2). » Je puis joindre à ce témoignage celui de J. Pamélius, qui, disait en parlant de l'*Apologétique* : « Ce livre a été traduit en grec, mais je ne suis pas sûr que ce soit par l'auteur lui-même, quoique je sois porté à le croire, parce qu'il a composé quelques autres ouvrages en grec et en latin (3). » De plus, nous lisons dans une préface où l'on parle de l'édition de Pamélius (4) : « Hæc excipiunt græcorum operum fragmenta : ad amicum philosophum de Nuptiarum angustiis seu de Virginitate ; de Fato ; de Mundis et immun-dis animalibus ; de Circumcisione ; de Vestibus Aaron ; de Trinitate , de Censu animæ adversus Hermogenem ; adversus Apellatianos ; de Paradiso : de Spe fidelium ; de Ecstasi libri sex ; adversus Apollonium. »

Mais Tertullien a-t-il composé un ouvrage grec contre

(1) Sed de isto plenius jam nobis in græco digestum est. (Lib. de *Baptismo*, t. I, c. xv, p. 1216, edit. Migne.)

(2) Vides Tertullianum græce prolusisse in hac materia, ut in aliis, quod multi observarunt. (Lib. de *Baptismo*, t. I, c. xv, p. 1216.)

(3) An ab auctore ipso (translatus fuerit), an alio quovis factum sit, non satis liquet, quanquam priori sententiæ magis foveam, quod etiam alios quosdam libros latine et græce conscripserit. (T. II, p. 1118.)

(4) T. I, p. 41.

toutes les hérésies en faisant connaître les opinions qui étaient particulières à chacune? Un passage de Nicéphore Calliste, historien de l'Eglise, nous porterait à le croire. Après avoir parlé des écrivains qui ont défendu la vérité, il ajoute : « Plusieurs autres auteurs, animés par un esprit profondément chrétien, ont combattu pour la foi et attaqué les hérésies. En acceptant la discipline et les mœurs de l'Eglise, et en transmettant dans les livres les traditions écrites ou orales qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, ils laissèrent un grand nombre d'ouvrages à la postérité. Parmi eux il faut compter avec raison Caïus et Tertullien, qui ont mis au jour beaucoup de livres excellents, que mon dessein n'est pas d'énumérer en détail (1). »

Pour expliquer ce passage et nous convaincre qu'il ne s'agit pas ici seulement des ouvrages que nous connaissons, nous avons deux témoignages, l'un de saint Vincent de Lérins et l'autre de saint Optat de Milève. Voici celui du premier : « Les Marcion, les Apelles, les Praxéas, les Hermogène, les Juifs, les Gentils, les Gnostiques, et les autres sectaires que Tertullien a renversés par d'innombrables et d'énormes volumes, semblables à la foudre, savent s'il a composé un plus grand nombre d'écrits contre les hérétiques (2). » Et dans saint Optat de Milève, je trouve que Marcion, Praxéas, Sabelius et les autres hérétiques contemporains ont été réfutés par

(1) *Alii plures christiano plane animo pro fide nostra decertarunt, et adversus hæreses depugnarunt; Ecclesiæque statu ac moribus receptis, aliisque, quæ vel scriptis vel sine scriptis a majoribus accepissent, in litteras relatis, libros plurimos posteritati reliquerunt. Quibus Caïus et Tertullianus merito sunt annumerandi, qui plurima certe et pulcherrima ediderunt scripta, quæ sigillatim recensere præsentis instituti non est. (Hist. eccl., NICEPH. CALL. Cf. TERTUL. Opera, t. II, p. 1134.)*

(2) *An plura scripserit (Tertullianus) adversus hæreticos... Sciunt Marciones, Apelles, Praxeæ, Hermogenes, Judæi, Gentiles, Gnostici,*

Tertullien (1). Or, il n'existe aucun ouvrage de cet écrivain où je puisse rencontrer les moindres traces d'une attaque sérieusement dirigée contre Sabellius. Et dans quel livre trouverons-nous cette réfutation générale d'hérétiques dont parle Vincent de Lérins ?

En résumant ces trois témoignages, il peut être permis de supposer, avec vraisemblance, que Tertullien a composé un ouvrage, où il passait en revue les principales sectes, celles des Juifs, des Gnostiques, de Marcion, d'Apelles, de Praxéas, d'Hermogène, de Sabellius et plusieurs autres. Le catalogue et l'analyse des hérésies, qu'on a placé à la fin de son traité *des Prescriptions*, et qu'on lui attribue, peut-être faussement, est un autre indice qui sert ici à confirmer mes conjectures. Cependant, ce qui fortifie encore plus l'opinion que j'expose, c'est la corrélation surprenante qui se trouve entre les dernières paroles du livre *des Prescriptions* et le commencement de notre ouvrage. C'est ici la troisième preuve que je vais donner pour établir mon sentiment.

3^o Dans son traité *des Prescriptions*, Tertullien s'était proposé de combattre et de réfuter tous les novateurs d'une manière générale et par des arguments qui les attaquaient tous en même temps. Son intention était de répondre plus tard à chacun en particulier. C'est pourquoi il termine son ouvrage par ces mots : « Sed nunc quidem generaliter actum est a nobis adversus hæreses omnes, certis et justis et necessariis præscriptionibus repellendas a collatione scripturarum. De reliquo, si Dei gratia annuerit, etiam specialiter quibusdam respondebimus (2). » Il est probable, comme le remarque

ceterique quorum blasphemias multis ac magnis voluminum suorum molibus, velut quibusdam fulminibus, evertit. (Cf. TERT., *Opp.*, t. II, p. 1133.)

(1) OPTAT. MILEVIT., *adv. Parmen.*

(2) TERT., lib. de *Præscript.*, c. XLV.

Tillemont, que cet ouvrage a été composé vers l'an 200, alors que Tertullien était encore au sein de l'Eglise catholique. Voyons maintenant les paroles par lesquelles l'auteur des *Philosophumena* commence son ouvrage. Il annonce qu'il va faire connaître dans tout leur détail les folies et les impiétés des hérétiques : « Autrefois, dit-il, nous avons exposé avec modération leurs opinions, sans les passer en revue les unes après les autres, mais en les réfutant toutes en général ; ne croyant pas qu'il fût inutile de mettre au jour leurs secrets : ὦν καὶ πάλαι μετρίως τὰ δόγματα ἐξεθέμεθα, οὐ κατὰ λεπτὸν ἐπιδείξαντες, ἀλλὰ ἄδρομερῶς ἐλέγχαντες (1), » Il n'est personne dans toute l'antiquité chrétienne, à qui ces paroles conviennent mieux qu'à Tertullien. Il est le seul qui dans son ouvrage des *Prescriptions*, présente et réfute d'une manière générale les opinions des hérétiques, sans les passer en revue les unes après les autres. Je ne connais aucun ouvrage de ce genre parmi tous ceux qui ont été attribués à Origène, à saint Hippolyte, à Clément d'Alexandrie, à saint Epiphane ou à Théodoret. Partout on fait des nomenclatures, des catéchismes historiques de toutes les hérésies. Le livre des *Prescriptions* est le seul qui s'éloigne de la méthode généralement adoptée. C'est un livre à part qui possède tous les caractères que lui donne l'auteur des *Philosophumena* : μετρίως τὰ δόγματα ἐξεθέμεθα, οὐ κατὰ λεπτὸν ἐπιδείξαντες, ἀλλὰ ἄδρομερῶς ἐλέγχαντες.

Remarquons encore cette expression : « J'ai exposé autrefois, » πάλαι ἐξεθέμεθα, qui s'accorde parfaitement avec mes conjectures. Tertullien, ayant vécu jusqu'à un âge très-avancé, comme le dit saint Jérôme, et ayant composé un grand nombre d'ouvrages presque tous perdus, d'après le témoignage du même écrivain, aura pu écrire dans sa vieillesse cette réfutation de toutes les hérésies, et faisant allusion à son traité

(1) *Philosophum.*, p. 2, l. 25.

des Prescriptions, qu'il avait écrit au début de sa carrière, il aura pu dire : ὧν καὶ δόγματα πάλαι ἐξεθέμεθα.

Pour échapper aux difficultés de ce passage et attribuer forcément le livre que nous examinons à saint Hippolyte, M. Bunsen a imaginé de dire que l'évêque d'Ostie faisait allusion aux controverses publiques qu'il avait autrefois soutenues contre les hérétiques. Cette conjecture n'est appuyée sur aucun fondement. Il est évident que l'auteur d'un ouvrage, qui entreprend une réfutation détaillée de toutes les hérésies, et qui fait allusion à une autre réfutation faite précédemment et d'une manière générale, doit indiquer un ouvrage qu'il a composé et non des controverses publiques. On peut ajouter que les controverses ont toujours quelque chose de particulier. Elles entraînent dans des détails et des personnalités et n'offrent point cette modération et ces démonstrations générales qui s'adressent à tous : μετρίως καὶ ἀδρομερῶς ἐλέγχαντες. Et comment expliquer ces mots : « J'ai exposé autrefois. » Saint Hippolyte avait-il cessé d'exposer la doctrine chrétienne? Il a pu écrire à certaines époques de sa vie, mais je pense qu'il n'a jamais interrompu le ministère de la parole.

4° Dans les attaques dirigées contre saint Zéphyrin et saint Calliste, nous retrouvons tous les emportements de Tertullien. Ce sont les mêmes accusations faites à peu près dans les mêmes termes. Ceux qui ont lu ses nombreux ouvrages ont pu remarquer de quelle manière il procède contre ses adversaires. Il ne se borne pas à combattre leurs doctrines, il attaque ordinairement leurs personnes; il cherche dans leur vie passée ce qu'elle présente de scandaleux. S'il attaque Hermogène, ne croyez pas qu'il se contente de réfuter ses erreurs sur l'origine de la matière; il fait de longues dissertations sur sa vie scandaleuse, ses impudicités et ses adultères : « Pingit illicite, dit-il, nubit assidue; legem Dei in libidinem defen-

dit, in artem contemnit ; bis falsarius cauterio et stylo ; totus adulter et prædicationis et carnis... (1). »

Parle-t-il de Marcion ? Il commence par lancer de violentes investives contre le pays qui l'a vu naître ; et, après avoir fait une affreuse description de son climat, de sa situation, des mœurs des habitants, il ajoute, en arrivant à Marcion : « Mais il n'y a rien de si triste et de si affreux pour le Pont que d'être la patrie de Marcion, cet homme plus cruel qu'un Scythe, plus inconstant qu'un Hamaxobien, plus inhumain qu'un Massagète, plus audacieux qu'une Amazone, plus sombre que les nuages, plus froid que l'hiver, plus fragile que la glace, plus trompeur que l'Ister, plus escarpé que le Caucase... Marcion est même plus odieux que les animaux de ce pays sauvage... Où trouverait-on dans le Pont un rat plus vorace que celui qui a rongé les Evangiles (2) ? » Il ne serait pas difficile d'accumuler les citations semblables ; elles serviraient à montrer partout le même esprit d'emportement. Ainsi Tertullien ne s'arrête point aux doctrines ; il se déchaîne contre les personnes ; il aime le scandale, il invective, il injurie. On peut voir jusqu'où peut aller sa violence dans ses traités de la *Mono-gamie*, de la *Pudicité* et du *Jeûne*.

Or, c'est le même esprit qui domine dans le livre qui fait l'objet de notre étude. On le voit par les anecdotes que l'auteur recueille, par les épithètes qu'il donne aux hérétiques, et surtout par le neuvième livre, où il s'emporte contre Calliste. Comme le fait Tertullien quand il se propose de réfuter ses

(1) TERT., lib. *adv. Hermog.*, c. 1.

(2) Sed nihil tam barbarum et triste apud Pontum, quam quod illie Marcion natus est, Scythæ tetrion, Hamaxobio instabilior, Massageta inhumanior, Amazone audacior ; nubilo obscurior, hyeme frigidior, gelu fragilior ; Istro fallacior, Caucasio abruptior..... Jam et bestiis illius barbariæ importunior Marcio. Quis enim tam castrator carnis castor, quam qui nuptias abstulit ? Quis tam comesor mus ponticus quam qui Evangelia corrosit ? (TERT., lib. *adv. Marcion.*, c. 11.)

adversaires, notre écrivain ne se borne pas à examiner la doctrine de ce pape; il recherche les actions de sa vie passée; il énumère tous ses prétendus crimes, il met au jour toutes les fraudes et les impostures qu'il se plaît à lui attribuer. Que l'on compare les accusations dirigées contre ce pontife et celles que Tertullien a portées dans son livre de *Pudicitia* contre l'évêque de Rome, et l'on sera frappé de l'analogie qui existe entre elles. L'un accuse Calliste de tolérer tous les crimes; d'admettre dans l'Eglise des hommes coupables d'adultère, de fornication et de meurtre, et, par une honteuse indulgence, d'autoriser les actions les plus coupables : « Ses partisans, dit-il, séduits par une telle condescendance à des penchants que Jésus-Christ réprouve, se multiplient toujours. La loi du Sauveur est foulée aux pieds, et il semble qu'aucun péché ne soit interdit, comme s'il avait le droit de les remettre à ceux qui se déclarent en sa faveur (1). » Et plus loin il ajoute : « Voyez à quel excès d'impiété en est venu ce pervers d'enseigner à la fois la fornication et le meurtre (2). »

L'on ne voit dans ce temps que Tertullien et les Montanistes qui refusent à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés graves. Voici comment Tertullien s'exprimait longtemps auparavant, lorsque l'Eglise de Rome commençait à irriter ses adversaires par une miséricordieuse indulgence : « J'apprends qu'on a proposé un édit, et quel édit? Le Pontife souverain, l'Evêque des évêques a dit : Moi, je remets les crimes d'adultère et de fornication à ceux qui en font pénitence (3). » Après ces paroles, il s'emporte dans tout le reste de son ouvrage contre le pontife qui a promulgué le décret.

Dans le traité des *Jeûnes*, Tertullien se déchaîne avec la même violence contre les disciples de l'Eglise romaine qu'il appelle des animaux livrés à la luxure et à la glouton-

(1) *Philosophum.*, p. 291, l. 57. — (2) L. 69.

(3) TERT., t. II, lib. de *Pudicitia*, c. 1.

nerie : « Mirares Psychicos, dit-il, si sola luxuria tenderentur, qua sæpius nubunt; et non etiam ingluvie lacerarentur, qua jejunia oderunt; monstrum scilicet haberetur libido sine gula, cum duo hæc tamen unita atque concreta sint..... Piget jam cum talibus congregi, pudet et jam de eis allercari, quorum nec defensio verecunda est (1). »

5° L'auteur du livre des *Philosophumena* s'élève contre la multitude, qui s'est laissé séduire aux impostures de Calliste : « Cette doctrine, dit-il, s'est répandue dans le monde entier (2). » Tertullien est du même avis : « De ce que j'ai répudié leur société, dit-il dans son livre de *Pudicitia*, ce n'est pas un préjugé contre moi, comme s'il n'était pas plus facile d'errer avec le grand nombre, lorsque la vérité n'est aimée qu'avec le petit nombre (3). » Nous trouvons ailleurs ce même dédain pour des opinions admises par toute l'Eglise catholique. On peut consulter à ce sujet le traité de la *Monogamie*, celui des *Jeûnes*, et celui de la *Pudicité*.

6° On sait que Tertullien était Montaniste et qu'il composa plusieurs ouvrages pour la défense de sa secte. Il admirait le génie de Montan, qu'il regarda longtemps comme un prophète. Plus tard, si nous en croyons saint Augustin, il se sépara des Montanistes et fonda lui-même une secte à part. Il est permis de croire que Tertullien avait enfin ouvert les yeux et reconnu toutes les folies dans lesquelles Priscilla et Maximilla avaient entraîné Montan. Il aura désavoué alors leurs pratiques ridicules. L'auteur anonyme du livre sur les hérésies, publié par Sirmond, partage l'avis de saint Augustin, en disant que Tertullien répudia toutes les folies de la

(1) TERT., lib. de *Jejuniis*, c. 1.

(2) Τούτου κατὰ πάντα τὸν κόσμον διειρηθείσης τῆς διδασκαλίας. (*Philosophum.*, p. 292, l. 3.)

(3) Quasi non facilius sit errare cum pluribus, quando veritas cum paucis ametur. (TERT., t. II, lib. de *Pudicitia*, c. 1.)

Phrygie des Cataphryges ou Montanistes, mais qu'il en conserva les doctrines : « Fudit a se omnem Phrygiæ vanitatem (1). »

Prenons maintenant le livre des *Philosophumena*, que Tertullien pourrait avoir composé dans sa vieillesse, si mes conjectures ne sont pas sans fondement; nous y rencontrerons un article sur les Cataphryges plutôt que sur Montan. Ce passage a étonné M. Bunsen lui-même. L'auteur n'y parle que de certaines pratiques en usage dans les jeûnes et les fêtes de ces sectaires; il ne dit rien de leurs opinions sur les secondes noces, ni sur la rémission des fautes graves, qui sont les deux erreurs principales qu'on peut leur reprocher. Ce n'est pas Montan qu'il accuse, c'est plutôt Priscilla et Maximilla : « D'autres hérétiques de race phrygienne ont été séduits, dit-il, par des femmes qu'ils prennent pour des prophétesses et qu'on appelle Priscilla et Maximilla. Ils prétendent que l'esprit du Paraclet est descendu en elles; et ils donnent pour prophète un certain Montan qui les a précédées. Ils s'égarent, ajoute-t-il (et ces paroles sont remarquables), par la lecture de leurs livres innombrables, ne sachant pas comprendre ce qu'ils ont dit, ni s'en rapporter à ceux qui savent les apprécier. Mais, sans aucun discernement, ils leur prêtent une foi aveugle..... (2). » L'auteur de notre ouvrage admettait donc que, dans ces livres de Montan, de Priscilla et de Maximilla, il y avait des choses dont on pouvait profiter, et qu'on ne se trompait que pour ne pas savoir choisir dans ce qu'avaient dit ces novateurs, ou pour ne pas s'en rapporter à ceux qui savaient

(1) *Prædestinatus*, edit. Sirm. Tertull.

(2) Ἄλλοι δὲ καὶ αὐτοὶ αἰρετικώτεροι τὴν φύσιν, Φρύγες τὸ γένος, προληφθέντες ὑπὸ γυναικῶν ἠπάτηνται, Πρισιλλῆς τινὸς καὶ Μαξιμίλλης καλουμένων, ὡς προφητίδας νομίζουσιν. Ἐν ταύταις τὸ Παράκλητον πνεῦμα κεχωρηκέναι λέγοντες, καὶ τινα πρὸ αὐτῶν Μοντανὸν ὁμοίως δεξιάζουσιν ὡς προφήτην, ὃν βίβλους ἀπείρους ἔχοντες πλανῶνται, μήτε τὰ ὑπ' αὐτῶν λελαλημένα λόγῳ κρίναντες, μήτε τοῖς κρίναι δυναμένοις προσέχοντες, ἀλλ' ἀκρίτως τῇ πρὸς αὐτοὺς πίστει προσφέρονται. (*Philosophum.*, p. 275, l. 99.)

juger leurs doctrines (1). Ces restrictions conviennent bien à la vieillesse de Tertullien. Tout en abjurant les extravagances des Montanistes, il partageait encore leurs erreurs sur les secondes noces et sur le pardon des péchés; il admettait encore qu'il y avait de bonnes choses dans leurs livres, et qu'on ne s'égaraît dans leur lecture que par manque de discernement.

7^o Ceux qui ont lu les ouvrages de Tertullien ont dû remarquer ses nombreux emportements contre les philosophes païens. Il n'appartenait pas à cette école d'Alexandrie, où Clément et Origène rappelaient avec plaisir les paroles de Platon, d'Aristote et des autres maîtres de la Grèce, et enseignaient aux Chrétiens à profiter de leurs leçons. Tertullien n'appartient pas non plus à cette école évangélique de l'évêque de Lyon, qui, livré tout entier à l'étude du dogme catholique, ne s'occupe des auteurs païens, ni pour les admirer ni pour les combattre. Tertullien est avant tout le rhéteur chrétien, l'ennemi implacable de la philosophie grecque, qu'il poursuit avec une haine incessante, et le censeur sévère de tous les philosophes qu'il appelle en plusieurs endroits les patriarches de l'hérésie : « *Hæreticorum patriarchæ philosophi* (2). » Ce sont des fourbes, des ignorants, des hommes livrés à tous les vices (3). Il cite leurs noms et leurs opinions aussi souvent que le font, dans l'école d'Alexandrie, Clément et Origène; mais c'est toujours pour jeter sur eux l'insulte et le ridicule. Les doctrines de Platon ne sont, à son avis, que l'assaisonnement de toutes les hérésies (4). Dans un autre endroit, c'est

(1) Πλανῶνται, μήτε τὰ ὑπ' αὐτῶν λελαλημένα λόγῳ κρίναντες, μήτε ταῖς κρῖναι δυναμένοις προσέχοντες.

(2) TERT., t. II, lib. *adv. Hermog.*, c. VIII.

(3) TERT., *Apolog.*, c. XLVI.

(4) Doleo bona fide, Platonem omnium hæreticorum condimentarium factum. (TERT., t. II, lib. *de Anima*, c. XXIII.)

Aristote et sa dialectique qu'il attaque ; ici il tourne en ridicule l'obscurité d'Héraclite ; là il se moque de la stupidité d'Épicure. Empédocle, Pythagore, Zénon comparaissent à leur tour dans ses ouvrages, pour y subir quelque nouvelle critique ou pour donner lieu à quelque nouvelle réfutation. Ce qui me frappe aussi dans les *Philosophumena*, c'est ce même esprit, ce sont les mêmes attaques.

8 Nous avons remarqué dans le livre qui termine cet ouvrage, certaines expressions contraires à la doctrine de l'Eglise catholique. Il m'a semblé que l'auteur ne reconnaissait pas la consubstantialité du Père et de son Verbe, et je m'étais confirmé dans cette opinion par son propre aveu : il se plaignait, en effet, d'être accusé de dithéisme. Sans doute Tertullien a professé dans plusieurs de ses ouvrages la consubstantialité du Père et du Fils ; sans doute aussi il a parlé quelquefois de l'Esprit-Saint d'une manière explicite. Néanmoins on rencontre dans ses ouvrages plusieurs passages aussi contraires à la doctrine catholique que celui du livre qui nous occupe ; et il existe même une telle ressemblance entre l'une et l'autre profession de foi, que celle de Tertullien pourrait servir de traduction latine et de commentaire à celle de notre ouvrage.

Je cite d'abord un passage bien connu de Tertullien, dans lequel l'erreur sur la coéternité et la consubstantialité du Verbe est exprimée de la manière la plus formelle : « Parce que Dieu est père et juge, dit-il, il ne faudrait pas cependant croire qu'il l'ait toujours été, parce que toujours il a été Dieu. Car il n'a pas pu être père avant d'avoir un fils, ni juge avant que le délit n'existât. Or il y a eu un temps où ni le délit, ni le fils n'existaient (1). » Il est difficile d'expri-

(1) Quia et pater Deus est et iudex Deus est, non tamen ideo pater et iudex semper quia Deus semper ; nam nec pater potuit esse ante

mer plus clairement l'hérésie qui a été condamnée par l'Eglise dans le concile de Nicée. Mais je dois ajouter pour l'honneur de Tertullien que, s'il a erré en certains endroits de ses ouvrages, il a réfuté lui-même ses erreurs en beaucoup d'autres. Comme tous les hommes doués d'une imagination ardente, il a voulu souvent innover, et alors il s'est égaré en suivant dans l'explication de la doctrine catholique, non l'Écriture et la tradition, mais les inspirations de son esprit. Ce qu'il nous importe de voir surtout, ce sont les rapports surprenants qui existent entre la profession de foi, à la fin de l'ouvrage dont nous nous occupons, et certains passages analogues des écrits de Tertullien.

Voici comment l'auteur anonyme que j'étudie commence l'exposition de sa doctrine : « Οὗτος οὖν μόνος κατὰ πάντων θεός, λόγον πρῶτον ἐννοηθεὶς ἀπογεννᾷ, οὐ λόγον ὡς φωνήν, ἀλλ' ἐνδιάθετον τοῦ παντὸς λογισμὸν (1). » Remarquons d'abord ce Dieu qui est seul dès le principe et répandu partout, observons en second lieu qu'il conçoit son Verbe au dedans de lui-même. Le Verbe, comme nous le dit Tertullien, ce n'est pas une voix, c'est la raison de toutes choses. Cette distinction du λόγος et du φωνή se retrouve plus loin, lorsque, parlant de la création, l'auteur montre Dieu se révélant au dehors par l'ordre qu'il donne que le monde soit créé, et alors il appelle le Verbe φωνή : « πρωτότοκος τούτου, γενόμενος φωνή... (2). » Or, voici maintenant ce que nous lisons dans Tertullien : « Ante omnia Deus erat solus, ipse sibi et mundus et locus et omnia; solus autem, quia nihil aliud extrinsecus præter illum. Cæterum, ne tunc quidem solus; habebat enim secum, quam habebat in semetipso, rationem suam scilicet, rationalis

filium, nec judex ante delictum. Fuit autem tempus cum et delictum et filius non fuit.

(1) *Philosophum.*, p. 334, l. 86.

(2) *Philosophum.*, p. 335.

enim Deus, et ratio in ipso prius; et ita, ab ipso omnia. Hanc Græci λόγον dicunt, quo vocabulo etiam sermonem appellamus. Ideoque jam in usu est nostrorum, per simplicitatem interpretationis, sermonem dicere in primordio apud Deum fuisse; cum magis rationem competat antiquiorem haberi; quia non sermonalis a principio, sed rationalis Deus etiam ante principium (1). » Ailleurs Tertullien nous dit : « Tunc igitur ipse sermo speciem et ornatum suum sumit, sonum et vocem, cum dicit Deus : Fiat lux. Hæc est nativitas perfecta sermonis, dum ex Deo procedit (2). » Et nous trouvons dans le livre publié par M. Miller : « Ἀμα τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου, γενόμενος φωνή (3). » Dans toutes les œuvres des Pères de l'Eglise, on ne trouverait peut-être pas un commentaire plus exact et plus complet de cette distinction, établie entre λόγος et φωνή par l'auteur de notre ouvrage dans sa profession de foi. Distinction qui n'est pas sans subtilité; car, lorsque Dieu, qui est un pur esprit, a commandé que le monde fût, son ordre n'était pas une voix retentissante; c'était un acte simple de sa volonté, qui, par conséquent, put s'appeler λόγος encore mieux que φωνή.

Je continue mon examen. Le Verbe, dit notre auteur, était en Dieu, portant en lui-même la volonté et toutes les idées de celui qui l'avait engendré; et aussitôt qu'il sortit du Père, étant sa voix et son premier-né, il eut en lui toutes ses idées, et, sur son ordre, il créa le monde dans tous ses détails pour plaire à Dieu : « Ἀμα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου, γενόμενος φωνή, ἔχει ἐν ἑαυτῷ τὰς ἐν τῷ πατρικῷ ἐννοηθείσας ιδέας· ὁθεν, κελεύοντος πατρὸς γίνεσθαι κόσμον, τὸ κατὰ ἐν Λόγος ἀπετελεῖτο ἀρέσκων θεῷ (4). » Je placerai encore à

(1) TERT., t. II, lib. *adv. Prax.*, c. v.

(2) C. VII.

(3) *Philosophum.*, p. 335, l. 92.

(4) *Philosophum.*, p. 335, l. 92.

côté de ces paroles un passage de Tertullien, qui en sera comme l'explication et le commentaire : « Ut primum Deus voluit ea, quæ cum Sophiæ ratione et sermone disposuerat intra se, in substantias et species suas edere, ipsum primum protulit sermonem, habentem in se individuas suas, rationem et Sophiam; ut per ipsum fierent universa, per quem erant cogitata atque disposita, imo et facta jam, quantum in Dei sensu (1). » Je puis ajouter encore qu'on ne trouvera pas ailleurs un commentaire plus explicite de la profession de foi de notre auteur. Des deux côtés, quand le Verbe sort de Dieu il porte les pensées et les desseins de son Père, et il va exécuter ce que son Père ordonne.

J'ajouterai en dernier lieu que cette doctrine de Tertullien sur la sainte Trinité a été, de son vivant même, sujette à discussion, comme le fut celle de notre écrivain. En effet, l'auteur de l'ouvrage que nous examinons se plaint d'avoir été accusé de dithéisme, et Tertullien, après s'être séparé de l'Eglise se plaint d'une accusation semblable : « Duos et tres, dit-il, jam jaclitant a nobis prædicari, se vero unius Dei cultores præsumunt, quasi non et unitas irrationabiliter collecta hæresim faciat; et Trinitas rationaliter expensa veritatem constituat (2). »

9° En remarquant dans le livre des *Philosophumena* de longs passages textuellement empruntés à saint Irénée et d'autres qui ont été pris dans le philosophe Sextus Empiricus ou servilement imités de l'historien Flavius Josèphe, j'ai douté quelques instants que ce livre pût appartenir à Tertullien. Comment supposer, me disais-je, qu'un génie aussi fécond ait pu ainsi recourir aux ouvrages de ses devanciers, et se livrer à une œuvre de copiste en transcrivant fidèlement de si longs extraits ? Mais un examen plus attentif des œu-

(1) TERT., lib. *adv. Prax.*, c. vi.

(2) TERT., lib. *adv. Prax.*, c. iiii.

vres de Tertullien m'a détrompé, et, ce qui devait être un argument contraire à mes conjectures n'a servi qu'à les confirmer. Tertullien avoue lui-même, dans un endroit, qu'il a beaucoup emprunté à l'évêque de Lyon ainsi qu'à plusieurs autres auteurs. Voici à peu près comment il s'exprime : « On ne dira pas que j'ai inventé les choses que je rapporte, et que tant d'hommes illustres par leur sainteté et leur mérite, non-seulement mes devanciers, mais aussi les contemporains de plusieurs hérétiques, ont rapportées et consignées dans de savants volumes, tels que Justin, philosophe et martyr; Miltiade, le sophiste de l'Eglise; Irénée, habile investigateur de toutes les doctrines.... écrivains que je désirerais suivre dans tout ouvrage, où je traiterai de la foi, comme dans celui-ci » (1). Au reste, pour qu'on puisse en juger, je vais établir une sorte de parallèle entre Tertullien et saint Irénée; je présenterai à la fois plusieurs passages de l'un et de l'autre; et il sera facile de voir que le prêtre de Carthage a, en effet, souvent copié l'évêque de Lyon.

Traduction ancienne

DE SAINT IRÉNÉE.

Texte

DE TERTULLIEN.

Dicunt esse quemdam in invisibilibus et inenarrabilibus altitudinibus perfectum Eonem, qui ante fuit : hunc autem et *Proarchen* et *Propatora* et *Bython* vocant : esse autem illum invisibi-

(Deum Valentiniani) substantialiter quidem Αἰῶνα Τέλειον appellat, personaliter vero Προαρχὴν et τὴν Ἀρχὴν, etiam Bython, quod in sublimibus habitanti micant : esse autem illum invisibi-

(1) Nec undique dicemur ipsi nobis finxisse materias, quas tot jam viri sanctitate et præstantia insignes, nec solum nostri antecessores, sed ipsorum hæresiarcharum contemporales, instructissimis voluminibus et prodiderunt et retulerunt : ut Justinus philosophus et martyr, ut Miltiades ecclesiarum sophista, ut Irenæus omnium doctrinarum curiosissimus explorator... Quos in omni opere fidei, quemadmodum in isto, optaverim assequi. (TERT., lib. *adv. Valent.*, c. v.)

DE SAINT IRÉNÉE.

DE TERTULLIEN.

lem, et quem nulla res capere possit. Cum autem a nullo caperetur et esset invisibilis, sempiternus, et ingenuus, in silentio et in quiete multa fuisse in immensis æonibus. Cum ipso autem fuisse et *Ennoëan*, quam etiam *Charin* et *Sigen* vocant : et aliquando voluisse a semetipso emittere hunc *Bython*, initium omnium (et velut semen prolationem hanc præmitti voluit), et eam deposuisse quasi in vulva ejus, quæ cum eo erat *Sige*. Hanc autem suscepisse semen hoc, et prægnantem factam generasse *Nun*, similem et æqualem ei qui miserat, et solum capientem magnitudinem patris. *Nun* autem hunc et unigenitum vocant et patrem et initium omnium. Una autem cum eo emissam veritatem et hanc esse primam et Primogenitam Pythagoricam Quaternationem, quam et radicem omnium dicunt. Est enim *Bythos* et *Sige*, deinde *Nus* et *Aletheia* sentientem autem *Unigenitum* hunc in quæ prolatus est, emisisse et ipsum *Logon* et *Zoen*, patrem omnium eorum qui post se futuri essent, et initium et formationem universi *Pleromatis*. De *Logo* autem et *Zoe* emissum secundum conjugationem hominem et Ecclesiam et esse hunc primogenitam octonationem radicem et substantiam omnium.

mensum, infinitum, invisibilem, æternumque definiunt. Et tamen quem solum volunt, dant ei secundam in ipso et cum ipso personam, *Ennoëam*, quam et *Charin* et *Sigen* insuper nominant. Et forte accedunt in illa commendatissima quiete, monere eum de proferendo tandem initio rerum a semetipso. Hoc vice seminis in *Siges* suæ, veluti genitalibus vulvæ locis, collocat. Suscipit illa statim, et prægnans efficitur, et parit utique silentio *Sige*, et quem parit *Nus* est, simillimum patri et parem per omnia. Denique solus hic capere sufficit immensam illam et incomprehensibilem magnitudinem patris. Ita et ipse pater dicitur, et initium omnium, et proprie *Monogenes*. Atquin non proprie, si quidem non solus agnoscitur. Nam cum illo processit et femina, *Veritas*, *Monogenes*, quia prior genitus, quanto congruentius *Protophenes* vocantur! Ergo *Bythos* et *Sige*, *Nus* et *Veritas*, prima quadriga defenditur valentissimæ factionis, matrix et origo cunctorum. Namque ibidem *Nus* simul accepit prolationis suæ officium, emittit et ipse ex semetipso sermonem et vitam, quæ si retro non erat, utique nec in *Bytho*... Sed et hæc soboles formationem *Pleromatis* totius emissa facit fructum, *Hominem* et *Ecclesiam* procreat. Habes Ogdoadem, Tetradem duplicem, ex conjugationibus masculorum et feminarum...

Traduction ancienne

Texte

DE SAINT IRÉNÉE.

DE TERTULLIEN.

Hos autem æonas in gloriam *Patris* emissos, volentes et ipsos de suo glorificare patrem emisisse emissiones in conjugationes; Logon quidem et Zoen, posteaquam emissus est *Homo* et *Ecclesia*, alteros decem æonas quorum nomina dicunt hæc : *Bythius* et *Mixis*, *Ageratos* et *Henosis*, *Autophyes* et *Hedone*, *Acinetos* et *Syncrasis*, *Monogenes* et *Macarias*. In decem æones, quos dicunt ex *Logo* et *Zoe* emissos. *Anthropon* autem et ipsum emisisse cum *Ecclesia* æonas duodecim, quibus nomina hæc donant : *Paracletus* et *Pistis*, *Patricos* et *Elpis*, *Metricos* et *Agape*, *Oënos* et *Synesis*, *Ecclesiasticus* et *Macariotes*, *Theletus* et *Sophia*. Cum igitur peragrasset omnem passionem mater... ad obsecrationem conversa est ejus luminis, quod dereliquerat eam, hoc est Christi, dicunt : qui regressus in Pleroma, ipse quidem, ut datur intelligi, pigritatus est secundo descendere. *Paracletum* autem misit ad eum, hoc est, salvatorem, præstante ei virtutem omnem *Patre* et omnia sub potestate tradente : et æonibus autem similiter, uti in eo omnia conderentur, visibilia et invisibilia, *Throni*, *Divinitates*, *Dominationes*, mittitur autem ad eam cum coætaneis suis Angelis. Hanc autem *Achamoth* reveritam eum, dicunt primo quidem cooperfionem imposuisse propter reverentiam : Deinde autem cum vidisset

Hinc numero gestientes et ipsi tale quid *Patri* de suo offerre, alios ebulliunt fetus, proinde conjugales, per copulam utriusque naturæ : ac *sermo* et *vita* decuriam æonum simul fundunt : illac *Homo* et *Ecclesia*, duos amplius, æqui parando parentibus, quia et ipsi duo cum illis decem tot efficiunt, quot ipsi procreaverunt. Reddo nunc nomina, quos decuriam dixi : *Bythos* et *Mixis* : *Ageratos* et *Henosis* : *Autophyes* et *Hedone* : *Acinetos* et *Syncrasis* : *Monogenes* et *Macaria*. Contra, duodenarius numerus hi erunt : *Paracletus* et *Pistis* : *Patricos* et *Elpis* : *Metricos* et *Agape* : *Aënos* et *Synesis* : *Ecclesiasticus* et *Macariotes* : *Theletus* et *Sophia*. Convertitur enim ad preces et ipsa more materno. Sed Christus, quem jam pigebat rursus extra Pleroma proficisci, vicarium præfecit *Paracletum*. *Soterem* (hic erit Jesus, largito ei patre universorum æonum summam potestatem, subjiciendis eis ab omnibus ; uti in ipso secundum Apostolum omnia conderentur) ad eam emitte eum officio atque comitatu coætaneorum angelorum ; credas et cum duodecim fascibus. Ibi demum adventu pompatico ejus concussa *Achamoth*, proflinus velamentum sibi obduxit, ex officio primo venerationis et verecundiæ : dehinc contemplantur eum, fructiferumque suggestum. Quibus deinde conceperat viribus occurrit

Traduction ancienne

Texte

DE SAINT IRÉNÉE.

DE TERTULLIEN.

eum cum universa fructificatione sua accurrisse ei, virtute accepta de visu ejus. Et illum formasse eam formationem, quæ esset secundum agnitionem et curationem passionum fecisse ejus, separantem eas ab ea et non eum neglexisse. Nec enim erat possibile eas exterminari, quemadmodum prioris, eo quod jam habilia et possibilia essent : sed segregantem separatim commiscuisse et coagulasse et de incorporali passione in incorporalem materiam transtulisse...

Cum sint igitur tria, alterum (materiale, quod etiam sinistrum vocant) ex necessitate perire dicunt, quippe cum nullam spirationem incorruptelæ recipere possit : animale vero, quod etiam dextrum appellant cum sit medium spiritalis et materialis, illuc redigi, quocumque declinaverit : spiritale vero emissum esse, uti hic animali conjunctum formetur, quo eruditum ei in conversatione. Opus erat enim animali sensibilibus disciplinis. Ob quam causam et mundum fabricatum dicunt, et salvatorem ad hoc venisse animale, quia suæ potestatis est, ut id salvet. Quæ enim salvaturus erat, eorum primitias eum suscepisse dicunt : ab *Achamoth* quidem spiritale, a *Demiurgo* autem indutum Psychicum (id est, animale) Christum a dispositione autem cir-

illi, Κύριε! Χαῖρε! Hic opinor susceptam ille confirmat, atque conformat agnitione jam, et ab omnibus injuriis Passionis expungit, non eadem negligentia in exterminium discretis, quæ acciderat in casibus matris. Sed enim exercitata vitia, et usu viriosa confudit : atque ita massaliter solidata, defixit seorsum in materiæ corporalem paraturam, commutans ex incorporali passione indita habilitatem atque naturam...

Sic et exitum singulis dividunt. Materiali quidem, id est carnali, quem et sinistrum vocant, indubitatum interitum; animali vero, quem et dextrum appellant, dubitatum eventum, utpote inter materialem spiritalemque nutanti, et illac debito qua plurimum adhaerit. Cæterum spiritalem emitti in animalis comparisonem, et erudiri cum eo et exerceri in conversationibus possit. Indignisse enim animale etiam sensibilibus disciplinarum; in hoc et paraturam mundi prospectam; in hoc et sotere animale in mundo representatum, in salutem scilicet animalis. Alia adhuc compositione monstruosum, volunt illum proficias earum substantiarum induisse, quarum summam saluti esset redactus; ut spiritalem quidem suscepit ab *Achamoth*, animale vero, quem

Traduction ancienne

Texte

DE SAINT IRÉNÉE.

DE TERTULLIEN.

cumdatum corpus, animale habens substantiam, paratum vero inenarrabili arte, ut et visibile et palpabile et possibile fieret. Et hylicum autem nihil omnino suscepit : non enim esse hylicum capax salutis.

mox a *Demiurgo* induit, Christum : cæterum corporalem, ex animali substantia, sed miro et inenarrabili rationis ingenio constructum, administrationis causa vim contulisse, quo congressui et conspectui et contactui et defunctui ingratis subjaceret. Materiale autem nihil in illo fuisse, utpote salutis alienum, quasi *aliis* fuerit necessarius, quam egentibus salute. Et totum hoc, ut carnis nostræ habitum alienando a Christo, a spe etiam salutis expellant.

Ibi vero qui sunt circa Ptolemæum scientiores, duas conjuges habere eum *Bython* dicunt, quas et dispositiones vocant, *Ennean* et *Thelesin*. Primo enim mente concepit quiddam emittere, sicut dicunt, post deinde voluit. Quapropter duobus his affectibus... Emissio *Monogenis* et *Altheiæ* secundum conjugationem facta est. Quos typos et imagines duorum affectuum patris egressas esse... adventitiæ voluntatis masculus est imago, innatæ vero *Enneæ* femininus, quoniam voluntas velut virtus facta est *Enneæ*...

Extiterunt de schola Ptolemæi discipuli super magistrum, qui duplex conjugium *Bytho* suo adfingerent, *cogitationem* et *voluntatem*. Una enim satis non erat *cogitatio*, qua nihil producere potuisset, ex duabus facillimo prolata. Primum conjugium, *Monogenem* et *Veritatem*; ad imaginem quidem cogitationis, fæminam *Veritatem*; ad imaginem *voluntatis*, marem *Monogenem*. Voluntatis enim vis, uti quæ effectum præstat *cogitationi*, maris obtinet censum...

Alii autem rursus ipsorum primam et archegonon octonationem his nominibus nominaverunt : primum *Proarchen*, deinde *Anennoeton*, tertiam autem *Arrethon*, et quartam *Aoraton*. Et de prima quidem *Proarche* emissum esse

Sunt qui nec principatum *Bytho* defendant, sed postumatum; *Ogdoadem* ante omnia præmittentes, ex *Tetrade* quidem et ipsam, sed et aliis nominibus derivatam. Primo enim constituunt *Proarche*, secundo *Anennoeton*, tertio *Arrhe-*

Traduction ancienne

Texte

DE SAINT IRÉNÉE.

DE TERTULLIEN.

primo et quinto loco *Archen*, ex *Anennoeto* secundo et sexto loco *Acatalepton*, et de *Arrheto* tertio et septimo loco *Anonomaston*; de *Aorato* autem quarto et octavo loco *Agenneton*.

ton, quarto *Aoraton*. Ex Proarche itaque processisse primo et quinto loco *Archen* : ex *Anennoeto*, secundo et sexto loco *Acatalepton*. Ex *Arrheto* tertio et septimo loco *Anonomaston* : ex *invisibili*, quarto et octavo loco *Agenneton*.

Est quidem ante omnes *Proarche*, *Proanennoeitos*, cogitationem omnem superans et innominabilis, quam et ipsam voco *Henotetem*. Hæc autem *Henotes* et *Monotes*, cum sint unum, emiserrunt, cum nihil emisissent principium omnium Noeton et Agenneton et Aoraton, quam *Archem* sermo *Monada* vocat. Cum hac Monade est virtus ejusdem substantiæ ei quam et eam voco *Hen*. Hæ autem virtutes emiserrunt reliquas emissiones æonum.

Est ante omnia *Proarche*, inexcogitabile, et inenarrabile, et innominabile quod ego nomino *Monoteta*. Cum hac erat alia virtus, quam et ipsam appello *Henoteta*. *Monotes* et *Henotes*, cum unum essent, protulerunt non proferentes, initium omnium intellectuæ, innascibile, invisibile, quod sermo *Monada* vocavit. Hinc adest consubstantiva virtus, quam appellat *unio*. Hæ igitur virtutes, cæteras prolationes æonum propagarunt.

Je pourrais encore montrer les autres emprunts que Tertullien a faits aux ouvrages de saint Justin, de Miltiade, de Proculus, et qu'il avoue lui-même dans le texte déjà cité : « Neque dicemur ipsi nobis finxisse materias, quas tot jam viri sanctitate et præstantia insignes... et prodiderunt et retulerunt : ut Justinus, philosophus et martyr, ut Miltiades, ecclesiarum sophista, ut Irenæus omnium doctrinarum curiosissimus explorator, ut Proculus noster, virginis senectæ et christianæ eloquentiæ dignitas : quos in omni opere fidei, quemadmodum in isto, optaverim assequi (1). » Ces nom-

(1) TERT., lib. adv. Valent., c. v.

breuses imitations ou, pour mieux dire, ces emprunts, ceux-là surtout qui ont été faits à saint Irénée, ne sont-ils pas des indices favorables à l'opinion qui regarderait Tertullien comme l'auteur des *Philosophumena*? Souvent saint Irénée a été consulté par les Pères de l'Eglise. Saint Epiphane et Théodoret lui ont emprunté beaucoup de documents pour l'histoire des hérésies; mais de tous les auteurs de l'antiquité les deux écrivains qui ont puisé le plus abondamment dans les livres de l'évêque de Lyon, sont Tertullien et l'auteur des *Philosophumena*.

Je suis surpris en parcourant cet ouvrage que l'auteur, qui était contemporain de saint Zéphyrin et de saint Calliste, ne mentionne nulle part les novateurs rigoristes qui, à cette époque, excitèrent de si grands désordres dans l'église de Rome. Proculus était à leur tête. C'était un vieillard que la science et l'austérité de ses mœurs avaient rendu recommandable. Il comptait un grand nombre de disciples, et l'influence qu'il exerça devint si grande, que le pape Zéphyrin crut nécessaire de lui opposer dans une discussion publique le prêtre Caius, un des hommes les plus éloquents de son église. Les historiens ont parlé de cette controverse et nous ont transmis quelques fragments du discours par lequel Caius triompha de son adversaire. D'où vient que l'auteur de l'ouvrage que nous examinons, qui fut sans doute témoin de cette controverse et des condamnations portées ensuite contre Proculus par l'évêque de Rome, ne fait aucune mention des doctrines erronées de ce novateur? On peut supposer avec raison qu'il partageait ses opinions, qu'il condamnait comme lui la conduite miséricordieuse de l'Eglise, son indulgence pour les pécheurs, sa tolérance pour les secondes et les troisièmes noces. N'est-ce point ici une preuve nouvelle bien propre à fortifier l'opinion qui attribue cet ouvrage à Tertullien? Il était l'ami intime de Proculus; il a fait son éloge dans plusieurs

endroits de ses ouvrages, il a partagé toutes ses opinions.

Malgré des documents si nombreux et si forts, je n'oserais affirmer avec certitude que l'auteur de ce livre est Tertullien. Plusieurs difficultés m'arrêtent. Nous ne connaissons pas d'ouvrage de Tertullien qui porte le titre de *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*. Sans doute, si je voulais me servir de cette critique subtile, qui est parvenue à faire passer saint Hippolyte pour le véritable auteur des *Philosophumena*, je dirais que Tertullien, en citant un ouvrage sur la substance du monde, parlait de son traité contre Hermogène. J'ajouterais qu'en parlant de cet ouvrage, il l'a désigné par ces mots *causa creatoris* : « hæc multo plenius defendemus in *causa creatoris*, in qua et exprobrantur (1). » Et puisque nous avons parmi les œuvres de Tertullien un traité complet sur la nature de la matière et qu'il l'a désigné lui-même par un autre titre que celui qu'il porte, je serais en droit de supposer que le *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας* n'est pas autre chose que le traité contre Hermogène. Mais ces subtilités ne peuvent satisfaire l'esprit.

Un autre ouvrage est mentionné dans celui qui fait l'objet de nos études ; c'est un livre où il est parlé du déluge, de Noé et de ses enfants, de la dispersion des peuples et des premiers patriarches. J'ai déjà montré que cet ouvrage devait être un commentaire sur la Genèse. Ici nous rencontrons une nouvelle difficulté. On trouve bien parmi les œuvres de Tertullien un petit poème sur la Genèse qu'on lui a attribué, mais je n'y ai rencontré nulle part des commentaires sur cette première partie de l'Ancien Testament.

On peut objecter encore que l'auteur des *Philosophumena*, après avoir énuméré tous les crimes de Calliste, ajoute que de son temps on a osé introduire un second baptême dans

(1) TERT., lib. I, *adv. Marcion.*, c. xxv.

l'Eglise. Comment dès lors attribuer ce livre à Tertullien, puisqu'il a soutenu et enseigné la nécessité d'un second baptême pour les hérétiques convertis? La seule réponse que l'on puisse faire à une objection si grave, c'est que Tertullien s'est montré bien inconstant dans ses opinions : nous le voyons, avant son adhésion aux principes de Montan, soutenir avec zèle la doctrine catholique qu'il va bientôt combattre. Ensuite il se sépare des Montanistes et forme une secte à part. Cette inconstance dans ses doctrines peut faire supposer qu'il a également varié dans son enseignement sur la nécessité d'un second baptême. Mais ce n'est encore là qu'une supposition à peu près gratuite. Je préfère reconnaître et admettre une objection sérieuse que de chercher à la résoudre par de vaines subtilités.

Je ne dissimule pas que dans une question si épineuse on pourrait aisément rencontrer encore de nouvelles difficultés. C'est pourquoi je conclurai en confessant mes doutes, malgré les raisons nombreuses et graves, qui m'ont fait regarder pendant quelque temps Tertullien comme l'auteur de cet ouvrage.

Quoi qu'il en soit, je ne crois pas avoir fait un travail inutile en exposant les rapports intimes qui existent entre le prêtre de Carthage et l'auteur des *Philosophumena*, entre leur caractère, leurs opinions philosophiques et théologiques, leurs invectives odieuses, leur méthode de controverse; et par conséquent un pas de plus me semble fait dans l'examen de cette question. Il avait été démontré que l'ouvrage n'appartenait ni à Origène, ni à saint Hippolyte, et que Théodoret l'avait connu sans en connaître l'auteur. Il est maintenant prouvé que cet auteur, s'il n'est pas Tertullien, est probablement un de ses disciples, qu'il a été formé à son école, et qu'il a adopté ses doctrines, ses préventions, ses haines et jusqu'à sa manière de discuter.

EXAMEN DE L'OPINION QUI ATTRIBUERAIT A CAIUS
L'OUVRAGE DES PHILOSOPHUMENA.

Nous trouvons parmi les contemporains de saint Zéphyrin et de saint Calliste un autre écrivain qui, pour des raisons graves et nombreuses, a été regardé aussi comme l'auteur des *Philosophumena*. C'est Caius, prêtre de Rome, que saint Jérôme appelle un homme éloquent, et qui s'est distingué surtout par ses controverses contre les hérétiques. J'exposerai, comme je l'ai fait pour Tertullien, les preuves qui pourraient faire attribuer à cet auteur l'ouvrage qui nous occupe.

1 Caius était d'abord prêtre de Rome ; il fut ensuite promu à l'épiscopat. Photius le nomme ἐπίσκοπος ἐθνῶν, évêque des nations. Tillemont pense qu'avec cette dignité il avait reçu la mission d'évangéliser les nations infidèles ; il aurait donc pu parler de sa haute autorité dans l'Eglise (ἀρχιερατείας) et de la succession qu'il avait reçue des apôtres (1).

2° Photius nous apprend que Caius est l'auteur du livre Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας. Cet ouvrage, dit-il, avait été attribué par les uns à Flavius Josèphe, par d'autres à saint Justin, par d'autres à saint Irénée (2). Quant à lui il croit, il affirme qu'il est de Caius ; et il en donne une raison assez forte : c'est que Caius était l'auteur du *Petit labyrinthe*, et qu'il déclare à la fin de ce livre qu'il est l'auteur du Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας.

3° Nous pouvons croire, d'après un passage de Nicéphore, que Caius a écrit un ouvrage contre les hérétiques en général, et que cet ouvrage a été perdu. « Plusieurs auteurs, dit cet historien, ont combattu les hérétiques, et parmi eux il faut compter Caius et Tertullien, qui ont publié plusieurs beaux

(1) *Philosophum.*, p. 3, l. 61.

(2) Ρηοτ., *Cod.* XLVIII, p. 36, 37.

ouvrages : « Alii plures adversus hæreticos depugnarunt quibus et Caius et Tertullianus merito sunt annumerandi, qui plurima certe et pulcherrima ediderunt scripta (1). »

4° Nous avons appris de Photius que Caius avait composé un ouvrage intitulé le *Petit labyrinthe*. La raison qui avait déterminé l'auteur à adopter ce titre nouveau et original, c'est qu'il passait en revue les hérésies en les suivant dans leurs égarements, et parcourait, pour ainsi dire, tout le dédale de leurs erreurs. Chose remarquable, au commencement du dixième livre des *Philosophumena* nous rencontrons la même expression prise dans le même sens : « Τὸν λαβύρινθον τῶν αἵρέσεων οὐ βίᾳ διαρρήξαντες, ἀλλὰ μόνῳ ἐλέγχῳ ἀληθείας δυνάμει διαλύσαντες... (2). »

5° On croit que Caius a été disciple de saint Irénée ; on peut le conclure de ces mots placés à la fin des actes de saint Polycarpe : *Ceci a été transcrit sur la copie de saint Irénée, disciple de Polycarpe, par Caius, disciple d'Irénée*. C'est ce qui expliquerait les nombreux emprunts faits par l'auteur des *Philosophumena* à l'évêque de Lyon.

6° Dans les fragments qu'Eusèbe nous a conservés de la controverse que Caius soutint contre Proculus, et dans ceux qui nous sont restés du *Petit labyrinthe*, nous remarquons le même esprit d'opposition à la philosophie et à la littérature païenne que nous avons signalé dans le livre des *Philosophumena*. En parlant des hérétiques, voici ce que dit l'auteur : « Ils méconnaissent le Christ lui-même, ne cherchant pas ce qu'enseigne l'Ecriture sainte, mais se demandant continuellement quelle espèce de syllogisme ils pourront trouver pour soutenir leur impiété. Leur objecte-t-on un passage de l'Ecriture, ils examinent si l'on peut en tirer un syllogisme lâche ou serré. Ils laissent de côté et méprisent l'Ecriture

(1) TERT., t. II, p. 1134, edit. Migne.

(2) *Philosophum.*, p. 310, l. 6.

sainte pour étudier la géométrie, car ce sont des hommes terrestres qui ne parlent que de la terre, et ignorent celui qui est venu du ciel. Quelques-uns d'entre eux s'appliquent avec ardeur à la géométrie d'Euclide; ils ont pour Aristote et Théophraste une profonde vénération, quelques-uns même adorent Galien; ils abusent des sciences et des arts païens pour soutenir leurs opinions erronées... qu'est-il nécessaire de dire qu'ils sont bien loin d'avoir la foi (1)? »

7° Dans son analyse du *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, Photius nous apprend que l'auteur de ce livre considérait l'homme comme un composé de feu, de terre, d'eau et d'esprit. « Δοξάζει, dit-il, συγχεῖσθαι τὸν ἄνθρωπον ἐκ πυρὸς, καὶ γῆς, καὶ ὕδατος, καὶ ἐτι ἐκ πνεύματος, δὲ καὶ ψυχὴν ὀνομάζει (2). » Si nous prenons la profession de foi qui est au dixième livre des *Philosophumena*, nous sommes surpris d'y rencontrer les mêmes idées. L'auteur y parle de la création des anges, qui proviennent du feu (ἐκ πυρός); il disserte sur le soleil, la lune et les étoiles, qu'il fait sortir du feu et de l'air (ἐκ πυρὸς καὶ πνεύματος), sur les poissons et les oiseaux dont l'origine est l'eau, dit-il (ἐξ ὕδατος); sur les animaux rampants qui naissent de la terre (ἐκ γῆς), et il ajoute en parlant de l'homme: « Le Verbe le forma de tous ces éléments divers, ἐκ πασῶν συνθέτων οὐσιῶν ἐσκέυασεν (3). » Il le fit donc de feu, de terre et d'air ou d'esprit. Dans cette opinion singulière, l'auteur du livre *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*, que Photius avait sous les yeux, s'accorde parfaitement avec l'auteur des *Philosophumena*.

8° Je ferai observer que plusieurs livres de Caïus ne portaient pas son nom. Eusèbe ne l'a pas trouvé sur le *Petit labyrinthe*, ni Photius sur le *Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας*. Or, nous avons maintenant devant nous un livre anonyme, com-

(1) *Reliquiæ sacræ*, edit Routh., t. II, p. 10.

(2) ΡΗΟΤ., *Cod.* XLVIII, p. 36.

(3) *Philosophum.*, p. 333, l. 16.

posé par un évêque, qui a résidé à Rome, qui avait été disciple de saint Irénée, et qui était l'auteur d'un ouvrage sur la substance du monde; ne peut-on pas présumer avec quelque raison que cet ouvrage anonyme lui appartient encore? Une observation ingénieuse de Dodwell vient encore confirmer nos conjectures et s'appliquer très-heureusement à l'ouvrage qui fait l'objet de cette étude. Cet habile critique se demande pourquoi le *Περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας* aurait été attribué tantôt à Josèphe, tantôt à saint Justin et tantôt à saint Irénée. Sa longue étude des manuscrits et l'habitude qu'il a de les juger, lui fournit une réponse facile. Il suppose que cet ouvrage sur la substance du monde avait été composé de fragments empruntés de côté et d'autre à différents auteurs. Il ne serait ainsi qu'une compilation, dans laquelle on trouverait de longs passages pris à saint Justin, à saint Irénée, à Flavius Josèphe; et le copiste, en les rencontrant, aurait transcrit à la marge le nom des différents auteurs. Le livre que nous avons sous les yeux n'est-il pas de ce genre? Si réellement le traité sur la substance du monde, qui est une œuvre de Caïus, n'était pas autre chose qu'un recueil de morceaux empruntés à ses devanciers, n'aurions-nous pas le droit de conjecturer que le livre des *Philosophumena* lui appartient?

9° L'auteur dont nous cherchons le nom avait composé plusieurs ouvrages, une réfutation générale des hérésies, des commentaires sur la Genèse. Peut-on croire que Caïus a été l'auteur de ces livres? Rien ne nous empêche de le supposer. L'historien Nicéphore nous assure que cet écrivain a composé un grand nombre de beaux ouvrages: «*Quibus (scriptoribus) annumerandi sunt Caius et Tertullianus qui plurima et pulcherrima ediderunt scripta.*»

10° Si Caïus est l'auteur des *Philosophumena*, on peut dire qu'il a adopté en grande partie les doctrines et les haines de Tertullien, et qu'il a été l'adversaire de Calliste et de l'Eglise

de Rome. Son nom accolé à celui de Tertullien par Nicéphore n'est pas un indice suffisant pour autoriser une pareille assertion, mais nous savons que saint Hippolyte a composé contre Caïus un ouvrage dont le titre se trouve dans le catalogue des Chaldéens d'Hébed-Jésu, et dans un catalogue arménien. Ne serait-ce point pour combattre ses erreurs, s'élever contre ses emportements et défendre le siège de Rome que le saint évêque d'Ostie aurait écrit cet ouvrage ? On ne peut ici hasarder que des conjectures, mais tout s'accorde à les confirmer. Tillemont s'étonne de ne point rencontrer le nom de Caïus au nombre des saints et illustres personnages du ⁱⁱe siècle que l'Eglise vénère. Et, en effet, de tous les hommes dont il est fait mention dans l'histoire ecclésiastique de ces premiers temps, il n'y a guère que ceux qui ont laissé quelque tache sur leur mémoire ou qui n'ont pas effacé leurs erreurs par le martyre qui ne soient pas rangés parmi les saints. Ainsi, le rapprochement des noms de Caïus et de Tertullien dans l'histoire de Nicéphore, l'indication certaine d'un ouvrage de saint Hippolyte contre Caïus, et enfin le silence que l'Eglise a toujours gardé sur sa mémoire, sont autant de conjectures favorables à l'opinion qui lui attribuerait l'ouvrage des *Philosophumena*.

11^o Mais je dois reconnaître que je rencontre encore ici de graves difficultés. Si Caïus était l'auteur de notre ouvrage, aurait-il gardé un profond silence sur Artémon, dont les erreurs lui avaient paru si graves, qu'il consacra un ouvrage entier à leur réfutation ? Comment interpréter ce passage du *Petit labyrinthe*, où il s'élève contre les hérétiques, qui prétendaient prouver que la foi avait été corrompue sous le pape Zéphyrin ? Je vois là une réponse qui s'adresse directement à l'ouvrage des *Philosophumena*, et comment dès lors attribuer ce livre à Caïus, à moins de supposer que, semblable à Tertullien et à tant d'autres écrivains, il aurait varié dans ses

opinions et attaqué plus tard ce qu'il avait d'abord défendu.

12° Nous voilà donc une seconde fois obligé de conclure que cette question, indécise jusqu'ici, le sera longtemps encore, à moins qu'on ne découvre quelque nouvel ouvrage de ces siècles reculés, qui serve à dissiper nos doutes.

Je résumerai en deux mots cette discussion : 1° Il y a, contre les opinions qui attribuent à Origène ou à saint Hippolyte le livre des *Philosophumena*, des raisons nombreuses et certaines ; 2° il y a de fortes conjectures en faveur de celles qui l'attribuent à Tertullien ou à Caïus.

CONCLUSIONS.

Cet ouvrage, formé de pièces ajoutées les unes aux autres, prouve peu de talent chez celui qui l'a composé. C'est avec une juste répugnance qu'on attribuera une pareille compilation à un esprit original. Cette répugnance m'a arrêté quand j'examinais les titres d'Origène au livre des *Philosophumena*, elle m'arrête encore lorsque des preuves nombreuses me désignent Tertullien. Mais un genre de composition si facile, qui ne consiste qu'à emprunter et à arranger des textes, tout en ôtant à son auteur le mérite de l'originalité, augmente pour nous le prix et l'intérêt d'un tel ouvrage. Car ce n'est pas ici un théologien ou un philosophe qui captive notre attention ; les poètes, les philosophes, tous les hérétiques des premiers siècles passent devant nous, et nous font connaître, dans de longs extraits, des ouvrages dont nous ne possédions que les noms.

Les poésies orphiques, les fragments de Pindare, d'Empédocle et d'Héraclite, et d'autres documents littéraires, philosophiques et historiques, que contient le livre des *Philoso-*

phumena, pourraient fournir une matière abondante à de longues études ; mais je me suis proposé uniquement d'examiner ici l'authenticité de l'ouvrage, et d'en découvrir le véritable auteur. Toute autre question m'a paru accessoire, et ne pourrait être résolue d'une manière satisfaisante, sans m'entraîner dans des recherches non moins longues que toutes celles dont je viens d'exposer les résultats.

Parvenu à la fin de ce travail, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

1° Le livre intitulé *Philosophumena*, ou *Réfutation de toutes les hérésies*, n'appartient ni à Origène ni à saint Hippolyte.

2° Cet ouvrage a été connu par Théodoret, qui en a extrait plusieurs passages, et qui probablement ignorait le nom de l'auteur.

3° On pourrait attribuer ce livre à Tertullien ou à Caius. S'il n'appartient ni à l'un ni à l'autre, il est probablement d'un écrivain qui avait adopté les opinions religieuses, la méthode philosophique et les haines particulières de Tertullien.

Vu et lu,

A Paris, en Sorbonne, le 28 avril 1853, par le doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

J. VICT. LE CLERC.

Permis d'imprimer,

Le Recteur de l'Académie de la Seine,

CAYX.

ERRATA.

Malgré les soins que j'ai donnés à la correction du texte, il s'est encore glissé quelques erreurs. Je vais rectifier les plus importantes.

<i>Au lieu de</i>	<i>Lisez</i>
faisaient,	faisaient (p. 20, l. 33).
p. 331,	p. 334 (p. 42, n. 1).
d'Olinthe,	d'Olympe (p. 45, l. 12).
c. 13,	c. 12 (<i>ibid.</i> , n. 1).
p. 8,	p. 5 (p. 59, n. 1).
p. 165,	c. XVI (p. 60, n. 2).
Ebdonites,	Ébionites (p. 68, l. 1).
réfutés,	réfutées (<i>ibid.</i> , l. 27).
τῆς τοῦ παντός,	περὶ τῆς τοῦ παντός (p. 70, l. 14).
ἀλόγως τε... σποντα. Δοξάζει,	ἀλόγως τε... εἰπόντα. Δοξάζει (<i>ib.</i> n. 2, l. 1).
γεννητὴν,	γεννητὴν (p. 71, n. 1, l. 1).
ὀνομάζετας,	ὀνομάζεται (p. 80, l. 33).
μὲ εἶχεν ὁ ἄνθρωπο,	μὴ εἶχεν ὁ ἄνθρωπος (<i>ibid.</i> , l. 36).
ὅτ,	τὸ (p. 81, l. 1).
Λίθους,	Λίθους (p. 83, l. 36).
ὁ δὲ γε,	ὁ δὲ γε (p. 90, n. 1, l. 3).
Ap. Bas., s. p. s.,	Ap. Bas., de Sp. S. (p. 93, n. 1).
id eum,	eum (p. 95, n. 1, l. 1).
κατενηνεγμένους,	κατενηνεγμένοις (p. 106, l. 37).
différents,	différents (p. 112, l. 30).
Appellatianos,	Appellefianos (p. 117, l. 22).
des Cataphryges ou Montanistes,	(des Cataphryges ou Montanistes), p. 125, l. 1).

AJOUTEZ :

- Phot., Bibl. CXX, p. 301 (à la note 1, p. 52).
 S. Hipp. opp. edit. Fabricius p. 224 (à la note 1, p. 57).
 Phot., Bibl. XLVIII, p. 36 (à la note 2, p. 70).
 S. Hipp. opp. p. 221 (à la note 1, p. 71).
 Theod. Hæretic. fab. compendium, p. 211 (à la note 2, p. 113).



